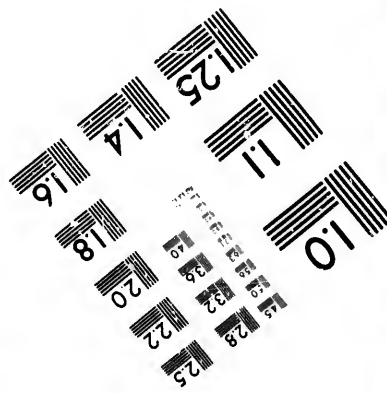
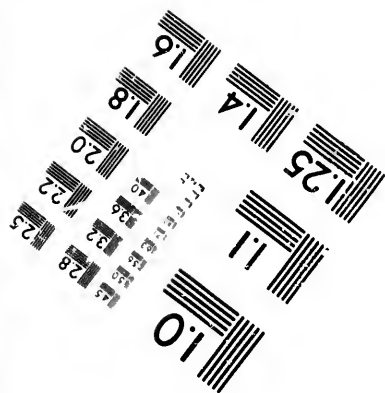
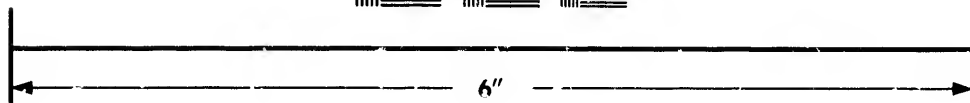
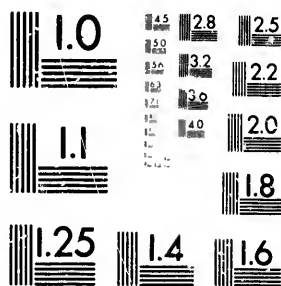


**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

**CIHM/ICMH  
Microfiche  
Series.**

**CIHM/ICMH  
Collection de  
microfiches.**



**Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques**

**© 1981**

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la  
distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées  
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,  
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont  
pas été filmées.
- Additional comments:/  
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/  
Pages de couleur
- Pages damaged/  
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/  
Pages détachées
- Showthrough/  
Transparence
- Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/  
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/  
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata  
slips, tissues, etc., have been refilmed to  
ensure the best possible image/  
Les pages totalement ou partiellement  
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,  
etc., ont été filmées à nouveau de façon à  
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

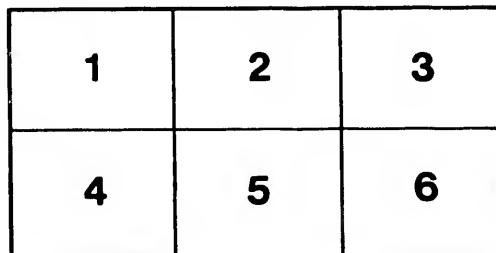
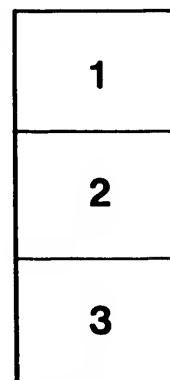
Library of Congress  
Photoduplication Service

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol  $\rightarrow$  (meaning "CONTINUED"), or the symbol  $\nabla$  (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Library of Congress  
Photoduplication Service

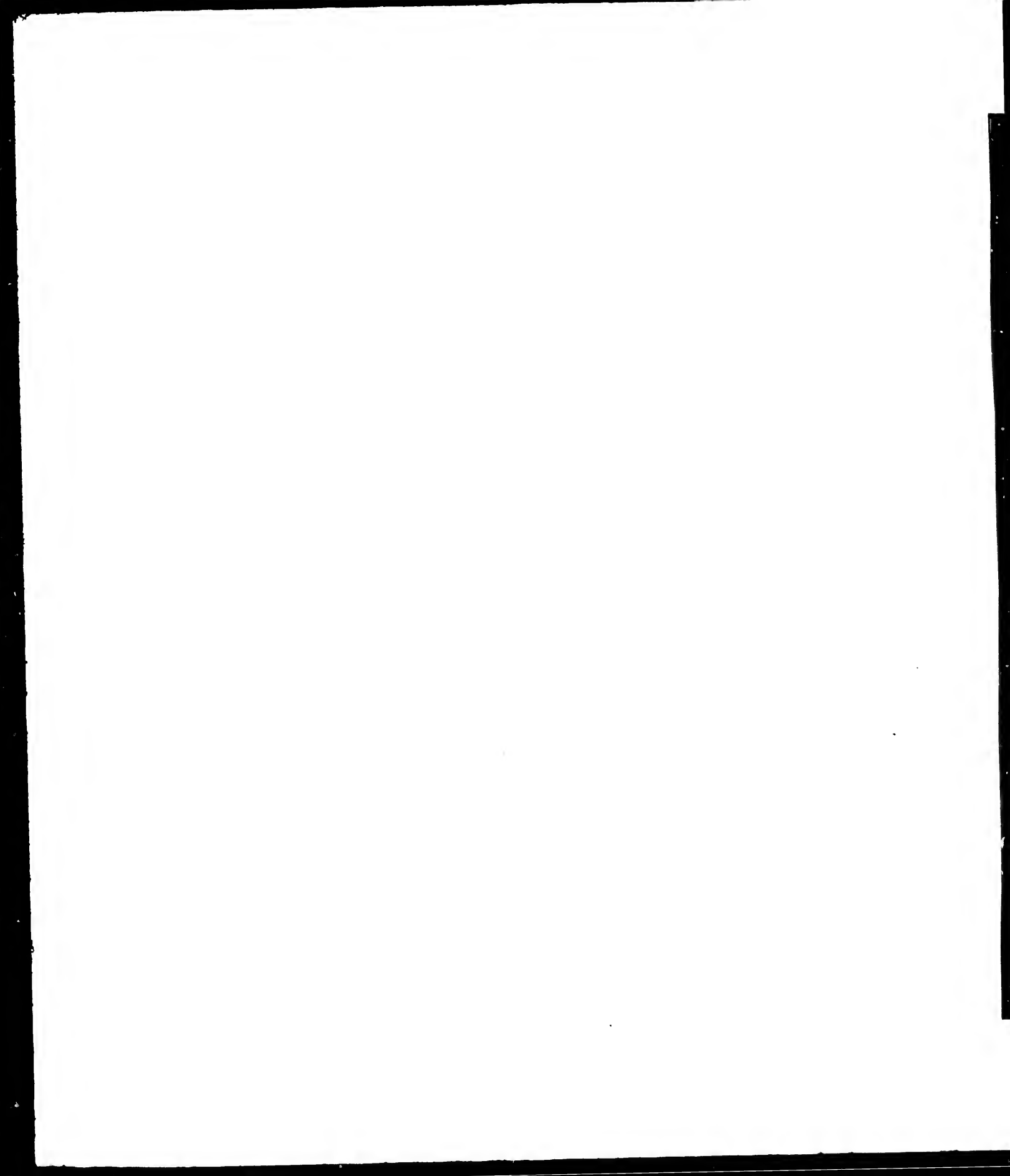
Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

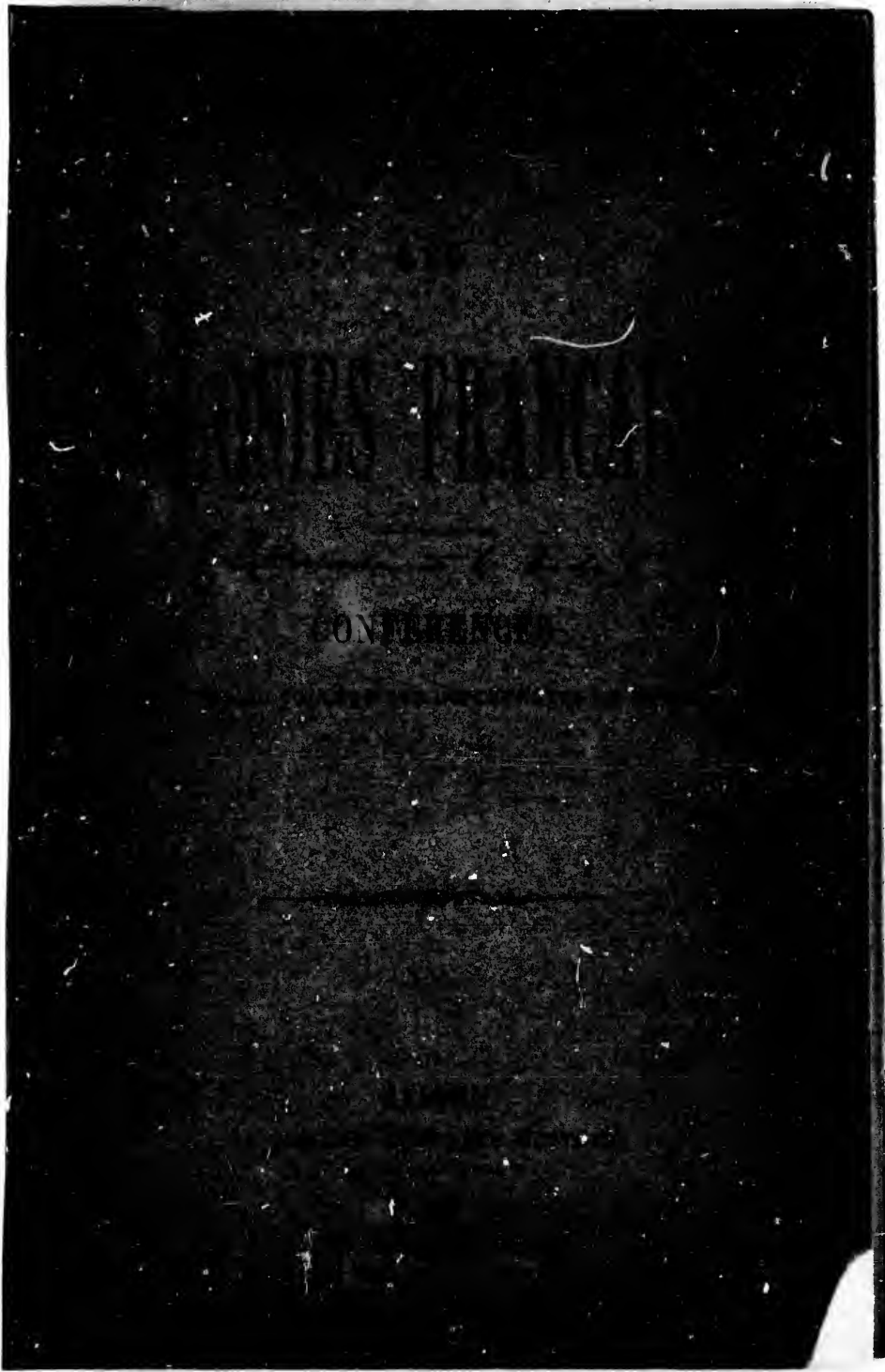
Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole  $\rightarrow$  signifie "A SUIVRE", le symbole  $\nabla$  signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

errata  
d to  
t  
e pelure,  
con à





867/02

287 (1)

Rosier - Nerlande  
donnage de son bois 2.50m

Lang

CH. CAMOUILLY

29 205

LES

COLONIES FRANÇAISES

CONFÉRENCES

FAITES AU COLLÈGE DES INTERPRÈTES DE SAIGON



SAIGON

J. LINAGE, LIBRAIRE-ÉDITEUR

RUE CATINAT

1886

Tous droits réservés



JV1816  
.C16

29205  
.03

U.S. GOVERNMENT  
PRINTING OFFICE

U.S.M. 4726.03

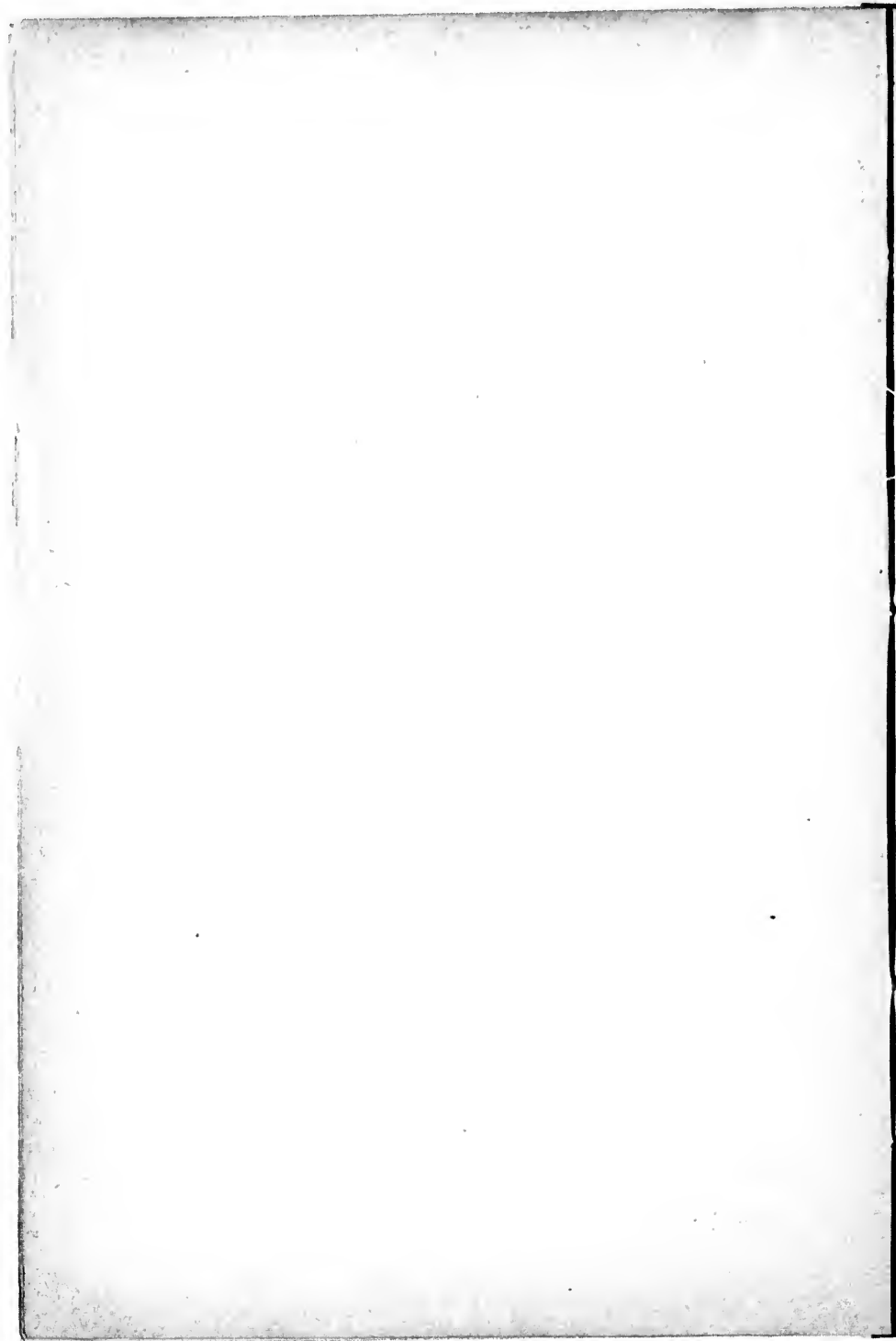
6  
D.S.M. 4776.03

A MESSIEURS  
MILHET-FONTARABIE & ISAAC

SÉNATEURS  
DE LA RÉUNION ET DE LA GUADELOUPE

---

*Affectueux hommage*



## PRÉFACE

Ces conférences, Messieurs, auraient nécessité des recherches pour lesquelles les documents m'ont manqué. Dans la pénurie de nos bibliothèques, j'ai dû recourir à des études souvent incomplètes ou qui, se rapportant à des sujets spéciaux et à des époques déterminées, laissaient entre elles des lacunes difficiles à combler.

Je crains donc d'arriver devant vous insuffisamment préparé. Je m'en suis pas, vous le voyez, tout à fait responsable ; c'était là un inconvénient inhérent au début de ces leçons ; vous voudrez bien en tenir compte.

On donne le nom de colonies à tous les établissements d'outre-mer fondés par les peuples européens ; mais ces établissements se sont tellement multipliés et leur nature est aujourd'hui si diverse, que, pour les étudier utilement, il est devenu nécessaire de les soumettre à une classification, qui découle, du reste, de la nature des choses. D'autres principes, en effet, et une autre politique, doivent diriger, vous le comprenez aisément, des émigrants qui occupent un pays désert pour le peupler ; des conquérants qui ne songent qu'à dominer des populations nombreuses auxquelles ils ne peuvent avoir la pensée de se substituer ; des marchands, enfin, qui n'ont en vue que l'intérêt commercial et l'ouverture de nouveaux débouchés aux produits de la métropole.

Pour apprécier l'œuvre des colonisateurs, il est, par suite, nécessaire de se placer, suivant la nature des établissements qu'ils ont fondés, à un point de vue particulier.

Ces considérations nous amènent à distinguer avec les économistes anglais :

Les colonies de peuplement créées à l'image du pays natal, sous un climat salubre et dans des contrées peu habitées, par des émigrants venus librement ou transportés de la métropole. Tels étaient les États-Unis avant leur indépendance ; tels sont encore la Sibérie, l'Australie, le Cap, les parties française et anglaise du Dominion, la Nouvelle-Calédonie.

Les colonies de domination, celles fondées par des peuples avancés chez des populations inférieures dont ils exploitent les richesses ou dont ils empruntent les ressources politiques et militaires pour les faire tourner à l'accroissement de

leur propre puissance. Cette colonisation, dont l'Inde, Java et la Cochinchine sont les plus remarquables exemples, a sa justification morale dans la civilisation et le bien-être apportés aux peuples dominés. S'il n'en est pas ainsi ; si, sous le couvert de la force, ces colonies constituent seulement l'exploitation d'un peuple par un autre, elles sont des œuvres condamnables et sans avenir, car les haines de race paralysent leur développement et la révolte des natifs est leur fin invariable.

Les colonies de culture où, sur des terres chaudes, impropres au travail manuel de la race blanche, des Européens en petit nombre dirigent des exploitations agricoles destinées à fournir à la métropole les produits naturels que son sol lui refuse. Des races plus résistantes au climat, natives ou immigrées, fournissent les bras nécessaires à ces exploitations. La destinée de ces colonies est fatale. A moins que le climat relativement tempéré ait permis sa multiplication, la race européenne est bientôt noyée dans le flot des travailleurs étrangers et des métis provenant du croisement des deux races. Les Européens perdent peu à peu leur prépondérance et les haines que leur domination, leur esprit d'exclusion, parfois même l'esclavage, ont fait naître, les condamnent à disparaître des contrées ainsi colonisées.

Les comptoirs commerciaux enfin, sur le caractère desquels je n'ai pas besoin d'insister devant vous et dont, à Hong-Kong et à Singapore, nous avons de florissants exemples sous les yeux.

Ces divisions ne sont pas si nettement tranchées que certaines colonies ne puissent présenter un caractère mixte et tenir de plusieurs des espèces que nous venons d'énumérer.

L'Algérie est pour nous à la fois une colonie de peuplement et de domination. Il en sera peut-être de même de certaines parties du Tonkin. Le Sénégal est en même temps un pays de domination et un comptoir. La Réunion et l'île de France sont des colonies de peuplement et de culture ; puisque aux îles Mascariques, les descendants d'Européens sont assez nombreux pour contribuer au besoin à la colonisation de Madagascar.

La colonisation française, Messieurs, a débuté par l'Amérique. Notre pays a longtemps concentré ses efforts dans ce continent ; il y a créé ses plus grandes colonies ; l'une d'elles, quoique perdue depuis un siècle, est restée le plus important centre de population française existant hors d'Europe. Nous sommes, à tous ces points de vue, amenés à commencer ces conférences par l'histoire des colonies d'Amérique.

Cochinchine  
s la civilisa-  
pas ainsi ; si,  
ploitation d'un  
avenir, car les  
ifs est leur fin

u travail ma-  
des exploita-  
turels que son-  
migrées, four-  
es colonies est  
multiplication,  
rangers et des  
perdent peu à  
esprit d'exclu-  
disparaître des

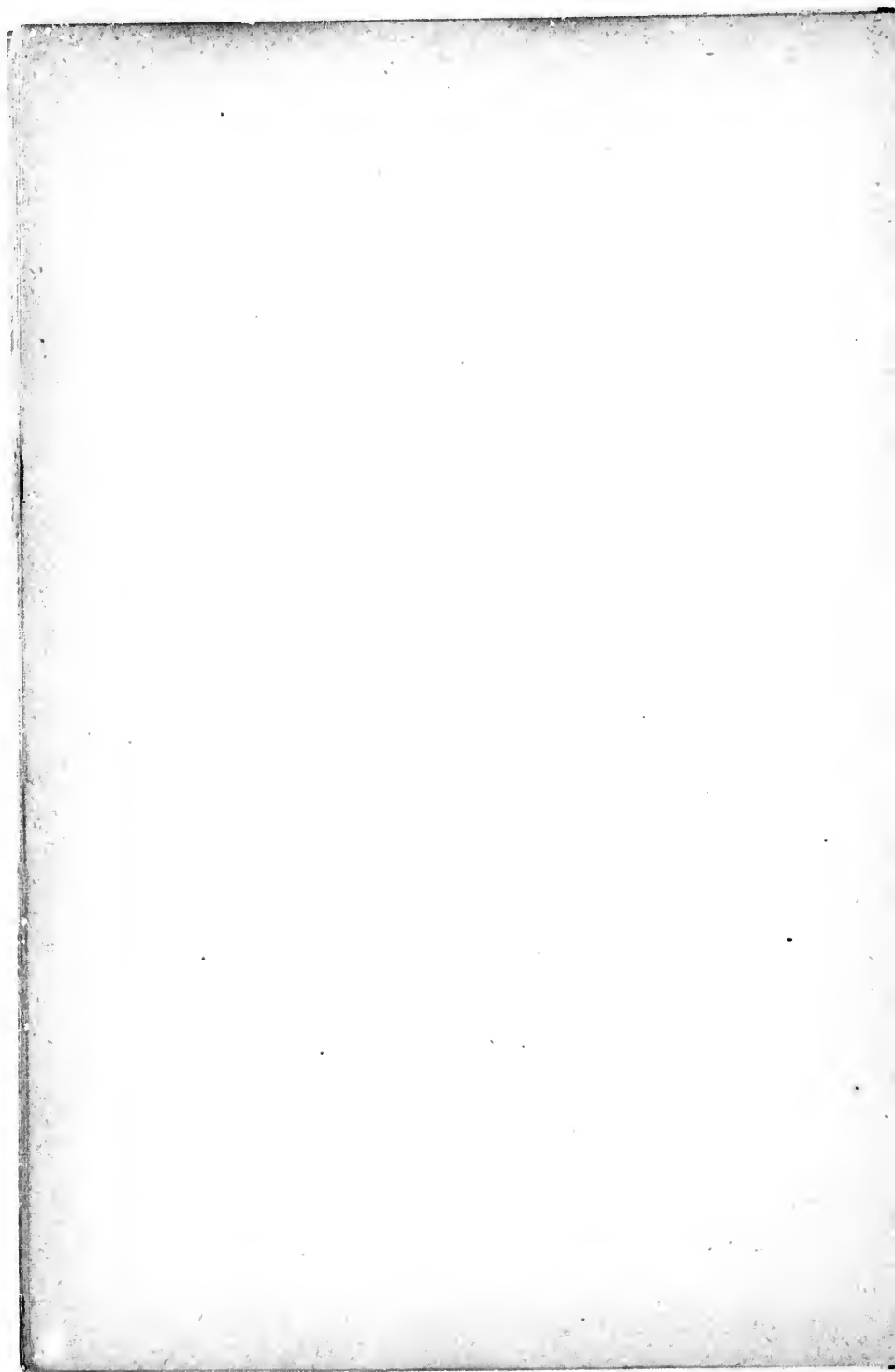
n'ai pas besoin  
ous avons de

es colonies no  
èces quo nous

le domination.  
Sénégal est en  
aion et l'île de  
ux îles Mascen-  
contribuer au

Notre pays a  
s plus grandes  
ée le plus im-  
ous sommes, à  
l'histoire des

I  
LE CANADA



# LE CANADA

---

## I

L'étude des manuscrits islandais, les ruines et les pierres runniques trouvées au Groënland, les traditions et les légendes qui avaient cours dans le nouveau monde à l'arrivée des Espagnols, tous ces faits ont permis d'établir que, bien avant les voyages de Colomb, les Scandinaves avaient découvert l'Amérique et y avaient même séjourné. On a prétendu que leurs navigateurs connaissaient le Groënland dès les VI<sup>e</sup> siècle. Il est, en tout cas, certain que ce pays fut visité par l'islandais Eric Rauda en 980 et colonisé en 985. Cet établissement paraît avoir eu une certaine importance. Les colons scandinaves avaient fondé au Groënland deux centres : Garda et Hrattalid ; ils avaient un évêque ; ils cultivaient l'avoine et possédaient du gros bétail et des moutons qui ne vivent plus aujourd'hui sous ce climat refroidi.

Dans leurs fréquents voyages de Norwège ou d'Islande au Groënland, les Scandinaves devaient fatalement se heurter au continent américain. Dès 985, en effet, Biarke Herjullson en découvrit la côte Nord et, peu après, le fils du fondateur de la colonie du Groënland, Leif Erickson, et l'islandais Biorn reconnaissaient le Markland et le Vinland qui se sont appelés depuis le Labrador et la Gaspésie. Ces aventuriers attirèrent dans le pays découvert leurs compatriotes et les Scandinaves s'y livrèrent longtemps au commerce des pelleteries.

Ravagées par la peste noire dans le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, ruinées par les pirates normands en 1418, les colonies du Groënland furent abandonnées au XV<sup>e</sup> siècle, et c'est seulement en 1725 qu'elles ont été rétablies par les frères Moraves. Les établissements temporaires de l'embouchure du Saint-Laurent furent en même temps délaissés. A l'arrivée des Français, les traces de la civilisation apportée par les Normands ne s'étaient pas, cependant, complètement effacées. Au grand étonnement des missionnaires, les tribus de la terre de Gaspé adoraient la croix et avaient conservé d'autres traditions et des connaissances nécessairement reçues d'Europe.



Il est possible que Christophe Colomb, qui fit en 1477 un voyage dans les mers du Nord, ait connu ces navigations des Scandinaves ou qu'il ait eu sous les yeux la relation du vénitien Zeno, écrite en 1390, qui les rapporte avec assez d'exactitude. Ce fait, s'il était exact, n'enlèverait rien à la gloire du grand navigateur ; il prouverait, au contraire, que son voyage était plus étudié et moins téméraire qu'on ne l'a cru longtemps.

Peu après le premier voyage de Christophe Colomb et avant même qu'il eût découvert la terre ferme d'Amérique, le vénitien Jean Cabot qui, pour le compte de l'Angleterre, cherchait, lui aussi, le passage des Indes, découvrait les côtes nord du continent américain.

Le pilote Denys, d'Harfleur, les revoyait en 1506. Sébastien Cabot, au service de Henri VIII, le florentin Verazzani, qui voyageait aux frais de François I<sup>er</sup>, et le portugais Cortereal visitèrent ensuite successivement ces régions.

En 1534, Jacques Cartier entreprenait son voyage. Il remonta le Saint-Laurent et, au nom de François I<sup>er</sup>, prit possession du pays arrosé par le fleuve qu'il appela la Nouvelle-France. Nous avons toujours lieu d'espérer, Messieurs, qu'une partie, au moins, des vastes contrées sur lesquelles le navigateur malouin fit flotte, les fleurs de lis sera vraiment dans l'avenir, une nouvelle France.

Quelques années après, en 1542, La Roche de Roberval fondait Charlebourg, près de l'emplacement où devait s'élever plus tard Québec et créait un comptoir au Cap Breton. Ces établissements ne tardèrent pas à être abandonnés ; mais les régions où ils avaient été fondés n'en restèrent pas moins le centre d'opération des nombreux marins français qui ne cessèrent plus depuis de se livrer à la pêche de la morue ou de faire le commerce des pelleteries avec les indiens de la terre ferme.

Cependant, les Espagnols et les Anglais s'établissaient alors définitivement en Amérique. Les Anglais avaient même commencé à coloniser la Virginie qui dépendait de cette Nouvelle-France dont Jacques Cartier avait pris possession.

Pour assurer à la France une part dans cette conquête du nouveau monde, Henri IV se décida à coloniser la vallée du Saint-Laurent. En 1598, il nomma le marquis de la Roche son lieutenant-général en « Canada, Hochelaga, Terre-Neuve, Labrador, Nouveau-Brunswick et terres adjacentes. » L'expédition de M. de la Roche n'aboutit malheureusement pas, le vaisseau qu'il montait s'étant perdu.

Ni cet échec, ni l'opposition faite par Sully à ces établissements lointains ne découragèrent le roi et, dès l'année suivante, il concéda au sieur Chauvin le privilège du commerce des pelleteries au Canada, sous la condition d'y établir une colonie de 500 personnes.

Chauvin ayant manqué à ses engagements, Henri IV transféra son privilège à une société dirigée par le vice-amiral de Monts, nommé lieutenant-général du roi dans les terres d'Amérique situées au nord du 40<sup>e</sup> degré.

De Monts quitta la France en 1604 ; Samuel Champlain l'accompagnait. En 1605, ils fondèrent en Acadie la ville de Port-Royal, qui s'est appelée depuis Annapolis (1).

Dans les deux années suivantes, Champlain explora, au sud de l'Acadie, les côtes où s'élèvent aujourd'hui Boston et New-York ; mais il n'y fit aucun éta-

(1) « De Monts étant huguenot ; ses descendants durent se réfugier en Allemagne lors de la révocation de l'édit de Nantes et le nom du premier gouverneur du Canada est actuellement porté par un officier de la marine allemande. »

blissement ; et c'est seulement en 1608 qu'il remonta le Saint-Laurent sur lequel, à 120 lieues de la mer, dans un site incomparable et sur une position militaire de premier ordre, il fonda Québec.

Le pays que Champlain donnait ainsi à la France était à cette époque couvert d'immenses forêts. Le Saint-Laurent qui, de Québec à la mer n plus de 15 lieues de large, est le canal d'écoulement d'immenses lacs intérieurs, véritables mers d'eau douce couvrant une surface de 14,000 lieues carrées. Ils se déversent l'un dans l'autre par de tranquilles détroits ou par des rapides que les « voyageurs » canadiens peuvent seuls remonter jusqu'à ce qu'enfin, arrivée à Niagara, cette énorme masse d'eau se décharge d'un bloc dans le bassin que les Français appelaient le lac Frontenac.

Sur la rive sud du fleuve, la population est déjà nombreuse et là où, il y a deux siècles, s'étendaient de sévères forêts, brillent maintenant dans les cultures les toits de tôle des églises et des villages français.

La vallée du Saint-Laurent est malheureusement étroite et son sol manque de profondeur. Il faut atteindre les lacs pour trouver des terres comparables à celles de la vallée du Mississippi. C'est là, d'ailleurs, un fait général dans le nord Amérique. Comparées aux régions centrales du continent, les rives de l'Atlantique sont relativement stériles ; et c'est une des causes sans doute de la rapide colonisation du Far-West.

La compagnie dont l'amiral de Monts et Champlain étaient les agents, n'exécuta pas plus que ses devancières, les engagements pris envers le roi. Méconnaissant les avis de ses représentants, elle avait tout fait pour décourager les colons et borner ses opérations au commerce des pelleteries qu'elle jugeait plus profitable à ses intérêts pécuniaires.

Cette société fut déchue de ses droits en 1622 et une autre compagnie créée, toujours sous l'obligation de transporter et d'établir des colons au Canada.

Cet engagement ne fut pas davantage rempli. Le roi dut recourir à une quatrième compagnie. Elle était composée de cent membres tenus chacun à verser 3,000 livres. Cette société dite de la Nouvelle-France s'engagea à faire passer au Canada en 15 ans, 4,000 colons catholiques ; elle devait les nourrir pendant trois ans après lesquels elle s'obligeait à leur livrer des terresensemencées. L'acte de concession signé en 1628, devant la Rochelle assiégée, accordait les plus grands privilèges à la compagnie. Elle devenait propriétaire de la Nouvelle-France, recevait le droit d'ériger des seigneuries et même des duchés, sous la ratification du roi. Deux navires tout armés lui étaient donnés ; elle avait à perpétuité le monopole du commerce des fourrures et pour 15 ans le droit exclusif de se livrer à toutes autres opérations commerciales. La pêche de Terre-Neuve, qui employait déjà à cette époque près de 800 navires bretons et normands, restait en dehors de ces concessions.

Abandonné par la précédente Société et réduit à de misérables moyens, Champlain n'était pas, cependant, resté inactif. Son esprit d'humanité et de justice lui avait attiré la sympathie et l'affection des Algonquins et des Hurons chez qui il s'était établi et que les Iroquois attaquaient à ce moment. Champlain dut plusieurs fois se porter au secours de ses alliés. Dans ces expéditions, il découvrit successivement le lac qui porte son nom, le cours supérieur du fleuve, la rivière des Otawas et, en 1615, il parvint jusqu'au lac Ontario.

Attaqué en 1628 par des flibustiers anglais et écossais dirigés par un réfugié français, Champlain fut contraint de s'enfermer avec quarante hommes dans le fort de Québec ; il y fut bloqué pendant six mois et, réduit par la famine, il capi-

tula en juin 1629. Mais la paix avait été conclue le 4 avril de la même année et les Anglais durent évacuer le Canada qui ne leur avait pas été cédé.

Vers 1635, l'établissement des Trois-Rivières fut créé. En 1640, les pères de Saint-Sulpice fondaient sous le nom de Ville-Marie la cité de Montréal qui devait être appelée à un si brillant avenir.

Les Iroquois eux-mêmes demandaient à ce moment aux Français de s'établir sur leurs terres et de conclure avec eux une alliance semblable à celle faite avec les Hurons. Et en 1655, M. de Lauzon, gouverneur pour la compagnie, installa les jésuites à Onnontagué, en pays iroquois.

En 1656, Bourdon reconnaissait la baie d'Hudson, où La Vallière et le jésuite d'Ablon se rendaient en 1661, en remontant le cours du Saguenai. Déjà, les jésuites avaient une mission aux grands lacs de l'ouest qui paraissent avoir été visités bien avant cette époque par l'interprète Nicollet, un de ces obscurs serviteurs de la France dont il n'est pas bon de laisser perdre entièrement la mémoire. Vous me pardonnerez donc aisément, messieurs, de vous parler avec quelque détail de votre collègue de la Nouvelle-France. « Arrivé au Canada en 1618, dit la relation de la Nouvelle-France de 1643, dont j'emprunte un extrait à la précieuse collection de M. Margry, « son humeur et sa mémoire excellentes firent » espérer quelque chose de bon de lui. On l'envoya hiverner avec les Algonquins » afin d'apprendre leur langage. Il y fut seul de français, accompagnant toujours » les barbares dans leurs courses et voyages avec des fatigues qui ne sont imaginables qu'à ceux qui les ont vues ; il passa plusieurs fois sept ou huit jours sans » manger. Il fut sept semaines entières sans autre nourriture qu'un peu d'écorce » de bois. Il demeura huit ou neuf ans avec la nation des Nipissiriniens Algonquins. Là, il passait pour un de cette nation, entrant dans les conseils, ayant sa » cabane et son ménage à part, faisant sa pêche et sa traite. Il fut enfin rappelé » et étably interprète. Il exerça cette charge avec une satisfaction grande des » français et des sauvages, desquels il estoit également et uniquement aimé et » lesquels il sçavoit manier et tourner où il vouloit d'une dextérité qui à peine » trouvera son pareil. »

Dans ses longues courses, Nicollet semble avoir recueilli des notions exactes sur les pays d'en haut. Peut-être même a-t-il connu le Mississipi : « Le sieur » Nicollet qui a le plus avant pénétré dans ces pays si éloignés, m'a assuré, écrit » l'auteur de la relation de 1640, que s'il eust vogué trois jours plus avant sur un » grand fleuve qui sort de ce lac, il aurait trouvé la mer. Or, j'ai de fortes conjectures que c'est la mer qui répond au nord de la Nouvelle-Mexique. »

Quelques années après ces premières découvertes, Colbert rachetait le Canada, Terre-Neuve et l'Acadie. Pas plus que les précédentes sociétés, la compagnie de la Nouvelle-France n'avait tenu ses engagements. Dans son impuissance à les exécuter, elle avait même, dès 1644, cédé tous ses droits aux colons contre une redevance annuelle de 1,000 peaux de castor ; elle ne conservait plus qu'une suzeraineté inutile.

MM. de Courcelles et de Frontenac furent les premiers gouverneurs pour le roi, et c'est seulement sous leur administration, dirigée par l'habile intendant Talon, que les progrès de la colonie commencèrent à s'accroître. La population qui, après 60 ans d'occupation, n'était en 1666 que de 3,400 personnes s'élevait à 10,700 colons en 1683. En 1677, 81,500 arpents de terre avaient déjà été défrichés.

C'est vers cette époque que Cavalier de La Salle commence à figurer dans l'histoire de la colonie.

Parti tout jeune de France, il avait consacré les premières années de son séjour au Canada à apprendre les langues indiennes, dont il finit par parler douze dialectes. Ses premiers voyages de découvertes datent de 1669 : il reconnut, cette année, l'Ohio que les Français, charmés de ses eaux limpides, nommèrent la Belle-Rivière, et le suivit jusque vers son confluent avec le Mississipi.

Éclairés par ces voyages sur les avantages et la beauté du « pays d'en haut », les gouverneurs commencèrent, à cette époque, à préparer la colonisation des terres des lacs. Les Iroquois avaient toujours été un obstacle à l'expansion de la colonie ; mais dans ses luttes contre les Algonquins et contre nous, leur principale nation, celle des Agniesz, avait été tellement maltraitée par le lieutenant-général de Tracy, envoyé de France pour les combattre, que toutes les nations iroquoises finirent par solliciter la paix. Ce fut, en 1671, l'occasion d'un voyage du gouverneur de Courcelles au lac Ontario. M. de Frontenac, précédé de La Salle qui avait déjà pris une grande influence sur ces peuples, retourna aux lacs en 1673, et établit sur la rive nord du lac Ontario le fort de Katarokoui, destiné à commander le pays et à empêcher que le commerce des pelleteries se détournât de Québec pour prendre le chemin de la Nouvelle-Hollande.

Tant par les missionnaires que par les voyageurs, les colons du Canada avaient à ce moment des notions complètes sur les tribus indiennes. Les Hurons et les Algonquins, sur le territoire desquels Québec et Montréal avaient été bâtis, étaient restés nos fidèles alliés, et s'étaient déjà en partie convertis au christianisme. Il en était de même des Abénakis établis sur la rivière Saint-Jean, entre le lac Champlain et le golfe Saint-Laurent. La nation du Péton et la nation neutre, qui habitaient entre les lacs, avaient été exterminées par les Iroquois. Les Ottawas vivaient sur la rivière de ce nom. Menacés aussi de destruction par les Iroquois, ils s'étaient depuis assez longtemps mis sous la protection de la France. Les cinq nations elles-mêmes étaient venues, comme nous l'avons dit, se soumettre à M. de Frontenac.

Malgré l'explicable diversité de leurs langues, tous ces peuples appartenaient évidemment à une race unique. C'étaient des hommes grands et bien proportionnés, d'une couleur rouge cuivrée, aux cheveux noirs et lisses, sans barbe, les yeux légèrement obliques, les pommettes saillantes, le nez prononcé quoique large, un type enfin qui offrait un rapport marqué avec les races malaise et cambodgienne qui vivent à nos côtés, et avait, comme elles, ce caractère de métissage entre la race jaune et des populations au teint plus foncé, mais aux traits plus voisins des nôtres. A l'exception des Esquimaux, toutes les nations américaines répondaient à ce type.

Dans la variété infinie de langues qu'elles parlaient, les linguistes qui se sont occupés de ces matières ont retrouvé des mots et des formes communes et voisines en même temps des dialectes parlés dans les parties de l'Asie et de l'Océanie qui font face à la côte occidentale de l'Amérique. Dans la relation de ses voyages sur les affluents de l'Amazone, le regretté docteur Crevaux rapporte qu'en montrant la tombe de son enfant emporté par la petite vérole, une femme trio lui disait : « Pikinini alélé », mon petit enfant est mort. Le cri de douleur de cette Indienne eut été compris par des femmes Canaques de la Nouvelle-Calédonie.

L'architecture de ceux des peuples du Nouveau-Monde qui, à l'arrivée des Européens, étaient parvenus déjà à un certain degré de civilisation, les monuments élevés par les Mexicains et les populations du Yucatan, par exemple,

offraient aussi des analogies remarquables avec les monuments Khmers qui nous entourent.

Sans attacher à ces traits de ressemblance une importance exagérée, il est difficile de n'y pas voir la preuve d'anciennes communications avec l'Asie. Aucune tradition américaine ne remontait, cependant, à l'époque évidemment très reculée de ces communications. Les légendes mexicaines se bornaient à indiquer la région où coulent le Mississippi et le Missouri comme la terre d'origine des peuples qui, des Taltèques aux Aztèques, ont successivement occupé l'Anahuac.

C'est, en effet, dans le bassin du Mississippi et de ses affluents que les Européens ont découvert ces travaux étonnants, ces tumuli de formes variées et de dimensions gigantesques que, faute de savoir à qui les attribuer, l'on a supposé avoir été élevés par la race inconnue que les Américains ont appelé les Mound-builders.

Toutes les tribus du nord Amérique avaient des idées religieuses communes. Elles croyaient à un Dieu unique, le maître de la vie (Gitche-Manitou). Elles croyaient les âmes immortelles; celles des animaux comme celles des hommes, en sorte que les âmes humaines devaient continuer après la mort à chasser celles des élans et des bisons, heureuses ou malheureuses à ces chasses selon que, dans la vie, elles avaient été lâches ou courageuses, fermes ou non, dans les supplices.

Sur la création, à laquelle tous ces peuples avaient songé, les systèmes les plus divers partageaient les tribus. Les Ottawas prétendaient sortir de trois familles: celle du Grand-Lièvre, celle de l'Ours, celle de la Carpe dont les œufs fécondés par le soleil avaient produit la première femme. D'après les Iroquois et d'autres nations, le maître de la vie, mécontent de sa femme, la précipita un jour du Ciel dans les eaux dont la Terre était alors couverte; reçue sur des tortues, mais ennuyée de vivre sur ce plancher flottant, elle désira et créa la Terre, qu'elle peupla ensuite après avoir été fécondée par deux flèches venues du Ciel. Ses descendants auraient été détruits par un énorme serpent, si le dernier d'entre eux n'eût percé le monstre d'une flèche. Les croyances indoues et les mythes grecs sont, comme vous le voyez, étrangement mêlés dans cette cosmogonie.

En dehors de leur croyance à un Dieu unique, les Indiens honoraient des génies inférieurs, les *Manitous*, qu'ils croyaient présider à la Terre et aux eaux; Michibichi était le nom du génie des eaux et, c'est là, sans doute, l'origine de l'appellation donnée au grand fleuve. Chaque Indien avait, d'ailleurs, un Manitou particulier, son *totem*, en général un animal qu'il avait vu en rêve.

Ils avaient de vagues notions sur leur histoire des 500 dernières années dont ils conservaient le souvenir par deux moyens: « l'un est de faire certains colliers » avec quelques marques pour désigner ce qui est arrivé de plus considérable » durant un certain temps. Ils enferment ces colliers, qui leur servent de registres, dans un coffre. L'autre est de députer tous les ans les uns vers les autres les plus anciens de chaque canton pour réciter cette histoire ou présence du canton assemblé, et la vérifier par les colliers, dont la jeunesse apprend la signification pour l'enseigner à ceux qui les doivent suivre, et conserver ainsi de génération en génération la mémoire des événements les plus considérables. »

Certaines tribus employaient également des signes hiéroglyphiques qu'elles traçaient sur des peaux d'élan ou peignaient sur leurs poteaux funéraires. Dans

ce système d'écriture, un œuf entouré de rayons était l'image du maître de la vie, qui est le germe de tout et est présent partout ; des cercles blancs ou noirs représentaient la vie et la mort ; les astres, les animaux, les forêts et les fleuves étaient figurés par leur image ; une ligne droite indiquait la terre, un arc de cercle au-dessus le ciel, des points à droite, à gauche ou au centre le soleil à son lever, à son midi ou à son déclin ; des lignes descendantes étaient le signe de la pluie ; des pas se dirigeant vers un wigwam faisaient songer à l'hospitalité ; des mains sanglantes étaient le symbole de la guerre.

La croyance des indiens aux récompenses allouées aux braves dans la vie future, leur inspirait un courage vraiment héroïque. C'était un usage général de faire périr dans les supplices les prisonniers de guerre et la constance avec laquelle ces tourments étaient supportés, frappait les Européens d'étonnement.

« Les prisonniers dépendent absolument du chef de l'entreprise. Celui qui a été condamné à mort est mené au travers du peuple rangé en haye de la largeur d'un quart de lieue ou d'une demi-lieue et à mesure qu'il passe, ceux qui se trouvent vis-à-vis de lui, lui donnent quelques coups, soit en lui faisant des coustillades, ou en lui coupant quelque morceau de chair, ou en lui enfonçant des pointes. C'est même une chose fort ordinaire de faire deux coustillades aux deux cotés d'un des tendons du poignet et ayant passé un bastonnet au-dessous du tendon, de faire plusieurs tours de ce bastonnet comme pour lui arracher le tendon. Quand il a souffert tous ces maux, on le ramène dans la case de son maître où il est mis sur un lieu élevé, exposé en spectacle à tous ceux qui lui veulent dire des injures. Quelque fois le maître lui fait grâce, mais ordinairement on le mène, le lendemain, au milieu du village dans une place où il y a un échafaut toujours dressé pour ces exécutions, et là on le brûle avec toutes sortes d'instruments ardents, ce qu'il souffre sans pleurer et sans crier, donnant même des expédients pour lui faire plus de douleur, afin de mieux marquer le mépris qu'il en fait.

» Toute cette exécution se fait sans bruit et sans aucune marque de fureur. Les spectateurs du supplice s'approchent quand il leur plaît, pour brûler le patient, mais avec ordre et gravité et sans cesser de fumer, lui appliquent des brandons de feu ou des fers de haches rouges. J'ai ouï dire à M. l'abbé de la Vergne qu'il avoit appris d'un missionnaire qu'un sauvage ayant cerné la peau de la teste d'un de ces patients, depuis le front jusque par derrière, en suivant la racine des cheveux, et lui ayant arraché toute cette peau, la laissa aux pieds du patient. Un autre sauvage s'étant approché à son tour et lui tenant un brandon de feu appliqué à une partie du corps, ce patient se baissa, ramassa la peau qu'on lui avoit arrachée de dessus la teste, et, voyant le sauvage qui le brûloit attentif à ce qu'il faisoit, le coiffa de cette peau et se moqua de lui. Ils brûlent les femmes et les petits enfants comme les hommes. M. de la Salle a vu brûler une femme, avec l'enfant qu'elle allaitoit. Elles crient quelque fois, mais elles ne pleurent point.

» Un prisonnier ne souffrant pas ses douleurs avec assez de constance au gré des sauvages qui le faisoient souffrir, un sauvage lui dit : « *Je m'en vas te montrer comme il faut souffrir.* » Et s'étant fait lier la jambe avec celle du patient, se fit donner un gros tison bien embrasé, et l'ayant mis comme un coin entre sa jambe et celle du patient, l'y souffrit sans donner le moindre signe de douleur jusques à ce que tison fust éteint par la graisse qui sortit de sa jambe ou de celle du prisonnier.

» Les patients affectoient de ne donner aucun avis pour augmenter leurs dou-

» leurs, qui soit capable de haster leur mort. Un de ces prisonniers ayant dit à  
» ceux qui le brusloient qu'ils n'y entendoient rien et qu'il falloit, pour le bien  
» faire souffrir de la douleur comme il en avoit fait souffrir à tant d'autres de  
» leurs parents, appliquer le fer d'une hache rouge sur le creux de l'estomac,  
» mourut sur le champ au moment de cette application. Il passa pour poltron.

» Ils ne changent point de couleur quand ils entrent dans le combat, et tant  
» que le combat dure, ils sont à peu près autant de sang-froid que dans d'autres  
» temps.

» Ils n'estiment point du tout la valeur des nations de l'Europe qu'ils connois-  
» sent, mais ils mesprisent beaucoup moins les François que les autres nations.  
» Un hollandois disoit à un sauvage que les François estoient esclaves de leur  
» roy, mais que chacun des Hollandois estoit maistre dans la Hollande : « *Si cela*  
» *est, répondit le sauvage, les esclaves valent mieux que les maistres.* »

» Quelsque cruels que soient les supplices qu'ils se font souffrir entre eux, ils  
» aiment encore mieux estre prisonniers les uns des autres que des François.  
» *Il n'y a point de plaisir, disent-ils, à vous faire la guerre, car quand on est pris,*  
» *on est pendu et alors il n'y a pas moyen de chanter la chanson de mort.* »

» Il y a quelques années que 400 Iroquois partirent pour aller détruire le  
» village de Gandastogué. Deux sauvages de ce village chassant dans la forest,  
» sur la route des Iroquois, aperceurent de loin ce party, et l'un des deux dit à  
» l'autre : « *Va viste avertir nos frères que les ennemis arrivent pour les surprendre*  
» *et que je demeure icy pour tascher de les arrester.* » Après quoy, observant ce que  
» les ennemis faisoient pour sçavoir ce qu'il avoit à faire, il aperceut le comman-  
» dant qui s'avança assez loin devant les autres et qui monta sur un arbre pour  
» l'esbranler, après avoir laissé son fusil au pied de cet arbre. Ce sauvage avoit  
» un fusil, un arc, des flesches, un couteau, etc... Il couche en joue ce comman-  
» dant et l'abat ; il court à luy et ayant cerné la chevelure, il l'arrache et la met  
» à sa ceinture ; les ennemis croyent que leur commandant avoit tiré sur quel-  
» ques bestes fauves, ils accourent, le trouvent mort, sans chevelure, et descou-  
» vrent ce sauvage qui les attendoit. Ils luy crient de se rendre et de leur dire  
» des nouvelles. Il refuse l'un et l'autre. Toute la troupe s'estend pour l'enfermer  
» et un Iroquois ayant gagné le derrière, le sauvage, qui ne faisoit pas semblant  
» de s'en apercevoir, se tourne tout à coup vers luy et le tue du fusil qu'il avoit  
» pris au premier ; il court sur celuy qu'il venoit de tuer et n'ayant pas le temps  
» de lui couper la teste, il prend son fusil qui estait chargé, le discharge sur un  
» Iroquois qui le vouloit prendre en flanc et le blesse, après quoy il s'enfuit d'une  
» grande vistesse, jétant en courant tout ce qui le pouvoit embarrasser et ne se  
» réserve que son arc et une flesche. Le plus viste de la troupe des Iroquois se  
» destache et comme ce sauvage s'aperçoit que l'Iroquois le pourroit joindre et  
» qu'il estoit desjà près, il s'arreste tout court et lui perce la poitrine de la flesche  
» qu'il avoit réservée, après quoy, jétant son arc, il s'enfonce dans le bois ; la  
» nuit survient et il s'eschappe (1). »

Dans l'action de ce sauvage Gandastogué, vous trouvez réunis, Messieurs, les  
traits d'héroïsme qui ont fait la gloire de Léonidas et du dernier des Horaces.  
Mais le guerrier Gandastogué n'a trouvé pour le chanter, ni un Tite-Live, ni un  
Hérodote ; c'est à une vicille relation recueillie par l'abbé de Gallinée, que j'em-  
prunte ce récit.

(1) P. Margry, *Mémoire et documents pour servir à l'histoire des colonies françaises*, t. I, p. 354.

Vers l'époque à laquelle nous sommes parvenus, Cavalier de la Salle s'était rendu acquéreur de l'établissement de Katarokoni qu'il appela fort Frontenac et en avait fait le centre d'une petite colonie et le point de départ de ses nouveaux voyages de découverte. En 1679, La Salle, parvenu à la rive sud du lac Michigan, se liait d'amitié avec les Illinois et bâtissait sur leur territoire le fort de Crevecoeur, au sud de l'emplacement où s'élève aujourd'hui Chicago.

Jolliet et le père Marquette avaient déjà reconnu le cours supérieur du Mississippi que les Français du Canada avaient appelé le « Colbert. »

Isolé aux Illinois par les intrigues des jésuites, paralysé par la désertion de ses hommes et par les guerres des Iroquois contre les tribus illinoises, Cavalier de la Salle ne put entreprendre qu'en janvier 1682 le grand voyage de découverte qu'il méditait depuis plusieurs années. Accompagné de 22 Français et de quelques indiens de la Nouvelle-Angleterre, La Salle s'embarqua sur le Mississippi, le 13 février 1682 et le 5 avril suivant, il débouchait dans le golfe de Mexique.

Le découvreur donna le nom de Louisiane aux belles contrées qu'il venait de traverser et en prit possession au nom de la France. Le procès-verbal dressé à cette occasion par M<sup>e</sup> Jacques de la Métairie, notaire de l'expédition est du 9 avril 1682. Après avoir vu la mer, La Salle retourna au Canada en remontant le fleuve et, de Québec, se rendit en France.

Colbert le chargea, l'année suivante, de se rendre par mer aux bouches du Mississippi et d'y fonder une colonie. Mal secondé par le commandant de sa petite flotille, M. de Beaujeu, La Salle manqua l'entrée du fleuve et dut se faire débarquer sur la côte du Texas. Il ne retrouva le Mississippi qu'après des fatigues inouïes et lorsqu'il allait, enfin, atteindre sa colonie des Illinois, il fut assassiné par quelques-uns de ses gens.

Le cadavre de La Salle est resté abandonné sur les bords du fleuve qu'il avait découvert. Mais à défaut d'un tombeau, la France aurait pu, du moins, élever à son glorieux enfant un monument qui consacrerait son souvenir. Elle a laissé ce soin aux Américains et il faut aller au Capitole de Washington pour trouver entre les monuments de Penn et de John Smith, l'image de l'héroïque La Salle.

C'est à un Canadien, à Le Moyne d'Iberville que devait revenir l'honneur de retrouver les bouches du Mississippi. D'Iberville, né à Montréal en 1661, était fils de l'interprète Le Moyne dont on retrouve le nom et les services dans toutes les vieilles chroniques que j'ai pu consulter. Comme ce Nicolet dont je vous entretenais tout à l'heure, Le Moyne était venu tout jeune au Canada et, comme son prédécesseur aussi, il avait été envoyé aux Hurons pour apprendre les langues sauvages. Sa vie entière fut consacrée au service de la colonie. Après avoir longtemps exercé les fonctions d'interprète, il fut appelé à la charge de Procureur-général et anobli en 1668.

Le Moyne d'Iberville, son troisième fils, avait déjà une carrière glorieuse illustrée par ses campagnes d'Acadie, de Terre-Neuve et de la baie d'Hudson. Dans cette dernière croisière, séparé de son escadre par les glaces, réduit à un seul navire de 46 canons et attaqué par 3 frégates anglaises, il en prit une, coula l'autre et mit la troisième en fuite.

Ce fut à ce vigoureux marin que Pontchartrain, avisé de l'intention des Anglais d'occuper le fleuve, confia la mission de reconnaître et de prendre une seconde fois possession de l'embouchure du Mississippi.

D'Iberville s'acquitta de cette tâche en 1699 : il remonta le fleuve jusqu'à Baton-Rouge et laissa un poste à Biloxi. L'année suivante, il fonda Mobile. Le



Moyne de Bienville, son frère, devait, quelques années après, jeter les fondements de la Nouvelle-Orléans.

Les progrès considérables des colonies anglaises de l'Amérique du Nord justifiaient la hâte que mettait le gouvernement de Louis XIV à assurer à la France le cours du Mississippi. La population de la Nouvelle-Angleterre s'élevait déjà à ce moment à 250,000 habitants, alors que 18,000 Français à peine s'étaient fixés au Canada. Charlestown avait été fondée en 1670 et William Penn avait créé Philadelphie en 1682, pendant que La Salle descendait le Mississippi. Les Anglais commençaient déjà à franchir les Alleghany et leur gouvernement cherchait à faire prévaloir ses droits sur le bassin de l'Ohio en alléguant des explorations plus ou moins réelles faites par les colons de la Pensylvanie et de la Virginie. Entre la France et l'Angleterre, c'était en Amérique une sorte de combat pour l'existence dans lequel, par suite de la faiblesse numérique de notre colonie, nous devions, malheureusement succomber. Cette situation frappait vivement l'esprit de quelques-uns des hommes qui avaient illustré les commencements du règne de Louis XIV. Vauban surtout, s'occupait avec passion de la colonisation du Canada : « Si l'on fait attention, écrivait-il en 1699, à la nature et à la qualité de ces établissements coloniaux, on ne trouvera rien de plus noble ni de plus nécessaire en ce qu'il n'y va pas moins que de donner naissance et accroissement à deux grandes monarchies qui, pouvant s'élever au Canada, à la Louisiane et dans l'île de Saint-Domingue, deviendront capables par leur propre force, aidées de l'avantage de leur situation, de balancer un jour toutes celles de l'Amérique et de procurer de grandes et immenses richesses aux successeurs de Sa Majesté. Rien de plus nécessaire parce que, si le roy ne travaille pas vigoureusement à l'accroissement de ces colonies, à la première guerre qu'il aura avec les Anglois et les Hollandois, qui s'y rendent de jour en jour plus puissants, nous les perdrons, et pour lors nous n'y reviendrons jamais. »

D'Iberville lui aussi voyait juste dans l'avenir. Il montrait à Pontchartrain que la création de la colonie de Louisiane devait avoir pour objet moins d'attaquer les colonies espagnoles que d'arrêter la marche des Anglais dans l'Amérique du Nord.

« Si la France, écrivait d'Iberville, ne se saisit de cette partie de l'Amérique, qui est la plus belle, pour avoir une colonie assez forte pour résister à celle qu'a l'Angleterre dans la partie de l'Est depuis Pescadoné jusques à la Caroline, la colonie angloise, qui devient très considérable, s'augmentera de manière que, dans moins de cent années, elle sera assez forte pour se saisir de toute l'Amérique et en chasser toutes les autres nations. »

Le temps ne devait pas tarder à confirmer ces prévisions, car au milieu du dix-huitième siècle, douze cent mille colons Anglais étaient déjà établis sur les bords de l'Atlantique. A l'étroit sur les mauvaises terres de ces régions, ils pouvaient, du sommet des Alleghany contempler les belles prairies du bassin de l'Ohio où les Français occupaient seulement quelques postes épars, mais suffisants cependant pour confiner leurs adversaires entre les montagnes et la mer. Le développement de leur colonisation condamnait fatalement les Anglais à entrer en lutte avec nous.

En cédant l'Acadie à l'Angleterre, le traité d'Utrecht n'avait pas, d'ailleurs, fixé les limites de cette province. Le gouvernement britannique allait jusqu'à prétendre, qu'avec la presqu'île, tout le pays compris entre le Saint-Laurent et la Nouvelle-Angleterre lui avait été transféré.

Le gouvernement français n'avait pas de peine à établir que l'Acadie était

toute entière contenue dans la presqu'île; que nous avions, après la paix d'Utrecht, continué à occuper et à coloniser le rivage ouest de la baie de Fundy; que le cours entier de l'Ohio et du Mississipi nous appartenait en vertu des découvertes de La Salle.

Mais l'occupation exclusive du bassin du Mississipi était pour les deux colonies une question de vie ou de mort. Les Américains et les Canadiens le sentaient; ils ne se préoccupaient guère de l'interprétation que les diplomates pouvaient donner du traité d'Utrecht, et se bornaient à faire des efforts contraires pour s'assurer ces riches pays.

Le gouverneur La Galissonnière attira sur le territoire du Canada une partie des colons français de l'Acadie; il fit expulser de la vallée de l'Ohio les trafiquants anglais qui l'avaient envahie, et prit possession effective du pays par des forts placés aux points principaux.

La colonie française avait fait des progrès remarquables dans les dernières années. Elle ne comptait encore que 25,000 âmes en 1721; elle en avait le double vingt ans après, et plus de 80,000 en 1760. Mais la colonie anglaise était encore quinze fois supérieure en nombre, et c'était là une menace perpétuelle pour le Canada. A son retour en France, La Galissonnière appela l'attention du gouvernement sur cette situation; il représenta le danger que courait le Canada, combien il allait être facile aux Anglo-Américains de percer la longue ligne de territoire sans colons que la France possédait du Canada au golfe du Mexique; il demanda l'envoi de 10,000 laboureurs français pour peupler la vallée de l'Ohio. Le gouvernement de Louis XV ne fit rien pendant que la Grande-Bretagne inondait de ses émigrants la Nouvelle-Écosse et l'Acadie.

Excités et appuyés par la nombreuse population de leurs colonies, les gouverneurs anglais n'hésitèrent pas longtemps à passer des revendications politiques aux prises de possession de fait. En 1751, le gouverneur Dinwiddie avait concédé une partie de la vallée de l'Ohio aux colons de la Virginie, et, l'année suivante, les Anglais établirent un fort au confluent de l'Ohio et de l'Alleghany.

Peu après, des forces françaises se présentaient devant ce poste; elles en exigèrent la remise et, les Anglais l'ayant évacué, elles s'établirent elles-mêmes dans cet ouvrage qui fut appelé fort Duquesne.

Georges Washington, lieutenant-colonel des milices virginiennes, était alors chargé de la surveillance des frontières américaines; il se porta sur le fort Duquesne, et le commandant français ayant envoyé à sa rencontre un détachement de trente hommes, commandé par de Jumouville, pour l'inviter à évacuer le territoire français, Washington surprit ce détachement. En vain Jumouville fit déployer le pavillon parlementaire, donna lecture des lettres adressées au gouverneur anglais Dinwiddie, Washington ne voulut rien entendre et fit attaquer notre petit détachement. Dès les premières décharges, M. de Jumouville fut tué avec la moitié de sa troupe; le reste dut se rendre. Ce guet-apens fut l'origine de la guerre de sept ans, et Washington a été ainsi la cause occasionnelle des désastres et des hontes que cette lutte nous valut.

L'année suivante, M. de Villiers, frère de Jumouville, attaqua à son tour Washington sur la Monongahela. Battus et rejetés dans un fort qu'ils avaient élevé sur les bords de l'Ohio, les Américains durent mettre bas les armes. Dans l'acte de capitulation que les Français eurent la générosité de lui accorder, Washington reconnut formellement avoir assassiné Jumouville; il s'engagea à évacuer les territoires contestés.

Inquiets de ces événements, les gouverneurs et les délégués des treize colonies

anglaises se réunirent en convention à Albany ; ils réussirent à renouveler leur alliance avec les Iroquois et, sur la proposition de Franklin, adoptèrent un projet d'union fédérale dont s'inspirèrent plus tard les Américains insurgés, mais que la Métropole refusa à ce moment de sanctionner.

Le gouvernement de Louis XV était alors arrivé à un tel état de bassesse, qu'il proposa à l'Angleterre l'évacuation réciproque de toute la région comprise entre l'Ohio et les Alleghany. Mais l'Angleterre désirait la guerre, et cette offre ne pouvait la satisfaire ; elle exigea la destruction des établissements français de l'Ohio et celles des forts du lac Champlain, la cession de la côte ouest de la baie de Fundy, l'évacuation de tout le pays au sud du Saint-Laurent.

Ces propositions étaient inacceptables même pour Louis XV. Les Anglais ne les avaient présentées, d'ailleurs, que pour compléter leurs préparatifs de guerre et, en janvier 1755, le général Braddock débarquait en Virginie avec un corps d'armée chargé de conquérir le Canada.

Au mois d'avril suivant, le cabinet de Versailles expédiait de son côté une escadre portant le nouveau gouverneur du Canada, M. de Vaudreuil, et 3,000 hommes sous le commandement de M. de Dieskau. Avisé du départ de cette expédition, le gouvernement anglais chargea l'escadre de l'amiral Boscawen de l'arrêter. Boscawen s'embusqua sur la côte de Terre-Neuve ; et, si le gros de l'escadre française réussit à lui échapper à la faveur du brouillard, deux vaisseaux, dont l'un armé en flûte portait 500 hommes de troupe, tombèrent en son pouvoir.

Cet acte odieux n'était qu'un incident ; sur toutes les mers les vaisseaux et les corsaires anglais couraient sur nos navires de commerce et, en quelques jours, une partie de notre flotte marchande était dans leurs mains.

15,000 Anglo-Américains envahissaient en même temps le Canada, défendu seulement par 6,500 Français, dont 4,000 miliciens.

Le général Braddock, inspiré par Franklin, avait réparti ses troupes en quatre corps. A la tête de la division du sud, il marcha personnellement sur la vallée de l'Ohio et le fort Duquesne. Washington était encore dans son état-major.

Braddock parvint jusqu'à la Monongahela, mais son armée avait à peine passé la rivière qu'il fut assailli par les Canadiens embusqués dans les bois. Quoique cinq fois supérieurs en nombre, les Anglais ne purent débusquer la petite colonne française ; son feu meurtrier leur enleva en quelques heures la moitié de leur effectif. Le général Braddock fut tué ; la déroute des Anglais devint générale, et Washington, abandonnant ses bagages et ses canons, ne put que ramener en Virginie les débris de l'expédition.

L'insuffisance de nos forces n'avait malheureusement pas permis à M. de Vaudreuil d'assurer suffisamment la défense de l'Acadie. Près de 20,000 Français habitaient à ce moment la presqu'île. Il eût suffi de leur porter des armes pour les soulever. Les Anglais ne nous en laissèrent par le loisir. Un corps de troupes débarqué dans la baie de Fundy ruina les établissements que les Acadiens réfugiés avaient créés dans cette partie du Canada. Les Anglais se rabattirent ensuite sur l'Acadie pour exécuter les mesures exécrables que le gouvernement britannique avait décidées. Réunis dans leurs églises, les Acadiens y reçurent l'avis de leur déportation en masse et, le même jour, ils furent tous enlevés à leurs foyers, et dispersés aux quatre coins des colonies anglaises.

Sur le lac Champlain, où commandait pour nous le général Dieskau, les Anglais prirent également l'offensive. Un de leurs corps d'armée essaya vainement d'enlever le fort Saint-Frédéric, et eux-mêmes furent surpris par Dieskau,

battus complètement, et poursuivis jusqu'au camp retranché que le général Johnson avait établi à la pointe nord du lac Saint-Sacrement. Malheureusement Dieskau voulut pénétrer dans le camp anglais avec les vaincus : sa petite troupe épuisée ne put emporter cet ouvrage défendu par la réserve de Johnson ; il fut blessé et pris. Malgré cet échec, les Anglais durent s'enfermer dans leur camp ; leur campagne du lac Champlain était manquée. Ils furent encore moins heureux sur les lacs où ils ne réussirent même pas à faire agir les forces qu'ils avaient rassemblées pour assiéger le fort Niagara.

Ces hostilités constituaient seulement l'état de représailles dont il a été tant question lors de notre différent avec la Chine. La guerre ne fut officiellement déclarée que l'année suivante. Nous n'avions pas à ce moment plus de soixante-quinze vaisseaux de ligne ; les Anglais en comptaient deux fois plus. Ils employèrent ces forces à arrêter les convois que le cabinet de Versailles cherchait à faire passer au Canada et à y transporter eux-mêmes de nouvelles troupes. L'armée anglaise se trouva ainsi portée à 50,000 hommes appuyés sur une réserve de 30,000 miliciens américains.

Pour défendre Louisbourg, le Canada et la vallée de l'Ohio, les Français avaient 8,500 soldats réguliers et environ 10,000 hommes de milice.

Le maréchal de Belle-Isle essaya vainement d'expédier des renforts au Canada. Une escadre de six vaisseaux, partie de Toulon à la fin de 1757, dut se réfugier à Carthagène ; elle y fut bloquée par la flotte anglaise de la Méditerranée et dut renoncer à se rendre en Amérique. Un convoi réuni à l'embouchure de la Charente fut dispersé par les Anglais. Cinq vaisseaux partis de Brest purent seulement arriver à Louisbourg.

Le ministère n'envoya en tout au Canada qu'un renfort de 1,500 hommes. Vaudreuil en avait demandé 5,000. Le gouverneur de Louis XV s'effrayait de voir s'élever les dépenses de la colonie et trouvait que ces « déserts glacés » coûtaient trop chers à la France.

Le marquis de Montcalm, nommé en remplacement du général Dieskau, était arrivé au Canada en mai 1756. Le chevalier de Lévis et M. de Bougainville, alors capitaine de dragons, l'accompagnaient. Montcalm et Lévis allaient, au moins, sauver l'honneur de la France.

La misère était alors extrême dans la colonie : la récolte des grains avait été perdue, et sans un convoi de blé reçu de France, la population aurait manqué de vivres ; on dut la rationner.

Dès son arrivée à Québec, Montcalm prit, néanmoins, l'offensive. En août 1757, il s'empara du fort William-Henry, que les Anglais avaient élevé à la pointe nord du lac Saint-Sacrement, pour défendre New-York.

Les Anglais, de leur côté, investirent Louisbourg, en juin 1758, avec une flotte de quarante-deux vaisseaux ou frégates portant 16,000 hommes de troupes. La place était défendue par 6,000 soldats, miliciens ou indiens ; mais ses belles fortifications tombaient en ruines, et la seule chance des Français était d'empêcher le débarquement de l'ennemi. Une embuscade avait été préparée sur le rivage ; elle fut malheureusement démasquée trop vite. Les Anglais attaqués avant de s'être engagés à fond purent se rembarquer ; ils réussirent à opérer leur descente sur un point non gardé, et rejetèrent la garnison dans la place. Elle s'y défendit avec énergie. Madame de Drucour, femme du gouverneur, donnait l'exemple aux troupes, se montrant à découvert sur les remparts, et mettant elle-même le feu aux pièces. Mais après six semaines de siège, les murailles croulaient ; l'escadre française avait été incendiée dans le port ; il fallut capituler :

5,000 soldats et marins restèrent prisonniers, et, selon l'usage adopté par les Anglais, les habitants de la ville et de l'île furent transportés en France. Les Anglo-Américains étaient désormais maîtres du golfe, et pouvaient intercepter les communications du Canada avec la France.

Une armée anglaise de 16,000 hommes, sous le commandement du général Abercromby, avait en même temps envahi le Canada central. Le plan des Anglais était d'enlever le fort de Carillon qui défendait le lac Champlain, et de marcher ensuite sur Montréal pour isoler Québec. Un corps de 9,000 hommes était, en outre, chargé de s'emparer du fort Duquesne et de la vallée de l'Ohio.

Montcalm, établi à Carillon, n'avait que 3,600 hommes à opposer aux troupes d'Abercromby. Il choisit une forte position entre le lac Champlain et le lac du Saint-Sacrement, à portée de Carillon, et attendit là les Anglais. Abercromby l'attaqua avec 15,000 hommes, le 8 juillet 1758. Du matin au soir de ce jour, les Anglais donnèrent aux positions de Montcalm une série d'assauts furieux; mais repoussés avec des pertes immenses, ils durent battre en retraite à la nuit. Les troupes françaises et les milices canadiennes avaient, dans cette affaire, rivalisé de bravoure. « *Quelles troupes que les vôtres !* » écrivait Montcalm le soir de la bataille, *je n'en ai jamais vu de pareilles.* »

Le fort Duquesne fut malheureusement perdu cette année. Après avoir battu un premier corps anglais, les défenseurs du fort, réduits à 500, et attaqués par une nouvelle armée de 6000 hommes, incendièrent l'ouvrage et se retirèrent vers le lac. La France quittait pour toujours la vallée de l'Ohio.

L'année suivante s'ouvrait sous les plus sombres auspices. A moins d'un puissant secours de la Métropole, la perte du Canada était certaine. Montcalm l'avait écrit à la cour : « *La situation de la Nouvelle-France, disait-il au ministre de la guerre, le 1<sup>er</sup> septembre 1758, est des plus critiques... Les Anglais réunissent, avec les troupes de leurs colonies, mieux de 50,000 hommes; nonobstant l'entreprise de Louisbourg, ils en ont eu 30,000 qui ont agi cette campagne vis-à-vis le Canada. Qu'opposer à cela? Huit bataillons qui font 5,200 hommes; le reste, troupes de la colonie, dont 1,200 seulement en campagne, le surplus à Québec, Montréal, la Belle-Rivière, Pays d'en Haut; puis les Canadiens, il n'y en a eu cette année en campagne qu'environ 2,200... Avec si peu de troupes, comment garder sans miracle, depuis l'Ohio jusqu'au Saint-Sacrement, et s'occuper de la descente à Québec, chose possible? Qui écrira le contraire de ce que j'avance, trompera le roi; quelque peu agréable que cela soit, je dois le dire comme citoyen. Ce n'est pas découragement de ma part ni de celle des troupes, résolus de nous ensevelir sous les ruines de la colonie; mais les Anglais mettent sur pied trop de forces dans ce continent pour croire que les nôtres y résistent et attendre une continuation des miracles qui ont sauvé la colonie de trois attaques.* »

Le ministre de la guerre lui répondit : « *Je suis bien fâché d'avoir à vous mander que vous ne devez point espérer de recevoir de troupes de renfort. Outre qu'elles augmenteraient la disette des vivres que vous n'avez que trop éprouvées jusqu'à présent, il serait fort à craindre qu'elles ne fussent interceptées par les Anglais dans le passage, et, comme le roi ne pourrait jamais vous envoyer des secours proportionnés aux forces que les Anglais sont en état de vous opposer, les efforts que l'on ferait ici pour vous en procurer n'auraient d'autre effet que d'exciter le Ministère de Londres à en faire de plus considérables pour conserver la supériorité qu'il s'est acquise dans cette partie du continent (19 février 1759).* »

Dans d'autres dépêches, le Ministère prévoyait même le cas où la colonie serait réduite à capituler, et paraissait en prendre son parti.

Le désordre de l'administration coloniale se joignait pour nous perdre à l'indifférence du Ministère. L'intendant Bigot, associé avec le munitionnaire général de l'armée, se livrait aux malversations les plus éhontées. Maître absolu des finances de la colonie, Bigot avait pris des fonctionnaires à son image. De l'intendant au moindre commis, tout le monde volait, et Bigot ne reprocha jamais à ses employés que « de voler trop pour leur place ». Le prix de toutes choses était devenu exhorbitant, la douzaine d'œufs se vendait 3 francs, une paire de souliers 40 francs. « Le lieutenant avec 115 francs par mois et le général en chef avec » 25,000 francs par an, meurent également de faim », écrivait Montcalm.

La grandeur d'âme du général ne se démentit pas dans cette extrémité : « Nous avons fait de notre mieux en 1756, 1757 et 1758, écrivait-il à sa femme. » Ainsi soit en 1759, Dieu aidant ; si vous ne faites la paix en Europe. Je combattrai au mieux avec ce que j'aurai, un contre six ! Quel dommage que nous n'ayons pas davantage d'aussi valeureux soldats. »

Les Canadiens abandonnés de la France ne songèrent eux aussi qu'à continuer cette lutte inégale. Des vieillards de soixante ans aux enfants de quinze ans, ils se levèrent jusqu'au dernier homme. Ils restaient seuls pour faire face aux envahisseurs, car, à ce moment, nos alliés indiens, prévoyant notre ruine, nous avaient abandonné. Avec les sauvages pour éclaireurs, les Anglais allaient se trouver à l'abri des redoutables surprises auxquelles ils avaient été exposés dans les guerres précédentes.

L'ennemi attaqua la colonie par quatre côtés à la fois. Une flotte montée par 10,000 soldats réguliers, sous les ordres du général Wolfe, entra dans le Saint-Laurent. 12,000 hommes commandés par le général en chef Amherst marchèrent sur le lac Champlain, d'où ils devaient remonter sur Québec. Une division commandée par le général Prideaux était chargée d'enlever Niagara et devait ensuite rallier les deux autres sur le Saint-Laurent. Un quatrième corps enfin devait expulser les Français du lac Ontario. Ces détachements réunis formaient près de 50,000 hommes. Le Canada ne pouvait mettre en ligne que 5,000 soldats et 15,000 habitants en état de porter les armes.

Montcalm expédia de faibles détachements sur les frontières, et il concentra le gros de ses forces à Québec. La population du Canada s'y porta toute entière, abandonnant ses fermes et ses villages; les femmes et les jeunes enfants voituraient les vivres et les munitions.

M. de Vaudreuil et Montcalm purent ainsi réunir treize mille combattants, dont trois mille soldats réguliers, et un millier d'Indiens restés fidèles à la France. Montcalm campa sur la rive gauche du Saint-Laurent, en arrière des cascades de la rivière de Montmorency, vis-à-vis l'île d'Orléans; il couvrait Québec. La flotte anglaise parut à la fin de juin devant la ville. Pilotée par un officier de marine français, traitre à sa patrie, elle avait pu éviter les bancs et les bas-fonds du fleuve et échapper aux brûlots lancés par Montcalm.

Les Anglais débarquèrent sur la rive du fleuve opposée à Québec, et, de là, incendièrent la ville avec leurs bombes. A la fin de juillet, ils franchirent le Saint-Laurent, s'établirent sur la côte de Beauport et tentèrent de forcer le passage de la rivière Montmorency. Montcalm les arrêta; le tir des chasseurs canadiens paralysa la supériorité de l'ennemi, et le général Wolfe dut battre en retraite. Il désespérait, à ce moment, du succès.

Le général en chef Amherst n'avait pas été plus heureux. A la tête de 12,000 hommes, il descendit du lac Saint-Sacrement sur le lac Champlain où il ne trouva pour l'arrêter que 2,600 Français sous les ordres de Bourlamaque.

Trop peu nombreux pour défendre les forts et tenir en même temps la campagne, les Français se déterminèrent à faire sauter les forts de Carillon et de Saint-Frédéric, et à se replier jusqu'à l'embouchure du Richelieu. Ils se retranchèrent là dans l'île des Noix, et y défilèrent les attaques d'Amherst.

De son côté, le général Prideaux fut tué devant Niagara ; mais son corps d'armée réussit à prendre le fort et accabla ensuite nos petites garnisons des postes des grands lacs. Toute la région des lacs était perdue ; les Anglais tenaient le haut du Saint-Laurent. Menacé de ce côté, Montcalm dut détacher des troupes pour défendre le pays d'en haut, au moment même où un grand nombre de ses volontaires croyant Québec à l'abri, avaient été faire leurs moissons. L'ennemi préparait, cependant, un nouveau débarquement qu'il feignit de vouloir pratiquer au-dessus de Québec.

Le 12 septembre, Montcalm voyait de son camp la flotte anglaise remonter le Saint-Laurent. Inquiet de ce mouvement, il détacha Bougainville pour s'opposer aux projets de l'ennemi. Mais, dans la nuit, Wolfe se rabattit brusquement sur Québec et jeta à terre son armée. Les Anglais escaladèrent dans l'obscurité les falaises d'Abraham qu'on avait crues inaccessibles, et, au matin, surprirent nos avant-postes. Montcalm accourut avec 4,500 hommes seulement. Les Anglais commençaient déjà à se retrancher. Montcalm les assaillit brusquement pour ne pas leur en laisser le loisir. Mais il vint se briser contre les régiments écossais de Wolfe. Après une lutte furieuse, les Français furent repoussés sur Québec et Bougainville, accouru au bruit du canon, arriva trop tard pour changer l'issue de la journée.

Wolfe et Montcalm étaient tombés en même temps sur le champ de bataille. C'étaient deux hommes de pareil héroïsme et les dernières paroles qu'ils ont prononcées sont également à retenir. Tandis qu'on l'emportait mourant, Wolfe entend dire : « *Ils fuient !* » — « *Qui ?* » — « *Les Français.* » — « *Je meurs heureux,* » dit-il avec effort ; et il expira.

Pour Montcalm, deux fois blessé déjà, il avait en ralliant les tirailleurs, reçu une balle dans les reins ; son dernier ordre sur le terrain fut : « *En avant ! qu'on reprenne le champ de bataille.* » Entraîné dans la retraite, il rentra à Québec soutenu par deux grenadiers : « *Combien de temps à vivre ?* » dit-il au chirurgien qui l'assistait : « *Quelques heures seulement, général.* » — « *Tant mieux, je ne verrai pas les Anglais à Québec.* » Et se tournant vers le commandant du Royal Roussillon : « *Ménagez, dit-il, l'honneur de la France.* »

Il avait tout fait, lui, pour préserver cet honneur de toute souillure et, dans cette langue latine qui lui était si chère, il aurait pu dire comme le héros de Virgile :

*Si Perjura dextra  
Defendi possent, etiam hac defensa fuissent.*

L'Angleterre a noblement compris ses devoirs envers les combattants de la plaine d'Abraham. Sur l'esplanade de Québec, un monument commun a été élevé à Wolfe et à Montcalm ; il porte gravés ces mots : « *Mortem virtus, com-  
munem famam historia, monumentum posteritas dedit.* Leur valeur leur a donné  
» le même trépas, l'histoire la même renommée, la postérité le même monu-  
» ment. »

Le lendemain de cette défaite, l'armée battit en retraite sur les Trois-Rivières, après avoir jeté une garnison dans Québec. Le 16 septembre, sur les instances du chevalier de Lévis, les Français se reportèrent en avant ; ils étaient à cinq

lieues de Québec, lorsqu'on apprit que, méconnaissant les instructions de Montcalm mourant, le commandant Ramesay venait de capituler.

Les Franco-Canadiens s'établirent sur la rive gauche du Saint-Laurent. Ils n'occupaient plus que le pays compris entre l'Ottawa, Trois-Rivières et le lac Champlain. Ils adressèrent, avant de succomber, un dernier appel à la France ; il ne fut pas entendu.

Les quatre armées anglaises allaient maintenant converger sur le petit corps de Lévis pour l'écraser. Les Canadiens ne les attendirent pas.

Aussitôt le Saint-Laurent libre de glaces, MM. de Vaudreuil et de Lévis y embarquent leurs troupes sur des canots, la frégate l'*Atalante* les escorte. Les Canadiens arrivent à cinq lieues de Québec sans éveiller les soupçons de l'ennemi ; un corps avancé de 1,400 Anglais va être enlevé. Malheureusement, un artiller français tombe à l'eau et s'attache à un glaçon qui l'emporte ; il est découvert par les sentinelles anglaises ; on le repêche, on le ranime ; il révèle la marche des Français ; la surprise est manquée. Le général Murray, prévenu se porte aussitôt au secours de son avant-garde avec 6,000 hommes et 22 canons et, le 28 avril, il attaque à Sainte-Foy, Vaudreuil et Lévis en marche. Quoique privées de leur artillerie restée en arrière, les Français acceptent le combat et, en quelques heures, ils enfoncent l'armée anglaise, lui tuent 1,800 hommes et prennent tous ses canons.

Peut-être les Français eussent pu à ce moment entrer à Québec avec les vaincus. Faut de l'avoir tenté, Vaudreuil et Lévis durent investir la ville sans artillerie de siège pour la battre et avec des munitions qui s'épuisaient rapidement. Les Canadiens attendaient de France des canons et des munitions. Chaque matin, leurs regards se portaient sur le bas Saint-Laurent. Ce fut une flotte anglaise qui parut. Elle attaqua la flottille de canots de M. de Vaudreuil, l'*Atalante* se fit héroïquement couler pour lui laisser le temps de s'échapper ; mais, le 15 mai, le siège dut être levé.

Les trois corps d'armée ennemie se réunirent enfin devant Montréal, place sans défense où s'étaient concentrés les débris du Canada. Aucun espoir de vaincre n'existait plus. Le 8 septembre 1760, fut signée la capitulation en 55 articles qui nous enlevait pour toujours la Nouvelle-France. Les préliminaires de Fontainebleau et le traité de Paris, ne firent que ratifier l'acte de capitulation. Le traité de Paris est ainsi conçu :

« Le roi de France renonce à toutes prétentions sur la Nouvelle-Écosse ou » Acadie et en garantit la possession au roi d'Angleterre. Il lui garantit de » même celle du Canada, de l'île du Cap-Breton et de toutes les autres îles dans » le golfe et dans le fleuve Saint-Laurent.

» Les sujets de la France auront la liberté de la pêche et de la sécherie dans » la partie des côtes de Terre-Neuve, spécifiée par l'article 13 du traité d'U- » trecht, et dans le golfe Saint-Laurent, à condition que la pêche ne s'exercera » qu'à trois lieues des côtes appartenant à la Grande-Bretagne.

» Georges III abandonne en toute propriété à Sa Majesté très chrétienne, les » îles de Saint-Pierre et Miquelon pour la commodité de la pêche ; Louis XV » s'engage à n'y élever aucune fortification.

» Les limites entre les deux États en Amérique, seront irrévocablement » fixées par une ligne tirée au milieu du fleuve Mississipi, et en conséquence, » la France cède tout le territoire qu'elle possède sur la rive gauche du fleuve à » l'exception de la Louisiane. »

Par un article secret du traité, la France abandonna La Louisiane à l'Espagne



pour la dédommager des pertes que la guerre lui avait fait éprouver. Après cette triste guerre, il fallut encore nous dépouiller, au profit de notre alliée, de la dernière colonie qui nous restait dans l'Amérique du Nord.

Déterminés à ne point vivre sous la domination britannique, les principaux colons quittèrent à ce moment le Canada. Les seuls Français qui manquaient de ressources pour rentrer au pays natal, restèrent sur les bords du Saint-Laurent : ils étaient encore 65,000. Les Missionnaires leur demeurèrent fidèles et c'est en partie à leur action religieuse et nationale, que la France doit d'avoir vu sa race et sa langue se maintenir dans l'Amérique du Nord. Le départ des gentilshommes enleva au Canada son caractère de colonie féodale ; mais la population restée sous l'influence de ses prêtres, a conservé l'esprit religieux qui fait des Canadiens les puritains du catholicisme.

Les premiers moments de la domination britannique furent bien durs pour nos compatriotes séparés. La capitulation de Québec ne tarda pas à être violée ; et, en même temps que les lois anglaises étaient substituées à la coutume de Paris, le Labrador, le Cap-Breton, le Nouveau-Brunswick furent détachés de la colonie. Quoique vaincus de la veille, les Canadiens ne craignirent pas de revendiquer leurs droits. Ces réclamations coïncidaient avec les premiers mouvements de la révolution américaine et le gouvernement britannique eut la prudence de les admettre. En 1774, la province de Québec fut agrandie ; les droits résultant de la capitulation reconnus ; le serment du test supprimé ; les lois françaises rétablies avec la liberté entière de tester qui subsiste encore.

Le bill de 1774 créait en même temps un conseil de 17 membres où les catholiques avaient accès et que d'accord avec le gouverneur, pouvait légiférer sur les matières d'intérêt local. C'est au libéralisme de Fox et à l'esprit de conciliation de lord North que les colons du Canada devaient ces mesures réparatrices. Dans sa haine du nom français, Pitt les combattit avec la dernière vivacité.

Plus violente encore avait été l'opposition des colonies américaines soulevées. Dès ses premières délibérations, en 1774 même, le Congrès de Philadelphie protestait contre ces concessions : il reprochait au bill de donner une sorte de consécration officielle à une religion « coupable d'avoir inondé l'Angleterre de » sang et d'avoir répandu partout l'hypocrisie et la persécution. » La passion religieuse et la haine de race ne pouvaient imaginer rien de plus nuisible aux intérêts des insurgés. Par là, ils se mettaient, il est vrai, en communion avec les sujets anglais du Canada ; mais ceux-ci étaient alors trop peu nombreux pour leur prêter un secours efficace, tandis que le vote imprudent de Philadelphie enlevait pour toujours à l'Union, la sympathie des Canadiens français.

Les conséquences de cette politique insensée ne tardèrent pas à se manifester. Les insurgés, sous les ordres de Montgomery et d'Arnold, envahirent le Canada l'année suivante. Inconscients des haines qu'ils avaient excitées, ils pensaient que la population française allait se soulever en masse à la vue du drapeau étoilé. Le contraire arriva ; les Canadiens prêtèrent le plus fidèle appui à l'Angleterre ; et, après avoir emporté Montréal, les insurgés échouèrent devant Québec où Montgomery fut tué. Malgré son énergie, Arnold ne put que ramener dans la Nouvelle-Angleterre, les débris de son expédition.

Au commencement de 1778, Franklin réussissait à obtenir de Louis XVI, la reconnaissance des États-Unis. Absolument aveuglé sur l'intérêt de la France, le roi alla jusqu'à prendre l'engagement de renoncer à tout jamais à revendiquer le Canada. M. de Lévis avait proposé cependant au ministère français, de saisir cette occasion de recouvrer la Nouvelle-France ; il offrait son épée ; les réfugiés

canadiens, les anciens soldats de Montcalm se joignaient à lui ; on était assuré du concours des habitants ; il suffisait de leur porter des armes. Tout fut inutile ; l'opinion publique engouée de Franklin ne s'intéressait qu'aux Américains ; elle avait déjà oublié nos malheureux compatriotes. Il est cependant bien probable que si l'effort fait par la France aux États-Unis avait été porté sur le Canada, le pays nous serait alors revenu. Cette diversion eût même été sans doute plus utile aux Américains que le concours direct que la France leur prêta. La guerre de l'indépendance américaine se termina en 1782 par la Convention secrète que les agents diplomatiques du Congrès signèrent isolément, abandonnant la France aux risques de la guerre avec l'Angleterre. Tel a toujours été le prix des services que nous avons rendus aux autres peuples.

Malgré la trahison de nos alliés et les efforts de lord Richmond et du jeune Pitt, la paix fut néanmoins conclue à Versailles l'année suivante. Une de ses dispositions cédait aux États-Unis la partie du Canada située au sud du Saint-Laurent. Les villes de Montréal et de Québec se trouvaient désormais à quelques lieues d'une frontière sans protection. Pour la France, elle ne retirait de la guerre aucun avantage. Cependant soixante-six vaisseaux de ligne français et espagnols étaient à ce moment, sous les ordres de d'Estaing, prêts à emporter un corps de 24,000 hommes commandé par Lafayette, qu'ils devaient débarquer au Canada. L'Angleterre, épuisée, n'aurait pu certainement résister à ce formidable armement ; elle était à notre merci.

Le danger passé, l'Angleterre crut pouvoir se départir de la modération dont, depuis 1774, elle avait usé envers les colons français. L'administration du gouverneur Haldimand fut un véritable gouvernement d'oppression, et c'est pour lutter contre les excès de pouvoir dont la population française était victime que se fonda alors le parti constitutionnel qui devait si bien mériter de la colonie.

Mais, encore une fois, les événements extérieurs allaient venir à l'aide des Canadiens. Dès les premières menaces de la Révolution française, le gouvernement anglais, éclairé par la perte des États-Unis, comprit qu'il ne fallait point mécontenter les colons français.

Les royalistes américains s'étaient, d'autre part, établis en assez grand nombre au nord des lacs ; ils étaient étrangers à la langue de la majorité de la population, et le gouvernement avait dû les placer sous un régime particulier. Ce furent là les origines complexes du bill de 1791 que la nécessité arracha à Pitt.

Ce bill divisait la colonie en deux provinces : le haut et le bas Canada, cette dernière comprenant, de la mer à la rivière des Ottawas, les régions où les Français habitaient en plus grand nombre ; il créait pour chaque province un conseil législatif assistant le gouverneur et composé par lui, et une chambre, nommée par des électeurs censitaires ; l'acte d'*habeas corpus* était mis en vigueur, et, si le bill consacrait à la dotation du clergé protestant une partie des terres publiques, il maintenait la dime au profit du clergé catholique. La dime au Canada est du vingt-sixième des produits de la terre, elle a été établie dès l'origine de la colonie, elle subsiste encore. Une de ses conséquences est de faire du vingt-sixième enfant de chaque famille le pupille du curé, tenu de l'élever et de l'instruire. Les familles canadiennes sont si nombreuses, que c'est là, pour les presbytères, une obligation assez lourde.

Dans les années suivantes, les Canadiens durent constamment lutter pour le maintien des franchises et des droits que leur conférait le bill de 1791. MM. Joseph Papineau, Bédard, Paet, de la Rocheblave, Taschereau, les rédacteurs du

journal le *Canadien* étaient à la tête de la résistance des colons contre l'arbitraire administratif mis au service des passions anglaises et protestantes. La Chambre finit, cependant, par avoir raison de l'opposition et de la mauvaise volonté du gouverneur Craig que rappela le ministère britannique inquiet des hostilités dont les États-Unis le menaçaient de nouveau. Le général Prévost, esprit juste et conciliant, s'employa à réparer les fautes de son prédécesseur et à faire cesser l'irritation qu'elles avaient produites dans l'esprit des Canadiens.

Le gouvernement britannique recueillit de suite les bénéfices de cette sage politique. Lorsqu'en 1812, les États-Unis lui déclarèrent la guerre, l'Angleterre n'avait aucun moyen sérieux de défendre le Canada ; toutes ses forces disponibles étaient occupées en Europe. La Chambre mit les milices françaises à la disposition du gouverneur. Le général Prévost n'hésita pas à les employer, et il suffit des 600 voltigeurs canadiens de M. de Salaberry pour arrêter et battre honteusement à Châteauguay une armée américaine d'invasion, forte de 8,000 hommes.

Ces services, exaltés sur le moment par l'Angleterre, étaient complètement oubliés quelques années après, et le gouvernement de lord Dalhousie, successeur de Prévost, fut une lutte continuelle entre la Chambre et l'administration qui tendait ouvertement à abolir l'usage officiel de la langue française, et les droits de l'Église catholique.

Certains Anglais trouvaient qu'après soixante ans de possession, il était temps que le Canada cessât d'être français. Soutenus par les libéraux anglais du haut Canada, appuyés à la Chambre des communes par sir Mackintosh, les colons canadiens finirent par l'emporter : le comte Dalhousie fut rappelé et son successeur sir Kempt s'appliqua à remettre la paix dans les esprits.

Notre révolution de 1830 eût son contre-coup en Amérique, et, malgré les honnêtes efforts du gouverneur Gosford, un souffle révolutionnaire passa alors sur le Canada. On chanta la *Marseillaise* et la *Parisienne* dans les rues de Québec ; des sociétés secrètes se formèrent et, parmi elles, l'association des « Fils de la Liberté » qui prit une rapide importance. A la suite d'un conflit entre cette Société et un club anglais, quelques-uns des principaux colons furent arrêtés. C'est là l'origine de l'insurrection de 1837. Sans autres armes que des faux, de mauvais fusils ou des canons de bois, les insurgés, après des efforts héroïques, après avoir en plusieurs rencontres battu les troupes de la reine, furent définitivement vaincus à Saint-Eustache. Dans le haut Canada, une semblable insurrection des libéraux anglais fut pareillement réprimée.

L'année suivante, les Canadiens réfugiés aux États-Unis constituaient « l'association des Chasseurs » et, appuyés par un certain nombre d'Américains, envahissaient le Canada. Mais ce mouvement, également étouffé dès sa naissance, n'eut d'autre résultat que de sanglantes représailles exercées sur les colons suspects.

Une fraction assez faible de la population française avait pris part à ces échauffourées ; elles servirent cependant de prétexte à l'acte d'Union de 1840 dont toutes les dispositions étaient calculées pour assurer la prédominance de l'élément anglais. Ce bill proscrivait l'usage officiel de la langue française ; malgré la différence de population, il accordait au haut Canada une représentation égale à celle de la province de Québec ; il augmentait, enfin, au détriment de la Chambre élue, les pouvoirs du Gouverneur et de son conseil législatif.

L'événement déjoua les calculs machiavéliques du ministère anglais, et les combinaisons électorales du gouverneur Sydenham. Les libéraux anglais du

haut Canada n'abandonnèrent pas les colons français; les premières élections envoyèrent à la Chambre une majorité libérale qui obligea le gouvernement à capituler, et le ministère de combat de lord Sydenham fut renversé en 1842. MM. de la Fontaine et Baldwin, représentant l'élément canadien et les libéraux anglais arrivèrent au pouvoir.

Ils se retirèrent, il est vrai, peu après devant l'hostilité du gouverneur Metcalf; mais ce fut là le dernier combat politique que les colons eurent à livrer. Cédant devant une opposition croissante, le gouvernement rétablit l'usage de la langue française, rappela les exilés et concéda au clergé catholique une partie des biens des jésuites qui avaient été entièrement attribués au culte anglican.

En l'année 1847, enfin, MM. de La Fontaine et Baldwin revenaient au pouvoir que le parti national canadien n'a plus abandonné depuis. Ils eurent à lutter, à leur tour, contre un mouvement insurrectionnel anglais : le palais où la Chambre tenait ses séances à Montréal fut incendié par la populace, et les torques anglais, alliés aux quelques révolutionnaires français qui suivaient la direction de Joseph Papineau, réclamèrent un moment l'annexion du Canada aux États-Unis.

C'est pour éviter le retour de semblables désordres, que le gouvernement délaissa Montréal. La petite ville d'Ottawa, située à la limite des deux provinces fut choisie pour lieu de réunion des Chambres; elles est restée la capitale officielle du Dominion.

Les ministères de MM. de La Fontaine et Baldwin et de MM. Hincks et Morin occupèrent successivement le pouvoir jusqu'en 1854, année où ce dernier cabinet fut mis en minorité et dut céder la place au ministère Mac-Nab et Morin, élu par les Canadiens français coalisés pour la première fois avec les Conservateurs anglais.

Ce ministère accomplit d'importantes réformes : il aliéna les immenses réserves du clergé protestant dont le prix fut réparti entre les communes pour les besoins de l'instruction publique; il abolit les dernières traces du régime féodal en supprimant la tenure; le conseil législatif fut enfin remplacé par une assemblée élue qui a été elle-même supprimée en 1867.

C'est également de cette époque que date le développement donné aux grands travaux d'intérêt public : le pont Victoria fut jeté sur le fleuve en face de Montréal; des travaux considérables effectués sur le Saint-Laurent en facilitèrent la navigation et le chemin de fer intercolonial fut ouvert sur une longueur de 2,000 lieues. En dehors de la grande ligne du Pacifique actuellement en construction, le Canada compte aujourd'hui près de 13,000 kilomètres de voies ferrées.

Le ministère Cartier et Mac-Donald refondit, en 1866, la législation civile sur le modèle de nos codes en laissant toutefois aux Confessions religieuses, le soin de tenir les actes de l'état civil et de procéder aux mariages et en conservant aux pères de famille, la liberté absolue de tester. L'année suivante, le Parlement métropolitain décida la confédération des deux Canadas, de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick dans laquelle ont été admis depuis le territoire de la baie d'Hudson, le Manitoba et la Colombie.

Cette fédération comprend aujourd'hui 7 provinces : Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, île du Prince-Édouard, Manitoba.

Le gouvernement fédéral se compose du gouverneur-général, du Sénat et de la Chambre des Communes.

Le Sénat formé de 77 membres à vie est nommé par le gouverneur. La

**Chambre des Communes comprend 206 membres élus pour 5 ans, dont 65 appartiennent à la province de Québec.**

Les langues anglaise et française sont employées indifféremment dans les discussions du Parlement. Les documents officiels sont imprimés dans les deux langues.

Les provinces ont chacune un lieutenant-gouverneur et une chambre élective avec des ministres responsables ; elles sont indépendantes du gouvernement fédéral pour tout ce qui concerne les affaires locales. Les décisions qu'elles peuvent prendre en dehors de leur compétence, sont annulées par le gouvernement fédéral.

Le régime municipal, très fortement constitué, est uniforme dans le Dominion.

Depuis la perte de la colonie, l'émigration française au Canada, a été nulle et un grand nombre de Canadiens ont quitté le pays pour s'établir aux États-Unis. L'immigration anglaise a été, au contraire, considérable ; le gouvernement y a aidé de toutes ses forces. A raison de ces circonstances et de la rapidité de multiplication de la race anglo-saxonne, on pouvait assurément craindre que les 65,000 Français que nous avons laissés en 1760 sur les bords du Saint-Laurent, ne finissent par être noyés dans la masse des émigrants anglais et ne perdissent leur langue et leur nationalité. Il n'en a rien été, Messieurs, et les chiffres qui suivent sont de nature à nous rassurer.

La population du Canada s'élève aujourd'hui à 4,500,000 habitants. Sur ce nombre, il y a 1,350,000 Français ; les Anglo-Saxons sont au nombre de 2,600,000 dont 900,000 Anglais, 1,000,000 d'Irlandais et 700,000 Écossais. Il existe dans la confédération, 250,000 Allemands qui se britannisent peu à peu et environ 100,000 Indiens.

Les Français sont en majorité considérable dans le Bas Canada. Québec et Montréal sont leurs centres les plus importants. Québec a aujourd'hui 65,000 habitants dont 50,000 Français. Les progrès de Montréal ne peuvent se comparer qu'à ceux de certaines villes des États-Unis ou de l'Australie. Montréal comptait 15,000 habitants en 1817 et 40,000 en 1837 ; il en a aujourd'hui 170,000 dont 110,000 Français.

Ces chiffres sont certainement rassurants. Cependant, le nombre des Anglo-Saxons du Dominion est déjà double de celui de nos compatriotes et, en présence de cette forte majorité, on pourrait avoir des doutes sur l'avenir de notre race. L'étude des statistiques doit faire écarter cette crainte. Dans la province de Québec, non seulement la colonie française croît rapidement, mais elle augmente encore proportionnellement au chiffre de la population totale. Sur 1,000 habitants de cette province, il y avait en 1850, 752 Français et 248 étrangers ; en 1870, 781 Français et 219 étrangers. Dans la période de 1861 à 1871, la population d'origine étrangère a diminué dans cette province de 2,000 individus ; d'un de ces recensements à l'autre, la population française a augmenté de 82,000 personnes. Dans les comtés qui bordent le Saint-Laurent, de Québec, à la mer, l'élément français est maintenant pur de tout mélange. Les 9 comtés de Belchasse, Montmagny, l'Islet, Kamouraska, Rimouski, Tennisouata, Charlevoix, Chicoutimi, Montmorency, comptaient en 1871, 156,685 Français sur une population de 161,061 habitants.

Ce résultat a été obtenu malgré une émigration de l'élément français dont vous allez tout à l'heure apprécier l'importance.

Dans la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick, la population française

avait été, comme nous l'avons vu, déportée en masse en 1755. Il n'était resté qu'un millier d'Acadiens dans ces provinces. Vous connaissez, Messieurs, le touchant poème d'Évangéline; vous n'avez pu lire sans attendrissement, les vers émus que Longfellow a consacrés au malheur de nos compatriotes :

- Still stands the forest primeval; but under the shade of its branches
- Dwells another race, with other customs and language.
- Only along the shore of the mournful and misty Atlantic
- Linger a few Acadian peasants, whose fathers from exile
- Wandered back to their native land to die in its bosom.

• La forêt primitive est encore debout; mais à l'ombre de ses ramures vit une autre race avec d'autres mœurs et un langage différent. Sur le rivage du triste et brumeux Atlantique, croient seulement quelques paysans Acadiens dont les pères sont revenus de l'exil dans leur terre natale pour mourir dans son sein. »

Ces Acadiens fidèles à la terre des aïeux ont laissé une postérité qui n'est pas prête de disparaître. Leurs fils sont aujourd'hui près de 100,000 et, tous les jours, ils gagnent du terrain. En 1861, il y avait au Nouveau-Brunswick, 120 Franco-Canadiens sur 1,000 habitants; en 1870, 159; à la Nouvelle-Écosse, 66 Français sur 1,000 en 1861; 100 en 1871. L'accroissement de la population acadienne ne provient pas uniquement, il est vrai, de l'excès de naissance. Depuis 1755, bien des Acadiens sont rentrés dans leur patrie. Leurs propriétés avaient été confisquées; ils ont dû vivre de la pêche ou s'établir sur des terres de rebut dans des districts éloignés. Ces circonstances n'ont pu arrêter l'essor de la population acadienne; elle colonise aujourd'hui le Labrador.

Le peuplement du Haut Canada était à peine commencé, quand la France perdit la Colonie. Les Anglais ont depuis, fait porter tout l'effort de leur colonisation dans cette région dont le sol est bien plus riche que celui du Bas Canada. La population de la province d'Ontario s'élève aujourd'hui à 1,900,000 habitants. Sur ce chiffre, on ne comptait en 1851, que 26,400 Franco-Canadiens; ils étaient 120,000 en 1871. Et, aujourd'hui, il y a certainement plus de 150,000 Canadiens dans notre ancien pays « *d'en haut*. » C'est sur les bords de l'Ottawa, que la population française est concentrée; mais il existe également un noyau assez considérable de Canadiens entre les lacs Huron et Érié, vis-à-vis l'État américain du Michigan rempli lui-même de nos compatriotes.

La région qui forme aujourd'hui la province de Manitoba, paraît avoir été explorée seulement en 1731, par MM. de Varennes de la Vérandrye. Après avoir découvert le lac Winnipeg et la Rivière Rouge, les de la Vérandrye remontèrent la Saskatchewan, jusqu'aux montagnes rocheuses. Au moment de la cession du Canada, les Français avaient fondé sur les bords de la Rivière Rouge et de la Saskatchewan, les établissements de fort Bourbon et de fort La Reine. La beauté du pays et l'abondance des chasses continuèrent à attirer dans cette région, un certain nombre de Canadiens et de leur union avec les femmes indiennes, celles des Crées notamment, proviennent ces métis que les Français appellent « Bois-Brûlés » et les Anglais « Half-Breds. » Tout ce pays appartenait à la Compagnie de la baie d'Hudson qui le céda en 1859 au gouvernement Canadien. Il y existait en ce moment 10,000 habitants environ pour la plupart « Half-Breds », Écossais provenant d'une colonie fondée par lord Selkirk ou bois-brûlés français, ces derniers plus nombreux. En colonisant cette région, les Anglais d'Ontario cherchaient à assurer définitivement la prépondérance saxonne dans le Dominion. Sans tenir compte des droits des métis, le premier gouver-

neur William Mac-Dougall mit en vente les terres de la Rivière Rouge. Les métis, dépossédés, formèrent un comité national dont l'Écossais John Bruce fut nommé président et Louis Riel, âgé alors de 26 ans seulement, secrétaire. Menacés par les émigrants anglais qui envahissaient le pays, les métis s'emparèrent de Fort William et, les Half-Breds s'étant retirés de la lutte, les sang-mêlés français remplacèrent Bruce par Louis Riel qui forma un gouvernement provisoire et prit comme pavillon national le drapeau blanc, fleurdeliacé, timbré de la harpe d'Irlande. Cette levée de boucliers fut apaisée par l'archevêque de Saint-Boniface, Mgr Taché, qui disposait d'une grande influence sur les métis. Une amnistie fut décrétée et le district de la Rivière Rouge, érigé en province sous le nom de Manitoba, envoya aujourd'hui au Parlement fédéral, deux sénateurs et cinq députés.

— Vous savez, Messieurs, comment ce mouvement vient de se reproduire ; comment après la concession à la compagnie du chemin de fer transcontinental de terres sur lesquels ils prétendaient avoir des droits, les métis du Manitoba se sont soulevés à l'appel de Riel. Après avoir fait éprouver des échecs assez graves aux troupes du Dominion, Riel vient d'être battu à Batocho sur le Saskatchewan par les troupes du général Middleton. Ce dénouement était fatal ; malgré leur bravoure, les métis devaient succomber sous des forces et une organisation supérieures. Riel s'est rendu aux autorités canadiennes. Espérons que le gouvernement fédéral usera avec modération de sa victoire et que, tout en poursuivant la construction du Continental, il saura tenir compte des droits des premiers occupants de ces régions et de ceux des Indiens (1).

Malgré ces événements, nous pouvons encore espérer que l'élément français se maintiendra dans le Manitoba comme il l'a fait au Canada. Même dans ces terres lointaines, le souvenir et l'amour de la France se sont maintenus. Le Français y est le bienvenu et quand, en 1873, M. H. de Lamotho visitait la Rivière Rouge une vieille métisse lui disait de son accent normand :

« Ah ! m'sieu, chez nous c'est pas du monde des vieux pays. Dans c'pays cite, nous » sommes des pauvres Français sauvages. Mais, voyez-vous, nous sommes d'ben bons » Français tout de même. »

La province de Manitoba contenait en 1882, 100,000 habitants sur lesquels environ 30,000 Français ou métis, 4,000 indiens et 7,000 Mennonites russes ; le reste représente les divers éléments de la race anglo-saxonne mêlée à un certain nombre d'Allemands. En 1873, douze ou quinze métis représentaient notre nationalité au Manitoba. Le nombre des Français a doublé depuis, et leur situation sociale et matérielle s'est singulièrement améliorée. Monseigneur Taché, l'archevêque de Saint-Boniface, est pour beaucoup dans ce résultat. Dans le Dominion, du reste, l'action du clergé français est autant nationale que religieuse.

Winnipeg est la capitale du Manitoba, Saint-Boniface bâtie sur la rive opposée de la Rivière Rouge est son faubourg. Winnipeg était en 1870 un village de 400 habitants ; c'est aujourd'hui une ville de 30,000 âmes ; les Canadiens l'appellent la ville Champignon.

Un courant d'immigration se dirige de la France sur ces régions ; il est favorisé par les agents que le Canada entretient à Paris. Depuis le Krach, bon nombre de jeunes gens de familles se sont même établis au Manitoba ; avec les débris de leur fortune, il leur est encore possible d'y mener la vie large du

(1) Riel a été pendu depuis.

gentleman farmer. Du Canada surtout, de nombreux colons se dirigent vers la « Petite France » de la Rivière Rouge.

La région située entre les grands lacs, les États-Unis et l'océan Pacifique, pourra nourrir un jour 100,000,000 d'habitants, dont un tiers au moins semble appelé à parler notre langue et à continuer la France.

Nous n'aborderons pas dans cette conférence l'histoire de la Louisiane; mais je ne saurais passer ici sous silence l'œuvre de colonisation française que les Canadiens opèrent dans les États de la Nouvelle-Angleterre qui leur sont limitrophes: dans le Maine, le Vermont, le Massachusetts et le New-Hampshire. Il paraît incontestable que dans ces provinces l'ancienne race américaine diminue ou, du moins, reste stationnaire, que l'accroissement de la population provient uniquement des émigrants. Les Franco-Canadiens se font particulièrement remarquer dans cette œuvre de substitution. Tandis, d'ailleurs, que les Irlandais et les Allemands perdent leur individualité et s'américanisent rapidement, les Canadiens résistent à cette absorption et, en même temps que leur religion, conservent leurs mœurs, leur langue, l'habitude de s'unir entre eux.

De 1850 à 1870, la population française de ces quatre États a passé de 47,000 à 137,000; elle a triplé. Dans cette même période, les autres étrangers ont passé de 274,000 à 329,000, accroissement qui est bien loin, comme vous le voyez, d'être proportionnel à celui des Canadiens.

Les Franco-Canadiens sont également représentés à New-York et dans les États américains situés au sud des lacs et du Manitoba. Ils forment le dixième de la population du Michigan et le sixième de celle de Montana et du Dakota. Dans ce dernier État, il existe à Pembina un centre canadien important. Dans l'Illinois, le Minnesota, le Wisconsin et l'Iowa, qui dépendaient autrefois de la Nouvelle-France, les groupes d'anciens Français sont constamment renforcés par les émigrants canadiens.

En regard de ces progrès de la population, il faut placer le développement intellectuel continu des Franco-Canadiens.

L'instruction publique a fait depuis vingt ans des progrès immenses. Dans la seule province de Québec, il existe 5,000 écoles, fréquentées par plus de 200,000 petits Français; le huitième du budget provincial est affecté aux dépenses d'instruction publique. Au-dessus de ces maisons d'éducation est placée l'Université « Laval », créée par le premier évêque de Québec. Les études y sont malheureusement restreintes au droit, à la médecine et à la littérature. Il n'existe au Canada aucune école supérieure où les sciences de l'ingénieur soient enseignées, et c'est, paraît-il, une cause regrettable d'infériorité pour les colons français. La jeunesse tout entière se consacrant aux études de droit ou à la médecine, le pays est encombré d'avocats et de docteurs qui ne trouvent guère l'emploi de leurs connaissances dans un pays où les maladies sont rares, la longévité extrême et où, malgré leur sang normand, les habitants ne paraissent pas avoir conservé les habitudes processives de leurs ancêtres.

Aussi, même à Québec, l'industrie et le commerce sont en grande partie dans les mains des Anglais; les ouvriers canadiens ne trouvent pas l'emploi de leurs bras dans le pays, et c'est parmi eux, surtout, que se recrutent les nombreux immigrants français de la Nouvelle-Angleterre.

Les études littéraires sont, au contraire, en honneur chez les Canadiens. Les journaux de langue française y sont très répandus; il s'en publie dix à Québec seulement, dont quelques-uns comptent jusqu'à 10,000 abonnés.

Avant 1840, le bagage littéraire des Canadiens ne consistait guère qu'en com-



plaintes ou en chansons satiriques. Les Canadiens ont toujours eu pour les chansons le goût le plus vif ; ils y ont recours dans toutes les circonstances politiques ou nationales. Ils ont souvent des voix magnifiques que, de l'Atlantique au Pacifique, des frontières américaines aux solitudes glacées du Nord, on entend retentir sur les fleuves ou dans les forêts. C'est à des chansons que les métis du Manitoba confient le souvenir de leurs exploits, et l'extrait suivant de la ballade des *Sept Chèvres* vous donnera une idée de ces chansons, proches parentes de celles de nos gaillards d'avant :

J'avons tué presque toute son armée ;  
De la bande, quatre ou cinq se sont sauvés.  
Et vous aviez vu les Anglais,  
Et tous les Bois-Brûlés après !  
De butte en butte les Anglais exultaient,  
Les Bois-Brûlés jetaient des cris de joie !  
Qui en a composé la chanson ?  
C'est Pierre Falcor, le bon garçon.  
Elle a été faite et composée  
Sur la victoire que nous avons gagnée !  
Elle a été faite et composée :  
Chantons la gloire de tous ces Bois-Brûlés.

Dans la province de Québec, la langue est naturellement plus châtiée, et les sujets seuls permettent de distinguer les romances du bas Canada de nos chansons de France.

Depuis 1840, une littérature plus sérieuse a succédé à ces chansons : les œuvres de Garneau, de Taché, Routhier, Fréchette, Tassé et Crémazie sont aujourd'hui lues en Europe, et l'Académie française a récemment couronné un des volumes de poésie de M. Fréchette.

S'il faut en croire les récits des derniers voyageurs qui ont visité les bords du Saint-Laurent, le luxe a fait récemment de considérables progrès au Canada ; il se manifeste surtout dans les attelages, les fourrures et les toilettes des femmes, et charge très lourdement le budget des familles. On reproche aussi aux Canadiens leur routine agricole ; on les accuse d'avoir assassiné leur sol. Le même grief peut être formulé contre tous les peuples de l'Amérique. Aux États-Unis comme au Canada, les terres de l'Atlantique ont été vite épuisées ; les agriculteurs ont dû s'enfoncer de plus en plus dans l'intérieur, et ces procédés sauvages de culture ont ainsi contribué peut-être à la colonisation du Far-West.

J'ai déjà fait allusion au rapide développement des chemins de fer canadiens. Le Pacifique canadien, qui reliera bientôt les deux océans, de Montréal à Port-Moody, aura à lui seul une longueur de 4,650 kilomètres ; il sera terminé l'année prochaine. Ce sont, surtout, des ouvriers franco-canadiens qui ont contribué à sa création ; ils s'établiront, sans doute, en partie sur le parcours encore désert de la voie ferrée, et deviendront le noyau de nouvelles agglomérations françaises. Le chemin de fer du Nord relie Ottawa à Québec, qu'une des lignes du « Grand Tronc » rattache au Sud, à Halifax et Portland. C'est dans ce dernier port qu'atterrissent les paquebots canadiens de la compagnie Allan, quand les glaces ont fermé le Saint-Laurent.

À côté de ce réseau de chemins de fer, le Canada possède peut-être les plus belles voies fluviales du monde entier. Des navires de douze cents tonnes peuvent, par le Saint-Laurent, les canaux et les lacs, aller charger les blés de Chi-

ago, tandis que le canal Erié, qui met en communication Chicago et New-York, ne peut porter que des bateaux de deux cent cinquante tonneaux.

Les facilités que le pays offre ainsi à la navigation ont amené la formation d'une marine marchande qui est aujourd'hui plus considérable que la nôtre. Le Dominion possède déjà 1,000 bateaux à vapeur jaugeant 125,000 tonnes, et 6,500 voiliers portant plus de 1,200,000 tonneaux.

Malgré la crise commerciale des dernières années et l'emploi de jour en jour plus généralisé du fer et de l'acier, la construction des navires est une industrie encore florissante : on ne construit nulle part à meilleur marché qu'à Québec.

L'exploitation des forêts trouve dans cette industrie et dans la construction des édifices un débouché considérable, et, cependant, l'exportation des bois se chiffre annuellement par plus de cent millions.

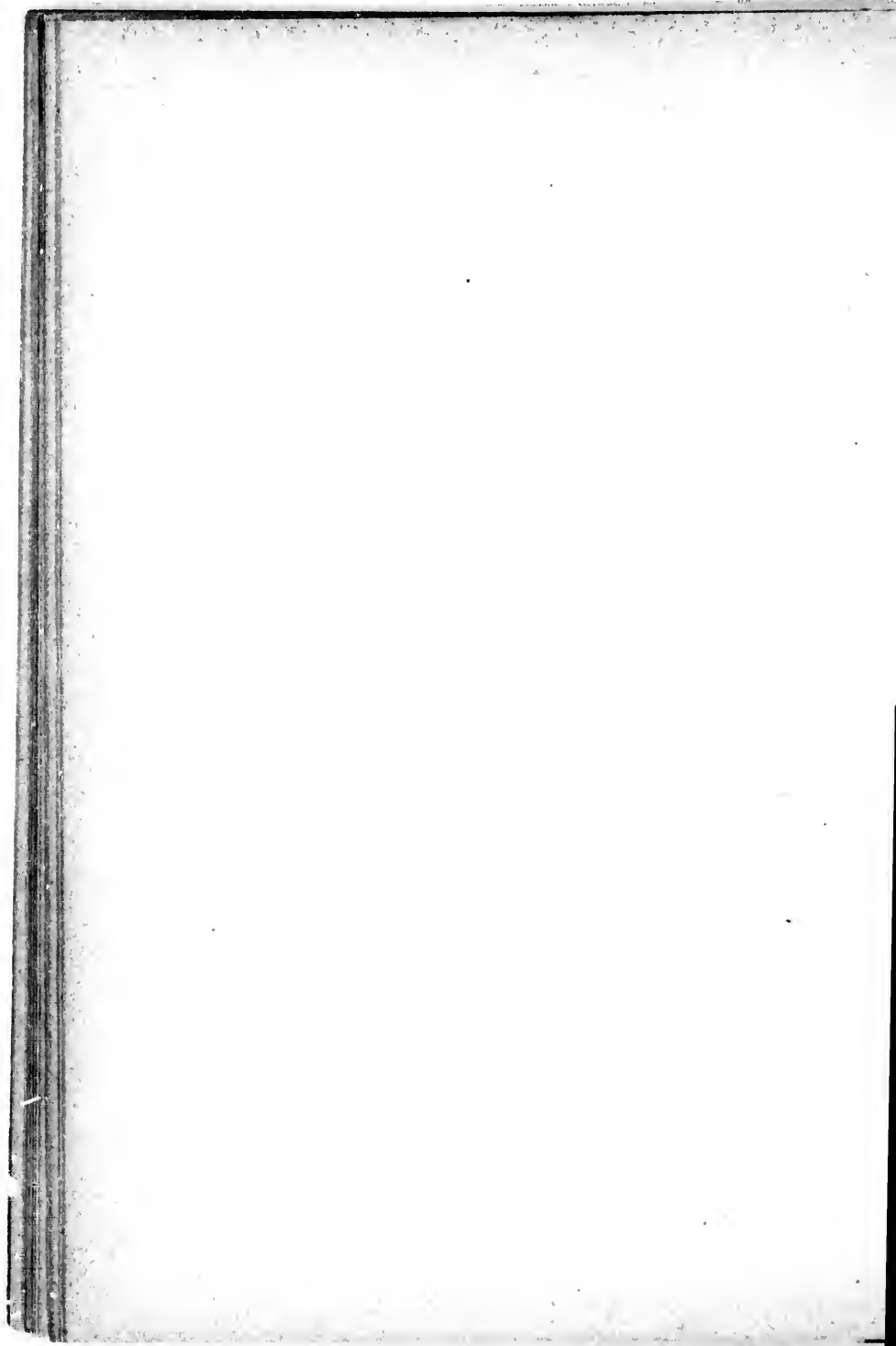
L'exploitation des mines prend de jour en jour une importance plus grande : la production annuelle du charbon de terre dépasse aujourd'hui un million et demi de tonnes.

Les mines de pétrole ont également une très grande importance : 900,000 hectolitres d'huile minérale sont extraits des puits chaque année.

La pêche, enfin, constitue une industrie des plus florissantes; elle est pour nous particulièrement intéressante, à raison du grand nombre de Français qui s'y livrent : le produit annuel des pêcheries est de quatre-vingt-dix millions.

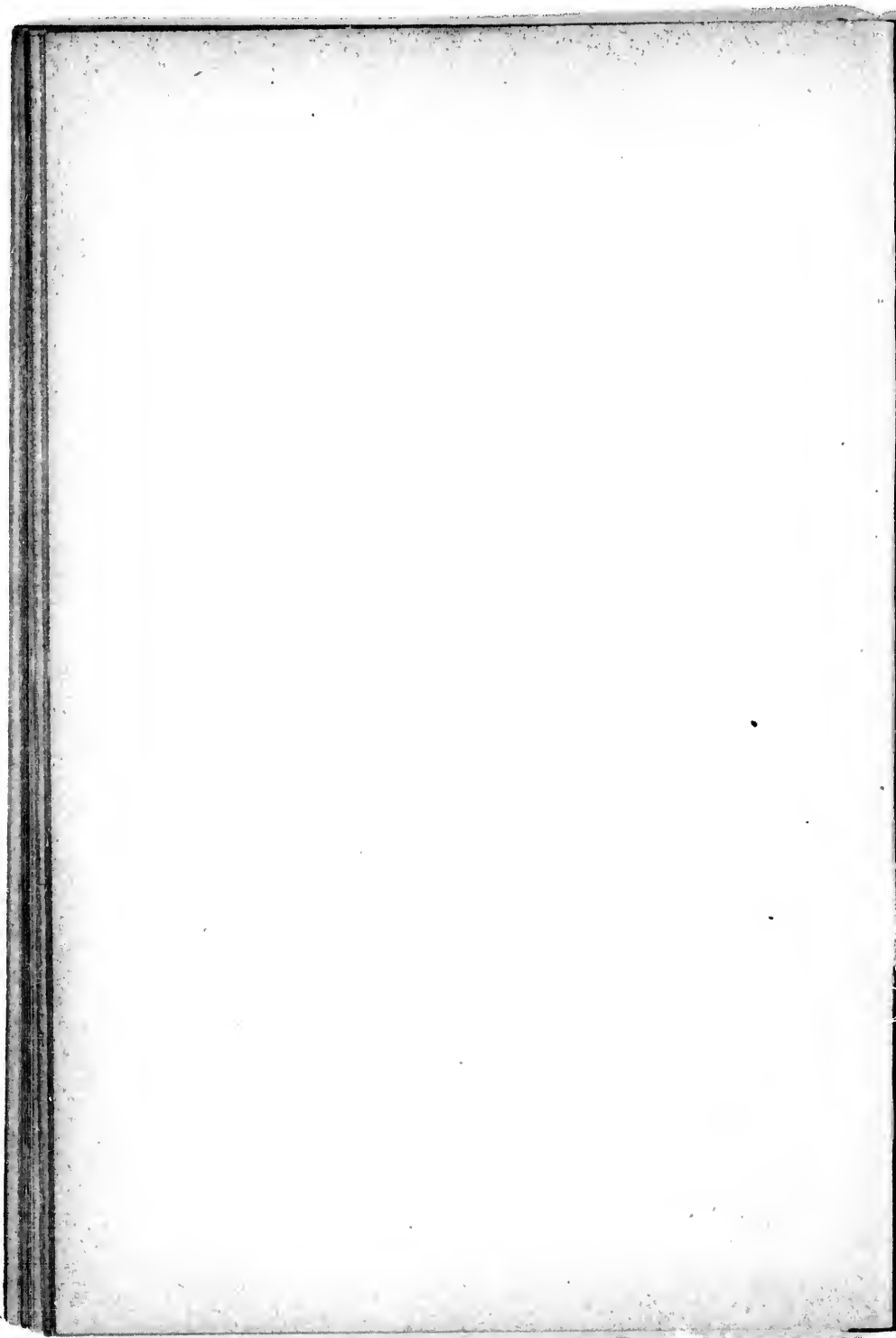
Dans le cours de cette conférence, j'ai eu occasion de faire ressortir l'affection et le dévouement que les Canadiens français ont conservé pour la mère-patrie. Ce sentiment si vif est allié chez eux à un attachement profond au gouvernement britannique qui, depuis de longues années, s'est montré si empressé à leur concéder toutes les libertés compatibles avec le lien national. L'union avec l'Angleterre est, pour les Canadiens, le plus sûr rempart de leur nationalité, que les États-Unis seuls peuvent menacer. Les colons le comprennent bien. Convaincue, de son côté, du loyalisme des Canadiens, l'Angleterre se repose avec confiance sur leur fidélité. Elle a déjà éprouvé la vérité des paroles que le Dr Taché prononçait en 1846 : « Si jamais l'Amérique du Nord cessait d'être britannique, le » dernier coup de canon tiré pour le maintien de la puissance anglaise le serait » par un bras canadien. »

Depuis quinze ans déjà, le dernier soldat anglais a quitté le Canada. Ce sont les milices canadiennes qui seraient appelées, en cas d'invasion américaine, à défendre leur pays. Malgré la disproportion du nombre, le Canada se repose sur elles avec tranquillité.



II

L'INDE FRANÇAISE



## II

# L'INDE FRANÇAISE

---

Messieurs,

Dans une conférence dont vous avez certainement conservé le souvenir, M. d'Auxais a récemment étudié devant vous la géographie de l'Inde. Après la description qu'il vous a faite du pays, j'ai cru utile de placer l'histoire des établissements que nous y avons possédés. Familiarisés avec le théâtre des événements que j'ai à raconter, vous pourrez les suivre plus aisément.

De la conférence de M. d'Auxais, vous n'avez, cependant, à retenir que les parties qui se réfèrent à la péninsule indienne proprement dite, à la contrée comprise entre les monts Vindhya et le cap Comorin. Cette région a été le siège à peu près exclusif de nos établissements et le théâtre des luttes qui nous les ont ravés. C'est là que doit se concentrer le sujet de cette conférence.

La péninsule indienne forme, entre la mer d'Oman et le golfe de Bengale, un plateau triangulaire dont la base est appuyée au nord à la petite chaîne des Vindhya, et dont le sommet est, au sud, le cap Comorin. C'est une terre d'élévation médiocre et, cependant, de formation bien antérieure à celle de l'Inde septentrionale. Comme le sont aujourd'hui Ceylan et Sumatra, l'Inde péninsulaire paraît avoir été jadis une île immense dont les Vindhya constituaient le rivage nord.

Les côtés est et ouest de ce triangle sont formés par les Ghattes. Les Ghattes orientales, dont la hauteur moyenne n'excède pas 500 mètres, longent la côte de Coromandel. Les Ghattes occidentales, bien plus élevées, bordent comme un véritable quai la côte de Malabar ; à leur extrémité sud, leur relief s'accroît encore pour former le massif des Nilgerry, dont les points culminants dépassent 2,500 mètres. Une profonde dépression, par où passe aujourd'hui le chemin de fer de Madras à Calicut, sépare les Nilgerry d'un dernier renflement du sol, la montagne des Éléphants et des Cardamomes, dont les pentes extrêmes vont mourir au cap Comorin.

La péninsule est inclinée dans son ensemble de l'ouest à l'est et, à l'exception de la Nerbuddah, c'est dans le golfe de Bengale que vont se jeter ses principaux fleuves : le Cavery, la Kristna, le Godaveri, le Mahanaddy.

La contrée ainsi délimitée est le Deekkan. D'après les hymnes védiques, c'était là le pays opposé à l'Aryavarta, le Dakchinapatta.

Des races différentes de celles qui vivent dans les vallées du Gange et de l'Indus habitent le Deekkan. Les Indianistes désignent ces populations sous le nom générique de Dravidiens. Ce sont, semble-t-il, les Dasyous noirs des Védas ; mais les Aryas du Pendjab, dont la force d'expansion s'est portée tout entière sur la Djumma et le Gange, ont peu connu les Dasyous d'au-delà les Vindhya, et les Védas ne font allusion à ces tribus du sud, que pour les englober dans les vagues imprécations dont le peuple Arya était si libéral envers les races étrangères.

A raison de certaines affinités de langage, on a voulu voir dans ces antiques races du Deekkan des émigrés des hauts plateaux de l'Asie, des frères des Mongols et des Ostiaks que l'invasion aryenne aurait séparés du gros de la nation. Mais ce sont là des inductions téméraires et, pour en démontrer le peu de sûreté, il suffit de remarquer que les Aryas eux-mêmes n'avaient conservé aucun souvenir de leur propre migration : les plus anciens chants védiques ne parlent jamais de leur origine occidentale.

Quoi qu'il en soit, les idiomes dravidiens sont nettement distincts des langues de souche aryenne ; quelques mots sanscrits seulement ont franchi les Vindhya, Quatre langages différents, employés par près de 50 millions d'hommes, se partagent la péninsule : le canara et le mayalalam, parlés au nord et au sud de la côte de Malabar ; le télंगा, en usage dans les vallées du Godaveri et de la Kristna ; le tamoul, qui est la langue du nord de Ceylan et de la côte de Coromandel, de Madras au cap Comorin.

Les Dravidiens ne diffèrent pas sensiblement des types européens ; la couleur seulement les en distingue ; mais, dans la péninsule même, on retrouve toutes les teintes de la peau, du jaune clair au noir le plus foncé. La différence du climat des deux côtes, celle des professions, l'influence des castes paraissent les causes uniques de cette variété de nuances. Vivant sur le même sol et provenant sûrement d'une souche unique, ne voit-on pas, mêlés sur tous les points de l'Inde, le brahmane blanc, le Kchatrya au teint cuivré, les jaunes Vaisyas et les Soudras à la peau noire.

Si, grâce aux Védas et aux récits des auteurs grecs, nous avons des données suffisantes sur l'histoire et la vie des Aryas de l'Inde, il n'en va pas ainsi des peuples du Deekkan. Les connaissances géographiques d'Hérodote ne dépassaient pas l'Indus. L'expédition d'Alexandre compléta ces notions, mais le conquérant lui-même s'arrêta à l'Hydaspe ; et c'est seulement sous Séleucus Nicanor que les Grecs atteignirent le Gange. Mégasthènes, ambassadeur de ce prince, visita Palibothia, la Patna d'aujourd'hui, et de là recueillit sur les mœurs des Indiens du Deekkan, sur les castes, sur les productions du pays, des notions que Strabon et Arrien ont utilisées.

Les Ptolémées inaugurèrent les relations directes de l'Occident avec la Péninsule : le port de Bérénieu et celui de la Souris, sur la mer Rouge, étaient le point de départ des navires qui, sous la dynastie des Lagides, visitaient la côte de Malabar. Eudoxe de Cyzique fit plusieurs fois ce voyage. Au rapport de Posidonius, Eudoxe découvrit sur la côte d'Afrique, dans sa dernière traversée, une proue sculptée, débris d'une galère que les gens du pays affirmaient être venue de l'Occident. Les pilotes de la Méditerranée reconnurent, dans cette épave exposée à Alexandrie, les restes d'un navire de Cadix qui n'était jamais revenu d'un voyage sur les côtes atlantiques de la Mauritanie. Il existait donc,

au sud de l'Afrique, un passage par lequel les navires pouvaient se rendre aux Indes. Eudoxe dévoua sa vie à le découvrir. Au moyen de subventions fournies par les négociants de Naples et de Marseille, il entreprit un premier voyage au cours duquel périrent ses vaisseaux. De retour en Lusitane, après mille dangers, Eudoxe tenta une seconde expédition dans laquelle il a disparu. A Vasco de Gama était réservée la gloire d'ouvrir la voie que le navigateur grec avait cherchée avec tant de persévérance et d'énergie.

Sous le règne d'Auguste, Hippalus découvrit le régime des Moussons ; celle du sud-ouest, à laquelle les anciens donnèrent son nom, amenait dans l'Inde les commerçants d'Égypte qui repartaient avec la mousson du nord-est.

Toutes ces notions, si péniblement acquises, furent perdues dans le bouleversement général qui accompagna la ruine de l'Empire ; et ce sont les Arabes qui, de nouveau, ont fait connaître l'Inde à l'Occident. Dès le huitième siècle, les armées du calife Walid soumettaient le Pendjab et le Moultan. En 1188, les Musulmans s'emparèrent de Delhi, et dans le siècle suivant, ils étendirent leur domination sur toute la vallée du Gange.

A la fin du treizième siècle, Marco Polo visita l'Inde. Le voyageur vénitien révéla à nos pères la puissance et les richesses du Grand Mogol et, frappé de la grandeur morale de la religion de Bouddha, il en entretint l'Occident pour la première fois. Depuis deux mille ans déjà, Çakyamauni était venu « guérir la maladie du monde et lui enseigner la pitié ; » et, dans l'évangile seulement, l'Europe avait pu saisir un écho lointain de sa voix.

Deux siècles encore s'écoulèrent avant que Barthélemy Diaz découvrit le cap de Bonne-Espérance. Quelques années après, en 1498, Vasco de Gama débarqua à Calicut.

Dans les années suivantes, les Portugais occupèrent successivement divers points de la côte et notamment Goa, qui devint, sous Albuquerque, le centre de leurs possessions ; mais partout où ils s'étaient établis, les Lusitaniens ne devaient pas tarder à être supplantés par les Hollandais.

Vers cette même époque, les Français commencèrent à trafiquer dans les mers de l'Inde. Parmentier, un des capitaines de la maison Ango, paraît avoir été le pionnier de cette navigation. Les voyages de nos compatriotes, délaissés pendant les guerres de religion, ne furent repris que sous Henri IV, qui concéda à une société de Rouen le privilège du commerce avec l'Inde, dont elle ne paraît pas avoir longtemps usé.

Une compagnie plus importante, créée par Richelieu, en 1632, concentra ses efforts sur Madagascar, où Pronis et de Flacourt fondèrent successivement Fort-Dauphin et Sainte-Marie. Ce sont en partie les droits que cette prise de possession a donnés à la France que nous revendiquons aujourd'hui.

Le commerce des Indes rapportait à ce moment des profits considérables aux Hollandais et aux Anglais. Pour faire bénéficier la France de ce trafic, Louis XIV établit en 1664 la Compagnie des Indes-Orientales. La Compagnie reçut pour cinquante années le privilège du commerce dans les mers d'au-delà le cap de Bonne-Espérance ; elle eut droit, pour ses convois, à l'escorte des vaisseaux du roi, et Louis XIV s'engagea en outre à l'indemniser de toutes les pertes qu'elle pourrait éprouver dans les dix premières années de sa fondation. Le capital de la Compagnie fut souscrit par la Cour, les bourgeois de Paris et les commerçants des principales villes du royaume. L'académicien Charpentier avait rédigé, sous l'inspiration de Colbert et du roi, les prospectus et les appels aux souscripteurs. Cette campagne fut menée avec une habileté qui ferait honneur aux lan-



ceurs d'affaires de nos jours; elle est un de plus frappants exemples de la part personnelle que Louis XIV prenait aux détails de son gouvernement.

La première expédition de la Compagnie, placée sous les ordres de M. de la Haye, s'attarda à Madagascar qu'on considérait alors comme le point d'appui nécessaire de toute opération dans l'Inde. C'est seulement le 24 décembre 1667 que les premiers vaisseaux de la Compagnie abordèrent à Calicut. Caron, ancien agent de la Société hollandaise des Indes, était à la tête de ce convoi. Un Persan d'Ispahan, nommé Marcara, qui avait la pratique du commerce de l'Orient, lui avait été adjoint. Au commencement de 1668, Caron établit une factorerie à Surate; deux ans après, Marcara fondait une deuxième loge à Mazulipatam, sur les domaines du roi de Golconde.

Les premières opérations de la Compagnie paraissent avoir été fructueuses; mais des dissentiments éclatèrent bientôt entre Caron et Marcara, et, dégoûté par les calomnies de son rival, le Persan finit par abandonner l'Inde. Avec quelques-uns de ses partisans, il alla créer à Bantam un comptoir que les Hollandais détruisirent quelques années après.

Resté seul à la tête des affaires, Caron réussit à faire admettre en France la nécessité d'occuper et de fortifier un point de la côte pour s'abriter, au besoin, des attaques des indigènes. Malgré l'incapacité dont il avait fait preuve à Madagascar, M. de la Haye fut encore mis à la tête d'une petite escadre pour l'assister. Caron et de La Haye tentèrent vainement de déloger les Hollandais de Pointe de Galle. Ils furent plus heureux à Trinquemale; mais les Français étaient à peine maîtres de cette place, que la flotte de l'amiral Hollandais Van Goëns l'investissait. La Haye, abandonnant à ses propres forces la garnison française qui dut capituler quelques jours après, se dirigea sur la côte de Coromandel, où il s'empara de San-Thomé.

Un si mince résultat n'était pas de nature à satisfaire la Compagnie; elle rappela son agent. Avant de débarquer en France, Caron avait cru prudent de toucher à Lisbonne, pour s'assurer des intentions du gouvernement à son égard; il périt avec son navire en entrant dans le Tage.

L'amiral de La Haye et Baron le remplacèrent comme directeurs. Assiégés peu à peu dans San-Thomé par les forces réunies des Hollandais et du roi de Golconde, ils furent contraints de capituler malgré une vigoureuse défense.

Ce résultat était fatal; il avait été prévu, d'ailleurs; et avant la reddition de San-Thomé, François Martin, commis de la Compagnie, avait reçu mission de rechercher le lieu d'un nouvel établissement. Martin choisit dans le Carnate, à l'embouchure de la petite rivière de Gingy, un terrain désert qu'il acheta au roi de Bèjapore. La capitulation accordée aux défenseurs de San-Thomé les laissait libres de se rendre où ils voudraient. La plupart de nos compatriotes s'embarquèrent pour Surate avec les directeurs de La Haye et Baron; mais soixante d'entre eux, sous la direction de Martin, aimèrent mieux s'établir sur les terres que leur chef venait d'acquérir. Ils arrivèrent en avril 1674 sur les bords du Gingy, où Martin fonda une petite loge que les indigènes du voisinage nommèrent Pondoutcherri, le nouveau village. Pondichéry naissait au milieu des convulsions politiques, au bruit des trônes du Deckan croulant de toutes parts. Dès 1676, le roi de Bèjapore, duquel Martin tenait ses droits, était battu et asservi par Aureng Zeyb. Sevadgi, chef des Mahrattes, ravagesit en même temps la côte de Coromandel et, pour conjurer la ruine de son établissement naissant, Martin dut payer tribut à ce brigand.

Golconde succomba enfin, en 1677, devant les armées d'Aureng Zeyb. La chute

de cette plage eut au moins pour effet de rappeler les Mahrattes dans le nord, et Pondichéry put respirer.

La Compagnie avait prêté au gouverneur du Carnate, Shero Khan Lodi, une somme assez considérable que le Nabab, ruiné par les pillages mahrattes, ne pouvait rembourser. Martin profita de cette circonstance pour obtenir la renonciation de Shero Khan à tout droit de souveraineté sur Pondichéry, et se faire céder les revenus de sa banlieue. Quelques années après il achetait des Mahrattes, redevenus maître du Carnate, le droit de fortifier son comptoir.

En 1689, la guerre éclata de nouveau entre la France et les Pays-Bas, et, trois ans après, une flotte hollandaise, montée par plus de 3,000 soldats ou marins, paraissait devant Pondichéry. Pour défendre sa ville, Martin disposait de 34 Européens et de 300 indigènes employés aux filatures de la Compagnie. Il résista cependant, mais il dut bientôt se rendre, et, le 8 septembre 1693, les Français évacuèrent Pondichéry, après dix-neuf ans d'occupation.

Quelques années auparavant, Aureng Zeyb avait cédé Chandernagor à la France; mais, comme Surate et Mazulipatam, ce comptoir n'avait encore aucune importance, et il semblait bien qu'en s'embarquant pour l'Europe, Martin emportait avec lui l'avenir de la colonisation française.

L'agent de la Compagnie fut accueilli à Paris avec les égards que méritaient ses services. Les directeurs, éclairés par lui sur l'importance de Pondichéry, et un peu honteux de l'abandon dans lequel ils l'avaient laissé, firent des démarches pour obtenir à la paix la restitution de l'établissement et ce fut, en effet, une des clauses du traité de Ryswik.

Pendant les quatre années de leur occupation, les Hollandais avaient considérablement augmenté les fortifications de Pondichéry; la Compagnie dut leur rembourser les sommes qu'ils avaient consacrées à ces travaux.

Rétabli dans son ancien emploi, Martin était de retour dans la colonie en 1693. Des ressources assez importantes avaient été mises à sa disposition. Il en fit l'emploi le plus intelligent. C'est de cette époque que date l'ouverture des principales rues de la ville.

Deux ans après, la Compagnie se décidait à transférer de Surate à Pondichéry le conseil supérieur de l'Inde, dont elle nommait Martin président. Incapables d'exploiter fructueusement leur privilège commercial, les directeurs de Paris avaient déjà recouru, pour battre monnaie, à la vente à des particuliers de licences autorisant à faire le commerce de l'Inde. Dans les premières années du dix-huitième siècle, le négoce de la colonie passa ainsi entre les mains de maisons de commerce qui réalisèrent des bénéfices considérables, alors que la Compagnie n'avait pu entretenir ses agents.

Martin mourut à Pondichéry, le 30 décembre 1706. Sur la plage déserte qu'il avait acquise trente ans auparavant, il laissait une ville de 40,000 habitants, siège d'un commerce florissant. Les relations avec les princes en voisinage avaient toujours été des plus cordiales. Les fortifications de Pondichéry n'excitaient aucune méfiance dans l'esprit des nababs de Carnate; ils y voyaient, non pas une menace pour eux, mais une protection nécessaire contre les attaques des Hollandais. Les successeurs de Martin devaient largement bénéficier de la confiance et de l'affection qu'il avait su inspirer aux indigènes.

Tous ces services n'ont pu faire vivre la mémoire du fondateur de Pondichéry. Le nom de Martin, comme ceux de Dumas, de Bussy et de Paradis, est tombé dans l'oubli. Le grand Dupleix lui-même, s'il a laissé des admirateurs, c'est en Angleterre qu'il faut les chercher. C'est là seulement que ses concep-

tions et son œuvre ont été étudiées. La mise en pratique de sa politique a fait la grandeur de la Compagnie anglaise des Indes. Et la France qui, ne sait rien de Dupleix, est étonnée de voir les Anglais placer ce grand homme à côté des fondateurs de leur Empire indien.

Notre pays, Messieurs, n'est pas complètement responsable de cette coupable indifférence. Aucun historien français, digne de ce nom, n'a pris soin de rappeler à la nation les grandes actions de nos compatriotes de l'Inde. Pour connaître l'histoire des Français dans ce pays, le colonel anglais Malleson a dû l'écrire. Son intéressant ouvrage me servira de guide dans la suite de ce récit.

Les privilèges et le monopole concédés pour cinquante ans à la Compagnie, en 1664, devaient prendre fin en 1715. Ce monopole, déjà restreint par les licences de commercer vendues aux particuliers, avait cessé d'exister en fait depuis 1712, époque à laquelle la société céda les droits et avantages commerciaux qu'elle n'était plus en état d'utiliser à un syndicat de négociants malouins.

Malgré ce sacrifice, la Compagnie n'était pas parvenue à éteindre son passif ; elle laissait à Surate des dettes depuis longtemps impayées et, se trouvant sur cette place en état virtuel de banqueroute, elle avait perdu toute considération dans l'Inde.

Dulivier, qui remplaça Martin et ses successeurs, le chevalier Hébert et de la Provostière, abandonnés sans ressources à Pondichéry, durent assister inactifs aux graves événements qui suivirent la mort d'Aureng Zeyb et dont les agents entreprenants d'une société puissante auraient pu tirer un parti si avantageux.

La Compagnie était réduite à cet état d'impuissance, lorsqu'elle fut réunie à celle d'Occident pour former la Compagnie des Indes.

Ce n'est pas ici le lieu d'étudier, dans leur détail, les combinaisons financières de Law, dont cette fusion des deux sociétés n'était qu'un épisode. Vous connaissez, d'ailleurs, dans leurs lignes principales, les vastes projets du financier écossais.

A la naissance des sociétés, l'échange en nature des produits constituait seul le commerce. La monnaie, créée ensuite, avait singulièrement facilité les transactions ; mais c'était encore un instrument d'échange incommode. Law pressentit que les paiements pourraient être avantageusement opérés au moyen d'un signe sans valeur intrinsèque ; mais qui serait, cependant, la représentation de valeurs réelles. Beaucoup plus léger et mobile que les métaux, le papier était naturellement désigné pour servir d'espèce.

De ces vérités devenues aujourd'hui banales, mais alors nouvelles, Law tirait des conclusions plus contestables. L'abondance des espèces, disait-il, est le facteur du travail et du commerce. Émettre du papier-monnaie, c'est augmenter le numéraire et, par suite, accroître le commerce et la richesse du pays. Les gouvernements se sont bornés jusqu'à présent à emprunter à des particuliers. Cette conception est fautive. Le devoir de l'État est de donner le crédit et non de le recevoir. Être banquier est dans sa mission. S'il ne veut le devenir, qu'il crée au moins un établissement qui remplisse, sous sa garantie, la mission qui lui incombe.

Ces conceptions, où l'on trouverait peut-être le germe du socialisme moderne, étaient trop nouvelles et trop hardies pour être accueillies. Law fut seulement autorisé à créer une banque de dépôt et d'escompte. Malgré la médiocrité de son capital de fondation, cet établissement eut immédiatement sur les affaires la plus heureuse influence. Les producteurs dont la banque escomptait les billets purent, sans accroître leur capital, développer leurs opérations ; l'intérêt de l'argent

baissa; l'usure cessa immédiatement. Pour la première fois, en France, le crédit montrait sa force. Le régent aida à ce mouvement en autorisant à recevoir les effets de la banque en paiement des impôts. C'était le premier pas vers une banque d'État. Le 4 décembre 1718, la banque fut, en effet, déclarée banque royale. Le roi devenait garant des billets.

Law avait déjà reçu le privilège de la Compagnie d'Occident et avait successivement acquis le monopole de la vente des tabacs, de la traite des noirs et du commerce avec le Sénégal. Pour l'exploitation de la Louisiane seulement, il avait formé une compagnie au capital de 100 millions divisé en deux cent mille actions de 500 francs. Enfin, au mois de mai 1719, la Compagnie des Indes Orientales fut, sur sa demande, réunie à la compagnie occidentale, et les deux sociétés fusionnées prirent le nom de Compagnie des Indes. La nouvelle compagnie était tenue d'acquitter les dettes laissées dans l'Inde par l'ancienne société.

Il ne m'est pas possible ici de suivre Law dans toutes les combinaisons auxquelles, pressé par les exigences de l'esprit public et par l'exagération de ses propres promesses, il fut contraint de recourir pour reculer la catastrophe dans laquelle s'engloutit le système. Il suffit de constater qu'au milieu des folles spéculations où elle s'était engagée, la nouvelle compagnie n'avait pas oublié l'Inde. Pour la première fois depuis de longues années, elle expédia à Pondichéry un convoi abondamment pourvu de marchandises et d'argent.

Le Noir, qui gouvernait à ce moment la colonie, consacra ces premiers envois à éteindre les dettes laissées à Surate par l'ancienne compagnie. Cet acte d'honnêteté releva dans l'Inde le crédit français; et, lorsque dans l'écrroulement du système Pondichéry fut de nouveau délaissé, Le Noir trouva chez les nababs et les grands commerçants de la côte de Coromandel un crédit suffisant pour attendre des jours meilleurs. Lui-même les vit luire, et la dernière partie de son sage gouvernement fut une période de développement marqué pour le commerce de Pondichéry.

La prise de Mahé, par l'escadro de M. de Pardailhan, étendait en même temps les limites de nos possessions. Mahé de la Bourdonnais commandait un des navires de cette flotte, et la prise de la ville fut son œuvre. Le rivage, battu par une houle énorme, était inaccessible aux embarcations de la flotte. Sur le conseil de la Bourdonnais, M. de Pardailhan fit construire avec les espars de ses navires un immense radou d'où, comme récemment à Sfax, les troupes s'élançèrent à l'assaut de la ville. C'est pour rappeler le service ainsi rendu par Mahé de la Bourdonnais, que M. de Pardailhan, altérant légèrement le nom de la ville, l'appela Mahé, du nom de son conquérant.

La Bourdonnais avait alors vingt-six ans. Enfant de cette ville de Saint-Malô qui fut si longtemps pour la France une pépinière de grands marins, il s'était embarqué à dix ans et n'avait depuis cessé de naviguer. Aidé de quelques conseils, lui-même s'était instruit dans toutes les sciences de l'ingénieur et du marin, et ainsi s'étaient développés chez lui cette énergie de caractère et cet esprit fécond en ressources qui devaient lui permettre plus tard de dominer les situations les plus difficiles.

Mais la Bourdonnais ne fit alors que paraître dans l'Inde. Dix années devaient s'écouler avant qu'il revint dans l'océan Indien comme gouverneur des îles de France et de Bourbon, et c'est plus tard encore que nous le retrouverons mêlé aux grands événements qui, joints à des malheurs que la France eut longtemps immérités, ont jeté sur son nom un éclat que des révélations récentes viennent seulement de ternir.

Quelques années auparavant, Joseph-François Dupleix était entré dans le service des Indes. Fils d'un des directeurs de la Compagnie, il avait été nommé à vingt-trois ans premier conseiller et commissaire des guerres à Pondichéry. En l'envoyant aux Indes, son père avait voulu, dit-on, le détacher des mathématiques qui l'avaient absorbé et auxquelles il fut redevable peut-être de cet esprit profond et sûr que nous verrons faire porter les combinaisons politiques les plus audacieuses sur les calculs et les probabilités les plus sévèrement raisonnés. Dans cette situation de membre du conseil supérieur, Dupleix trouva des loisirs qu'il consacra, avec l'assentiment de la Compagnie, à des opérations commerciales entreprises pour son compte personnel. Par une sorte d'application inconsciente du pacte colonial, on s'était jusqu'alors borné à importer à Pondichéry les marchandises d'Europe et à exporter en France les produits de l'Inde. Dupleix ne tarda pas à reconnaître que le commerce français avait un plus vaste champ à exploiter, et il inaugura le commerce spécial des côtes avec les grands marchés de l'intérieur auxquels Pondichéry devait, dans sa pensée, servir d'entrepôt. Des bénéfices considérables récompensèrent son initiative ; mais, desservi par des collègues envieux, il fut suspendu de ses fonctions en décembre 1726. Sa disgrâce dura quatre années, après lesquelles la Compagnie, pour lui faire oublier l'injustice dont il avait été victime, le nomma directeur à Chandernagor.

Quoique Chandernagor fût alors le centre de loges créées successivement à Kassimbazar, à Jougdis, à Balassore et à Patna, cet établissement était dans une situation déplorable. Laissés sans aucun moyen d'action, les agents que la Compagnie entretenait dans ce comptoir avaient perdu tout esprit d'initiative et, « devant les quais déserts de la ville, ils voyaient le rapide courant de l'Hoogly » emporter les navires et les marchandises destinés à leurs rivaux du vieux Calutta (1). »

C'est ce comptoir ruiné que Dupleix entreprit de relever. Avec son initiative et son audace habituelles, il engagea dans cette entreprise toute la fortune qu'il avait acquise à Pondichéry ; les commis de la Compagnie, stimulés ou même commandités par lui, imitèrent son exemple ; les marchands indiens ne tardèrent pas à affluer à Chandernagor et, quand il quitta l'établissement, au lieu de trois ou quatre barques qu'il y avait trouvées, Dupleix laissait une flotte de plus de soixante-dix navires, transportant les produits du Bengale des ports de la mer-Rouge aux côtes de la Chine et du Japon.

Le moment est venu où la force des choses va entraîner la Compagnie et la France à sa suite à prendre une part plus active aux affaires de l'Inde. Pour suivre les événements complexes dans le détail desquels j'ai à entrer, il est nécessaire d'exposer en quelques mots quelle était alors la situation politique de ce vaste pays.

Des princes mogols de la famille de Tamerlan gouvernaient l'Inde depuis la conquête de Babour. Leur puissance avait acquis son apogée sous Akbar le Grand. Après avoir réduit Caboul, Lahore et le Cachemyre, et conquis tout le nord du Deckan, ce prince avait fait fleurir dans son vaste empire les arts et les sciences et mérité de donner son nom à une ère nouvelle. Aureng Zeb, le plus grand de ses successeurs, avait encore gouverné l'Inde d'une main ferme ; mais sous ses descendants efféminés, dont la vie s'écoulait loin de leur peuple, au fond des palais de Delhi, parmi les bayadères et les bouffons, la décadence avait été rapide.

(1) Malleison.

Nadir, shah de Perse, n'avait pas eu de peine à s'emparer de Delhi, et ne l'avait évacué que moyennant la promesse d'un tribut annuel de soixante dix millions. Aux Persans avaient succédé les Mahrattes qui, sous le règne de Moham-med Shah, enlevèrent au Grand Mogol la majeure partie de l'Inde moyenne, de la province d'Agra aux bords de la Kistna et de la mer d'Oman au golfe du Bengale. Leurs chefs de bande régnaient à Poonah, à Gwalior, dans le Guzerat, à Tanjore, et les provinces qui ne leur obéissaient pas étaient les victimes de leurs dévastations périodiques.

A la suite de la désorganisation et des désordres causés par ces malheurs, la plupart des soubahs de l'empire s'étaient attribués une indépendance presque absolue, et ne conservaient plus pour le souverain du Delhi, autrefois si redouté, que les apparences du respect et de la soumission. Au vigoureux gouvernement d'Akbar, avait succédé ainsi une féodalité absolument semblable à celle qu'avait connue l'Europe au moyen âge ; car les nababs les plus puissants, agissant vis-à-vis des soubahs comme ceux-ci avec l'empereur, une anarchie complète régnait dans l'Inde.

Dans une de ses belles études, Macaulay a comparé l'histoire des infortunés descendants d'Aureng Zeb à celle des successeurs de Théodose et de Charlemagne, et aucun des ingénieux rapprochements du Plutarque anglais n'est plus frappant.

Telle était la situation de l'Inde, lorsqu'après neuf ans d'administration, Le Noir fut remplacé par Benoit Dumas, gouverneur des îles de France et de Bourbon, auquel la Bourdonnais était appelé à succéder dans le gouvernement des îles.

Dumas était, lui aussi, un vieux serviteur de la Compagnie. Venu dans l'Inde à 17 ans, en 1713, il avait quitté Pondichéry huit ans après, pour aller remplir à Bourbon d'importantes fonctions. Il y avait été nommé gouverneur et, après huit ans d'absence, il revenait à Pondichéry comme gouverneur-général de nos possessions de l'Inde. C'était un homme rompu aux affaires coloniales, habile et circonspect ; mais énergique aussi et sachant faire respecter le nom français.

Dès son arrivée à Pondichéry, l'habileté de Dumas fut mise à l'épreuve. Dost Ali Khan venait de succéder comme nabab de Carnate à son oncle Sadutoulla. Il avait dédaigné de prendre l'investiture du soubah du Deckan et, cherchant un appui éventuel contre des revendications possibles, il s'était rapproché des Français.

Dumas profita de ses bonnes dispositions pour solliciter le droit de battre monnaie qui lui fut, en effet, concédé en 1736. Cette faveur fut pour la Compagnie, une source de bénéfices qui s'élevèrent bientôt à près de sept cent mille livres par an, car les roupies françaises ne tardèrent pas à être recherchées dans l'Inde entière, et leur frappe devint considérable.

Dans cette même année, Tchunda Sahib, gendre de Dost Ali, s'emparait de Trichinopoly, place très forte située sur le Cavery, à environ 50 lieues au sud-est de Pondichéry. Le territoire de Trichinopoly confine au royaume Mahratte de Tanjore, que se disputaient à ce moment Sahodgi, fils du dernier rajah, et son cousin Sidodgi. Chassé de Tanjore par son rival, Sahodgi demanda à Dumas les secours nécessaires pour revendiquer ses droits ; il promettait, en échange, de céder aux Français la ville de Karikal et sa banlieue.

Dumas accepta ces offres ; il s'engagea à fournir à Sahodgi des fonds et des munitions, et expédia immédiatement, pour prendre possession de Karikal, deux vaisseaux, parmi lesquels ce *Saint-Géran* dont le touchant roman de Bernardin

de Saint-Pierre a popularisé le nom. Mais, dans l'intervalle, l'usurpateur avait été abandonné de ses partisans, et l'héritier légitime, rappelé à Tanjore, était remonté sur le trône. L'assistance des Français lui devenant inutile, Sahodgi différa sous divers prétextes de remettre Karikal aux envoyés de Dumas. Quand Tchunda Sahib qui venait, nous l'avons dit, de s'emparer de Trichinopoly, apprit que Sahodgi avait ainsi manqué à sa parole, il offrit immédiatement à Dumas d'assiéger Karikal pour le compte des Français ; et, s'en étant emparé sans coup férir, il fit remise à la France, le 14 février 1739, de la ville, du fort de Kircan Gurwie qui défend ses approches et du territoire environnant. Pertab-Singh, successeur de Sahodgi, détrôné peu après, ratifia cette cession deux ans après.

La famille de Dost-Ali venait à peine de rendre ce service à la Compagnie, que son chef avait à lutter contre une nouvelle invasion des Mahrattes. Réunissant à la hâte une armée de dix mille hommes, Dost Ali essaya de défendre les gorges de Dalnacherry qui donnent entrée dans le Carnate ; mais la trahison d'un de ses officiers livra une des passes aux bandes ennemies et le vieux nabab dut livrer un combat inégal dans lequel il périt. Les Mahrattes inondèrent aussitôt le Carnate. Désespérant de leur résister, le fils et le gendre de Dost Ali supplièrent Dumas de recevoir à Pondichéry leurs familles et leurs trésors.

C'étaient précisément ces trésors que convoitaient les Mahrattes. La protection et le refuge accordés à la famille de Dost Ali pouvaient donc être très dangereux pour Pondichéry ; mais Dumas, se rappelant les services que le nabab avait rendus à la France, ne crut pas honorable de rejeter la supplique de ses enfants. Il reçut à Pondichéry la veuve, les bruns et les petits-enfants de Dost Ali et, se préparant au besoin à soutenir un siège, il enrôla cinq mille mahrattes qui ont été les premiers soldats de notre armée cipaye.

Raghogi-Bhousla, chef des Mahrattes, somma immédiatement Dumas de livrer la famille de Chunda Sahib et les trésors de Dost Ali, menaçant, en cas de refus, de traiter Pondichéry comme la ville portugaise de Bassem qu'il venait de détruire. Dumas répondit énergiquement au chef mahratte « que la famille du » nabab était à Pondichéry sous la protection du roi de France et que les Français de l'Inde mourraient tous plutôt que de la livrer ; qu'il avait appris, en » effet, le sort de Bassem, mais que cette ville n'était pas défendue par des Français. »

Quelques semaines après, Raghogi assiégeait Chunda Sahib dans Trichinopoly et, après un siège de trois mois, s'emparait de la ville et faisait prisonnier l'infortuné Sahib.

Maitre de Trichinopoly, Raghogi était libre d'attaquer Pondichéry. Il fit, au préalable, ravager la côte et piller les établissements européens de Porto-Novo et de Cuddalore ; il détacha ensuite un détachement de son armée jusque dans la banlieue de la ville, d'où il adressa à Dumas par un de ses officiers, une nouvelle sommation.

Le gouverneur se borna à faire visiter, à l'envoyé mahratte, ses remparts garnis de canons et ses magasins remplis de vivres. En le renvoyant, il lui fit don de quelques bouteilles de cognac que Raghogi envoya à sa femme. La princesse prit goût à la liqueur et, après l'avoir bue, en exigea une nouvelle provision. Dumas seul pouvait satisfaire son caprice. Pour s'attirer ses bonnes grâces, elle décida Raghogi, qu'elle dominait absolument, à s'éloigner de Pondichéry et à laisser les Français en paix. L'orage qui menaçait la colonie se dissipa ainsi.

L'énergie dont Dumas avait fait preuve dans cette circonstance excita à un si haut point l'admiration des Indiens, accoutumés depuis longtemps à trembler devant les Mahrattes, que le Grand Mogol conféra au gouverneur le titre de nabab et le commandement de 4,500 cavaliers de l'entretien desquels il prit charge. Sur la demande de Dumas, cette dignité fut déclarée transmissible à son successeur. L'amour-propre français ne se considérait pas alors comme offensé parce que le chef d'une colonie acceptait des fonctions relevant d'une cour étrangère. On ne voyait pas là, pour le pays, une humiliation ; mais, au contraire, un précieux moyen d'influence et la possibilité d'intervenir au moment favorable dans les affaires intérieures d'un puissant voisin. Notre susceptibilité s'est exagérée depuis, et nous avons vu récemment le gouvernement et le pays presque tout entier refuser d'admettre que le Tonkin, passant sous notre domination, pût conserver vis-à-vis du Céleste-Empire des liens de vassalité qui nous auraient été si profitables. J'avoue n'avoir pu saisir les raisons de cette politique.

L'heureuse terminaison du conflit avec les Mahrattes était le dernier service que Dumas devait rendre à la colonie. Anobli par le roi, comblé d'honneurs par le Grand Mogol, il quitta Pondichéry en 1741.

Dupleix fut appelé à le remplacer. Cette distinction était la juste récompense de son habile administration de Chandernagor. Dès son arrivée à Pondichéry, le nouveau gouverneur se fit reconnaître comme nabab de Mohammed Shah par la cavalerie mahométane dont son prédécesseur avait le commandement, et reçut, en cette qualité, les hommages de ceux des dignitaires du Carnate dont le rang était inférieur au sien. Il agit de même à Chandernagor, où le gouverneur mahométan d'Hoogly, dont dépendait Calcutta, vint le saluer.

De retour à Pondichéry, Dupleix, s'entourant d'un luxe inconnu jusqu'alors, ne tarda pas à frapper l'imagination des natifs et à obtenir dans le Carnate le respect général. Il avait épousé, depuis quelques années, une créole de l'Inde, madame Jeanne Albert, veuve de Jacques Vincents, femme supérieure, familiarisée avec les mœurs et les langues de la péninsule, qui fut la compagne fidèle de sa vie et un auxiliaire précieux pour sa politique. Sous son surnom indien de Bégum Joanna, le souvenir de madame Jeanne Dupleix est resté populaire dans l'Inde.

La paix dont la France jouissait depuis plusieurs années n'allait pas tarder à être rompue, et tout faisait présager que l'Inde serait un des théâtres des hostilités. La Compagnie en donna avis à Dupleix ; elle l'invitait en même temps à restreindre les dépenses de la colonie et, chose étrange, à suspendre les travaux qu'il demandait à entreprendre pour fermer Pondichéry du côté du large.

Dupleix n'hésita pas à violer la dernière partie de ces instructions ; il commença immédiatement à fortifier le front de mer de la ville que la flotte de l'amiral anglais Boscowen devait trouver cinq ans plus tard en état de lui résister. Les dépenses nécessitées par ces travaux furent faites de ses propres deniers et, quand ils connurent sa désobéissance, les directeurs ne purent que le remercier. « La rapidité avec laquelle Pondichéry a été fortifié du côté de la mer » nous a fait grand plaisir, lui écrivirent-ils, feignant d'oublier leurs recommandations contraires ; nous vous en avons bien de l'obligation. »

La guerre éclata entre la France et l'Angleterre, en 1744. La Compagnie aurait désiré que ses établissements de l'Inde restassent en dehors de la lutte, et elle invita Dupleix à passer une convention de neutralité avec le gouverneur de Madras. Mais ce fonctionnaire attendait une importante escadre anglaise ; il sa-



vait que la Bourdonnais, gouverneur de l'île de France, duquel Dupleix aurait pu recevoir des secours, avait été, comme nous le verrons, contraint de renvoyer en Europe les vaisseaux dont il disposait ; il déclina, en conséquence, les propositions françaises.

Dupleix, avec des fortifications encore inachevées, n'avait à Pondichéry qu'une garnison de quatre cents Français et un seul navire qu'il dut expédier à l'île de France pour exposer à la Bourdonnais sa situation. Une escadre anglaise, sous les ordres du commodore Barnet, était déjà dans les mers de l'Inde. La colonie paraissait dans une situation désespérée ; l'habileté du gouverneur la sauva.

Sufder Ali, nabab du Carnate, venait d'être assassiné par son beau-frère et ce crime avait déterminé l'intervention du Soubab de Golconde, Nizam oul Moulk, qui, avec une armée de trois cent mille hommes, envahit le Carnate, réduisit le pays, reprit Trichinopoly sur les Mahrattes, et laissa pour gouverner la province un de ses officiers, Anaverdi. C'est à ce nouveau nabab que Dupleix s'adressa pour préserver Pondichéry. Il lui rappela la vieille amitié qui avait toujours uni ses prédécesseurs aux Français et lui demanda de s'opposer à toute attaque des Anglais contre la colonie. Anaverdi y consentit et avisa de sa résolution le gouverneur anglais, le menaçant d'user de représailles sur Madras si le comptoir français était attaqué. Pondichéry fut ainsi préservé.

Trois années auparavant, en prévision de nouvelles hostilités entre la France et l'Angleterre, la Bourdonnais, gouverneur des îles de France et de Bourbon, avait demandé au ministère français de lui confier une petite escadre avec laquelle il se proposait, dès le début de la guerre, et avant que les Anglais eussent reçu des secours, de ruiner leur commerce de l'Orient et leurs établissements de l'Inde.

Le cardinal de Fleury avait acquiescé à ce projet, et cinq navires de la Compagnie armés en guerre et montés par mille sept cents marins et soldats, avaient été mis à la disposition de la Bourdonnais. Les marins n'avaient, il est vrai, pour la plupart, jamais vu la mer, et les soldats ignoraient les premiers éléments de leur métier. Mais l'énergique volonté et l'esprit d'organisation de la Bourdonnais avaient rapidement fait de ces recrues des équipages excellents, et lorsque Dumas, menacé dans Pondichéry par Raghogi, l'avait appelé à son aide, le gouverneur de l'île de France, bien qu'arrivé sur la côte de Coromandel après la retraite des Mahrattes, avait pu du moins délivrer Mahé, que les troupes de Raghogi tenaient asslégé.

La Bourdonnais était à peine de retour au Port-Louis après cette campagne, qu'il recevait l'ordre de renvoyer sa petite escadre en France. On avait persuadé au cardinal Fleury, alors mourant, que la seule politique à adopter dans l'Inde en temps de guerre européenne, était la neutralité à laquelle la Compagnie anglaise serait heureuse de consentir, et qu'il n'était point besoin de flotte dans ces mers.

Cet aveuglement allait mettre nos établissements de l'Inde ainsi laissés sans défense, à la discrétion de l'ennemi. La Bourdonnais, dont tous les plans se trouvaient détruits, obéit à ses ordres, mais en renvoyant l'escadre qu'il avait formée, il adressa au ministre sa démission. Quelques jours s'étaient à peine écoulés, qu'un navire, porteur d'une dépêche du contrôleur général Orry, successeur par intérim de Fleury, arrivait au Port-Louis. Orry, comprenant l'importance des projets de la Bourdonnais, manifestait l'espoir qu'il n'aurait pas exécuté les précédentes instructions du Département, et l'invitait à garder ses

navires, la guerre étant imminente. Au même moment, Dupleix avortissait le gouverneur de l'Île de France des dangers que courait Pondichéry et, le croyant encore en possession de son escadre, l'appelait à son secours.

La Bourdonnais était lui-même dans la plus grande détresse, car il avait à pourvoir à Bourbon et à l'Île de France même aux besoins d'une population que des récoltes perdues laissaient en proie à la famine. Jamais, dans un pareil dénûment, plus d'activité et d'esprit de ressources ne furent déployés. Vaisseaux, ouvriers, marins, soldats, vivres, tout manquait à la fois. S'improvisant ingénieur, voilier, instructeur, la Bourdonnais pourvut à tout. Tout navire relâchant à Bourbon ou au Port-Louis était réquisitionné par lui, déchargé de ses marchandises et armé en guerre. Une partie de la population fut enrôlée et exercée; pour compléter les compagnies, il y incorpora des noirs. Dans la disette dont elle souffrait, la colonie ne pouvait fournir des vivres à l'escadre ainsi improvisée : au fur et à mesure de leur armement, la Bourdonnais expédia ses navires à Madagascar pour s'y pourvoir de riz et de bœufs. Il avait ainsi constitué et armé une flottille de cinq navires, lorsqu'il reçut un convoi de quatre bâtiments marchands de la Compagnie escortés de l'*Achille*, vaisseau de soixante-dix canons. Malgré l'opposition des capitaines, la Bourdonnais arma également ces bâtiments. L'amiral avait réuni dix navires sur la côte de Madagascar, et il y faisait des vivres, quand son escadre fut assaillie par un cyclone. L'*Achille* fut complètement démâté; un des navires coula; la plupart des autres éprouvèrent des avaries considérables. Tout était à recommencer; mais rien ne pouvait décourager l'énergie de la Bourdonnais. Il réussit à conduire dans la baie d'Antongil son escadre désarmée. Sur le rivage désert de la baie, il construisit un quai; des forêts de l'intérieur, il fit extraire par ses équipages que les fièvres décimaient les bois de matière nécessaires; il les hâla jusqu'au rivage à travers les marais, et, moins de deux mois après, les neuf vaisseaux et les trois mille hommes qui lui restaient firent voile pour l'Inde.

Empêchée par le nabab du Carnate d'attaquer Pondichéry, la flotte anglaise croisait au sud de Ceylan pour arrêter la Bourdonnais, dont elle avait appris les projets; elle était inférieure en nombre à l'escadre française; mais, composée de vaisseaux de guerre, pourvue de pièces de fort calibre, la supériorité de son armement lui donnait finalement un avantage marqué.

Les deux escadres se rencontrèrent le 6 juillet 1746. La Bourdonnais, supérieur en équipages, chercha à aborder les vaisseaux anglais pour profiter de cet avantage; il n'y put réussir, et l'artillerie de l'ennemi lui fit éprouver des pertes sensibles. Le lendemain, cependant, il offrit encore le combat à la flotte ennemie. Malgré leur succès de la veille, les Anglais, intimidés devant son audace, plièrent devant lui et se réfugièrent à Trinquemalle, abandonnant la côte de Coromandel. Pondichéry était préservé et Madras, défendu par une garnison insuffisante, allait être gravement compromis.

Avec des forces importantes, la France avait donc à ce moment dans l'Inde deux hommes d'un esprit supérieur dont l'entente pouvait nous assurer à toujours la domination du pays. Mais, esprit superbe et personnel, impatient de toute supériorité, la Bourdonnais ne put plier son orgueil à suivre les conseils de Dupleix. Il entra en lutte avec le gouverneur général dès le premier jour, et, bien que depuis longtemps il eût lui-même songé à attaquer Madras, bien que Dupleix et le conseil supérieur de la colonie le pressassent de le faire ou de chercher au moins à anéantir la flotte anglaise. La Bourdonnais perdit deux

mois à Pondichéry. A la mi-septembre seulement, après avoir embarqué une partie de la garnison de la ville, il investit Madras.

Madras avait été fondé par les Anglais en 1639. Dans cet espace de cent années, l'établissement avait pris une importance considérable, et au moment où la Bourdonnais allait l'attaquer, c'était déjà une ville de trois cent cinquante mille habitants, défendue par un ouvrage important, le fort Saint-Georges.

Mais, abandonné à lui-même par la flotte anglaise, le gouverneur Morse n'avait pour se défendre que des ressources insuffisantes. Vainement il essaya, comme autrefois Dupleix, de faire intervenir le nabab du Deckan; il ne reçut d'Anaverdi, qui paraît ne pas avoir cru à son danger, que de vagues promesses.

La Bourdonnais débarqua ses troupes le 15 septembre et, après avoir repoussé une sortie de la garnison, il mena le siège avec une telle vigueur, que quatre jours après, le gouverneur Morse offrait de capituler.

A la discrétion de l'amiral, les Anglais se rendaient sans condition. La Bourdonnais le constata lui-même, en annonçant à Dupleix la prise de la ville. « Les » conditions auxquelles la ville s'est rendue, disait-il, la mettent pour ainsi dire » à ma discrétion. Cependant il y a une sorte de capitulation signée par le » gouverneur, dont ci-joint copie. Elle ne fait qu'autoriser les droits que j'ai » sur le sort de cette place. »

Il paraît bien, néanmoins, que les Anglais avaient réclamé la faculté de racheter la ville; mais la Bourdonnais refusa de prendre cet engagement qui ne figure pas dans la capitulation primitive et qu'il n'avait pas, du reste, le pouvoir de consentir sans l'assentiment du gouverneur général.

Dès que le nabab du Carnate fut instruit du siège de Madras, qu'il croyait les Français incapables d'entreprendre, il intervint immédiatement, marquant sa surprise à Dupleix, et menaçant de marcher sur la ville pour la délivrer. Dupleix ne pouvait en ce moment songer à entrer en lutte avec le nabab. Il savait, d'ailleurs, la faiblesse des princes indigènes. Pour l'avenir des établissements français, il ne craignait que la rivalité des Anglais; c'est eux qu'il voulait avant tout écarter de la côte de Coromandel. Il promit, en conséquence, à Anaverdi, de lui faire à lui-même remise de la place, se réservant au préalable de la démanteler. Cet engagement qui excluait la faculté de recevoir Madras à rançon, fut porté à la connaissance de la Bourdonnais dès le 23 septembre.

Gouverneur général de l'Inde, Dupleix avait seul, d'ailleurs, le pouvoir de traiter avec les princes indigènes et les représentants des puissances européennes. La Bourdonnais ne pouvait l'ignorer, comme il savait, depuis le 23 septembre, l'engagement de remettre Madras pris par Dupleix envers le nabab. L'amiral continua cependant à traiter avec le gouverneur anglais de la rançon de la ville. Dupleix, l'apprenant, lui écrivit de nouveau le 25 : « La rançon que vous pensez à demander à Madras n'est qu'un avantage momentané et » incertain. La Compagnie anglaise n'acceptera même pas les traités que son » gouverneur prisonnier pourra vous donner. » Et, en même temps, le gouverneur général, inquiet, faisait partir pour Madras les membres du conseil supérieur de Pondichéry pour administrer cette conquête, et en donnait avis à l'amiral. Ces nouvelles parvenaient à la Bourdonnais le 26 septembre. Précipitant aussitôt les négociations, l'amiral signait le lendemain une convention par laquelle la France s'engageait à restituer Madras à la Compagnie anglaise, moyennant une rançon de onze cent mille pagodes, environ dix millions et demi de francs.

Informé de ce fait par les conseillers délégués de Pondichéry et par la Bour-

donnais lui-même, Dupleix écrivit à l'amiral dans les termes les plus forts et les plus émouvants. : « Au nom de Dieu, monsieur, au nom de vos enfants, de » votre épouse, laissez-vous persuader à ce que j'ai l'honneur de vous dire. » Finissez comme vous avez commencé, et ne ménagez pas un ennemi qui n'a eu » d'autre but que de vous réduire à la plus dure extrémité. » Rien ne put faire revenir la Bourdonnais sur sa funeste détermination.

Cependant M. d'Espréménil et les autres envoyés de Dupleix continuaient à protester contre l'usurpation d'autorité commise par l'amiral, et ils adressèrent aux commandants des troupes copie de l'ordonnance royale conférant à Dupleix le pouvoir suprême dans l'Inde. De Pondichéry même, le général de Bury, le procureur général, l'ingénieur Paradis, délégués à cet effet, arrivaient porteurs d'une protestation de Dupleix et du conseil supérieur, déclarant nulle la convention de rançon, « comme faite sans autorité légitime et par la pure volonté » de M. de la Bourdonnais avec des prisonniers qui ne peuvent s'engager que » pour eux. »

Une ordonnance de Dupleix constituait, en même temps, à Madras, un conseil présidé par d'Espréménil pour rendre la justice. Enfin, un dernier acte nommait d'Espréménil commandant et directeur de Madras.

Cette protestation et ces ordonnances furent lues devant la Bourdonnais. Il n'en tint aucun compte, et, après avoir pris la précaution d'embarquer le contingent de Pondichéry, dont il redoutait l'intervention, il fit arrêter les délégués de Dupleix. Le gouverneur voyait ses projets anéantis, ses troupes séquestrées, ses conseillers arrêtés; il ne pouvait que protester. Il le fit le 6 octobre, et en même temps, il rendait compte de ces événements au gouvernement français.

Au milieu de ces débats, on était parvenu à l'époque du renversement de la mousson, où la rade de Madras allait être exposée aux coups de vent. La Bourdonnais avait hâte de quitter ce rivage dangereux. Pour assurer le paiement de la rançon de Madras, il était cependant contraint de remettre à Dupleix la ville qui servait de gage et les valeurs souscrites par le gouverneur anglais. Malgré les moyens violents auxquels il venait de recourir, il négociait à cet effet avec Pondichéry, quand le 14 octobre au soir, il fut surpris par un cyclone. Au matin du jour suivant, l'escadre avait disparu de la rade de Madras, et, le surlendemain seulement, La Bourdonnais connut toute l'étendue de son désastre. Sur les huit vaisseaux qu'il commandait trois jours avant, quatre avaient coulé, deux étaient désormais incapables de naviguer; les deux derniers, ayant subi des avaries considérables, avaient dû jeter leurs canons à la mer. Douze cents marins ou soldats avaient péri dans les flots.

Quelques jours après, ayant réussi à force d'énergie à remettre en état les vaisseaux qui lui restaient, La Bourdonnais signait le traité convenu avec le gouverneur Morse, et quittait Madras dont il remettait le commandement à d'Espréménil. Il avait écrit au préalable à Dupleix : « Mon parti est pris sur » Madras : je vais l'abandonner, je signe la capitulation; c'est à vous à tenir » ma parole. Au reste, je suis si dégoûté de ce malheureux endroit, que je » voudrais pour un bras n'y avoir jamais mis les pieds. Il nous en coûte trop » cher. »

Le pays venait, en effet, de perdre l'escadre si péniblement formée par le malheureux amiral; mais à lui, il en coûtait plus encore, car La Bourdonnais laissait son honneur dans le Carnate. Sa bienveillance extraordinaire envers les Anglais, son attitude étrange vis-à-vis de Dupleix ont été récemment expli-

quées. La faculté de racheter Madras que La Bourdonnais paraissait concéder si bénévolement, était le prix d'un marché dans lequel il avait sacrifié les intérêts de la France pour un pot de vin d'un million. Le colonel Malleson a produit, il y a quelques années, la preuve de ce fait que Dupleix avait soupçonné sans pouvoir le démontrer. Mais c'est là un sujet trop affligeant pour que j'y puisse insister devant vous.

Peu après ces événements, La Bourdonnais, après avoir inutilement essayé de gagner la pointe d'Achem avec ses navires désemparés, retourna à l'île de France. Il y trouvait son successeur. En rentrant dans la Métropole, il fut pris par un croiseur anglais. Conduit à Londres et comblé de prévenances par la famille royale et les directeurs de la Compagnie anglaise, l'amiral obtint de retourner en France sur parole. Les accusations de Dupleix l'avaient précédé. Il fut arrêté, conduit à la Bastille et mis au secret. A l'aide de marc de café et d'une plume fabriquée d'une pièce de monnaie, il écrivit à sa défense sur des mouchoirs empestés, et son plaidoyer menteur paraissant dans ces conditions romanesques, au moment où Dupleix était lui-même violemment attaqué, contribua à entraîner la disgrâce de l'illustre gouverneur.

Dupleix, comme nous l'avons dit, s'était engagé à remettre Madras démantelé au nabab du Carnate. Mais, d'une part, le refus de La Bourdonnais de lui livrer la ville, et, d'autre part, la convention de rançon passée par l'amiral avec les Anglais, ne lui avaient pas permis encore de tenir un engagement qu'il n'entendait remplir qu'après avoir ruiné les fortifications du fort Saint-Georges. Il s'en était expliqué à Anaverdi; mais le nabab, ne pouvant comprendre le conflit élevé entre les deux chefs français, se crut joué et dirigea sur la ville, pour s'en emparer, une armée de douze mille hommes commandée par son fils Maphuz-Khan.

Dupleix, se considérant comme libéré de tout engagement par la conduite d'Anaverdi, invita d'Espréménil à ne pas rendre Madras, en s'abstenant toutefois d'entrer en lutte avec l'armée du Mogol. D'Espréménil ne put se conformer à la dernière partie de ces instructions, et dut repousser un corps ennemi qui avait détourné les eaux dont s'alimentait la ville. Il prévint le gouverneur de la gravité de sa situation.

Pour secourir Madras, Dupleix organisa immédiatement, à Pondichéry, un petit corps de deux cents Européens et de sept cents Cipayes dont il confia le commandement à Paradis, officier suisse depuis longtemps au service de la Compagnie. La route de Pondichéry à Madras traverse au sud de San-Thomé la rivière l'Adyar. Maphuz-Khan, averti de la marche de Paradis, se porta sur ce point avec le gros de son armée pour détruire le petit corps français avant sa jonction avec les troupes de Madras. Il garnit d'artillerie la berge du fleuve et, dans cette situation, attendit les Français. Paradis arriva sur l'Adyar le 4 novembre; il n'avait ni canons, ni cavalerie, mais c'était un officier de grande vigueur. Ne tenant compte que des ordres qu'il avait reçus de Dupleix, et sans même prendre la peine de reconnaître l'ennemi, Paradis lança ses Européens dans le lit de l'Adyar qu'il savait guéable, fit passer à la suite les Cipayes et aborda à la baïonnette les troupes de Maphuz-Khan. Cette audace terrorisa les Indiens; ils ne tinrent pas un moment et, abandonnant leur artillerie et leur camp, ils se réfugièrent en désordre dans San-Thomé. Paradis s'y jeta derrière eux, et le combat recommençait dans la ville, quand la garnison française de Madras, arrivant à l'aide de Paradis, prit en queue l'armée de Maphuz et transforma sa déroute en désastre.

Il avait ainsi suffi de deux cents Français pour anéantir l'armée d'un de ces puissants nababs de l'Inde devant lesquels les Européens étaient accoutumés à fléchir. C'était là un événement d'une portée incalculable, et qui bouleversait toutes les idées, tous les préjugés laissés dans les esprits par le souvenir de l'ancienne puissance du Grand Mogol. Ouvrant aux Européens des perspectives que seul peut-être l'esprit de Dupleix avait osé envisager jusqu'alors, l'audace de Paradis allait changer l'histoire de l'Inde. Ça ne devait pas être, hélas ! au profit de la France.

La victoire de Paradis rendait à Dupleix sa liberté. Il ne pouvait plus songer à remettre Madras au nabab; il ne se considérait pas, d'autre part, comme lié par le traité signé par La Bourdonnais et qu'il avait refusé de ratifier. Le gouverneur général nomma, en conséquence, Paradis gouverneur militaire de Madras, l'invita à désavouer tous les engagements pris par La Bourdonnais, et à déclarer la ville possession française. Le gouverneur Morac et les officiers furent internés à Pondichéry, et les Anglais qui refusèrent de prêter serment à la France reçurent l'ordre de quitter la ville. Beaucoup d'entre eux se réfugièrent au fort Saint-David, et, dans le nombre, le célèbre Clive, alors simple commis de la Compagnie.

Seul reste des possessions anglaises de la côte de Coromandel, le fort Saint-David et la ville de Cuddalore qu'il défend, devinrent, après la chute de Madras, le siège de l'administration britannique. Situé à moins de dix lieues de Pondichéry, cet établissement pouvait devenir dangereux pour la sûreté de notre colonie; Dupleix résolut de le faire enlever. Il rappela, en conséquence, Paradis de Madras pour lui confier la direction de l'expédition. Paradis, malheureusement, n'avait que le grade de commandant. Sa victoire de San-Thomé avait excité la jalousie des autres officiers supérieurs; ils revendiquèrent les droits que leur assuraient leurs grades, et Dupleix dut charger de l'entreprise le vieux général de Bury. Neuf cents Français, six cents indigènes et cent noirs avec douze pièces de canons furent mis par Dupleix à la disposition du général. Avec de pareilles forces, la prise du fort Saint-David semblait assurée; mais, accablé par l'âge et les infirmités, le général de Bury n'avait plus l'activité nécessaire: il se laissa surprendre par l'armée mogole que les Anglais avaient appelée à leur aide, faillit subir un désastre et dut rentrer à Pondichéry.

Dupleix réussit néanmoins à traiter avec Anaverdi, et obtint du nabab qu'il renonçât à réclamer Madras et à assister les Anglais. Ces assurances obtenues, il reprit, mais cette fois avec Paradis, son entreprise contre le fort Saint-David. Cet ouvrage allait être investi, quand la flotte anglaise de Bengale parut sur la côte; l'occasion était manquée. Sur ces entrefaites, Dupleix recevait d'Europe des nouvelles inquiétantes: la Compagnie anglaise des Indes, consternée de la perte de Madras, faisait des efforts considérables pour en assurer la reprise. Le ministère britannique, venant à son aide, préparait un armement puissant sous le commandement de l'amiral Boscawen. Loin de se laisser abattre par le danger, Dupleix jugea qu'il était absolument nécessaire, avant que l'arrivée de ces renforts l'obligassent à garder la défensive, de s'emparer du fort Saint-David. Le seul point de débarquement qui restât aux Anglais sur la côte de Coromandel leur serait ainsi enlevé. Il fit donc faire sur Cuddalore et le fort Saint-David une nouvelle tentative. Le célèbre major Lawrence, récemment arrivé d'Angleterre, occupait ces positions; ayant habilement dissimulé ses forces de Cuddalore, il surprit les Français qui croyaient la ville sans défense, et les obligea à la retraite.

Ainsi déçu dans ses projets, et avisé de la formidable attaque qui le menaçait, Dupleix consacra tous ses efforts à améliorer les défenses de Pondichéry. Il occupa notamment Ariancopan, village de la banlieue, et, avec le concours de Paradis, y construisit un ouvrage avancé.

Ces préparatifs étaient à peine terminés que l'amiral Boscawen, arrivant sur la côte, ralliait l'escadre de l'amiral Griffin et concentrait au fort Saint-David une armée de six mille hommes, dont quatre mille Européens. Le 19 août 1747, ces troupes arrivèrent en vue de Pondichéry et tentèrent d'enlever le fort d'Arian-Coupan. Law, neveu du banquier, qui commandait dans cet ouvrage, repoussa une première attaque des Anglais, et dans une sortie heureuse, réussit à faire prisonnier le major Lawrence. Malheureusement, la poudrière d'Arian-Coupan sauta quelques jours après, tuant ou blessant plus de cent de nos hommes. Law dut évacuer l'ouvrage et rentrer dans la ville que l'amiral Boscawen investit le 10 septembre 1748. Le lendemain, Paradis fut tué dans une sortie. C'était pour Dupleix une perte immense, car Paradis était son meilleur officier, le seul dont les talents et l'énergie lui inspirassent confiance. En même temps, le nabab du Carnate, changeant encore une fois, prenait le parti des Anglais et envoyait un corps de cavalerie à Boscawen.

L'inébranlable termeté de Dupleix pourvut à tout; une sorte d'enthousiasme régnait, dit-on, dans la population de Pondichéry entraînée par son énergie. Malgré son immense supériorité, Boscawen ne put faire aucun progrès du côté de la terre; son escadre fut également repoussée avec de grands dommages, et, après trois mois de tranchée, après avoir perdu près de onze cents hommes, il dut lever le siège et se renfermer à son tour dans le fort Saint-David.

Dans l'extrémité où il s'était trouvé, Dupleix avait encore trouvé les moyens de venir à l'aide des établissements de Chandernagor, de Mahé et de Karikal qu'il conserva à la France.

L'Inde entière fut instruite par Dupleix de ces événements dont il prit soin d'exagérer la portée. Les princes indigènes lui adressèrent de toutes parts des lettres de félicitation et son prestige grandit encore dans l'esprit des natifs.

Les efforts de Dupleix ne devaient malheureusement avoir aucun résultat: quelques mois après la levée du siège de Pondichéry, le traité d'Aix-la-Chapelle l'obligeait à restituer Madras aux Anglais. La paix laissait les deux compagnies rivales à la tête de forces importantes dont la supériorité sur les armées indigènes venait de s'affirmer d'une façon éclatante, mais dont l'entretien constituait une charge très onéreuse pour des sociétés de commerce. Depuis la mort d'Aureng-Zeb, le pays avait été, d'autre part, bouleversé par des révolutions que la mort de l'empereur Mohammed-Shah, survenue en 1748, avait rendues plus fréquentes encore. Une foule de princes dépossédés parcouraient l'Inde à la recherche d'alliances pouvant leur permettre de remonter sur leurs trônes. Ils étaient ainsi naturellement conduits à s'adresser aux Européens dont, depuis les victoires de Dupleix, le concours militaire paraissait à tous devoir être décisif, et semblait ne pouvoir être trop chèrement acheté. Les Compagnies enclines, de leur côté, à réduire leurs charges et à étendre en même temps leur influence, étaient fatalement entraînées à prêter l'oreille à des propositions qui leur offraient ce double avantage.

Les Anglais donnèrent les premiers l'exemple de ces marchés. Moyennant la promesse de cession de la ville de Dévicotta, ils s'engagèrent en 1749 à rétablir dans son royaume Sahodgi, ce rajah mahratte de Tanjore que Pertab Singh avait détrôné. Un corps anglais, sous les ordres de Lawrence, s'empara, en con-

séquence, de Dévicotta; mais ce résultat obtenu, la Compagnie anglaise oubliant les engagements pris envers Sahodgi, et accueillit les propositions qu'elle recevait du radjah régnant. Moyennant la cession de la place et le paiement d'une rente de quatre mille roupies, elle abandonna le malheureux Sahodgi, et poussa même le cynisme jusqu'à le retenir prisonnier au Bengale.

Dupleix suivit bientôt l'exemple qui lui était ainsi donné; mais, dans son intervention dans les affaires indigènes, il apporta, du moins, la fidélité à la parole donnée dont la Compagnie anglaise faisait si bon marché.

Nous avons exposé précédemment comment, sous le gouvernement de Dumas, Tehunda-Sahib s'était emparé de Karikal pour le compte de la France, et comment, peu après, il avait été fait prisonnier par Raghogi. Incapable de payer l'énorme rançon que les Mahrattes lui réclamaient, Tehunda-Sahib était détenu depuis sept ans à Sattira, et il était encore prisonnier des Mahrattes quand mourut le puissant soubah du Deckan, Nizam oul Moulk. C'était le dernier survivant des serviteurs d'Aureng Zeb; et, dans l'esprit des natifs, il avait jusqu'à cent ans passés conservé le prestige de l'ancienne grandeur mogole. Le vieux Nizam désigna pour son héritier son petit-fils Murzapha Jung, et un firman de la cour de Delhi confirma son choix. Mais Murzapha était éloigné de son aïeul au moment de sa mort, tandis que Nazir Jung, second fils du soubah, se trouvait alors à la cour d'Aurengabad. En l'absence de l'héritier légitime, et conformément aux vieux usages musulmans, Nazir s'empara du trésor de son père, acheta l'armée et se proclama soubahdar.

Sans ressources personnelles et ne pouvant compter sur l'appui du faible padiochah de Delhi, dont Nazir avait pris soin, d'ailleurs, d'acheter la neutralité, Murzapha s'adressa à Dupleix avec lequel, du fond de sa prison, Tehunda-Sahib le mit en relations. Le gouverneur répondit aux ouvertures des deux princes. Il garantit le paiement de la rançon que les Mahrattes exigeaient pour remettre Tehunda-Sahib en liberté, et promit de prêter assistance à Murzapha. Tehunda-Sahib s'obligeait, de son côté, à prendre à sa charge la solde de la garnison indigène de Pondichéry, et les deux princes s'engageaient conjointement à agrandir le territoire de la colonie.

Aussitôt rendu à la liberté, Tehunda-Sahib rejoignit Murzapha et tous deux livrèrent rapidement une armée de 35,000 hommes que rallia, à l'entrée des passes de Damalcherry, un corps de 2,000 cipayes et de 400 Français placé par Dupleix sous le commandement de Combeau d'Auteuil.

Pour soutenir Nazir Jung qu'il avait reconnu et défendre l'entrée du Carnate, Anaverdi, alors âgé de cent sept ans, concentra son armée à Ambour, à l'entrée des passes; il avait une artillerie nombreuse, servie par des aventuriers européens. Le 3 août 1749, Tehunda-Sahib et d'Auteuil se heurtèrent aux positions sur lesquelles s'était retranché Anaverdi. D'Auteuil, qui conduisait l'attaque à la tête des Français, fut d'abord repoussé et gravement blessé; mais de Bussy Castelnau, auquel passa le commandement, ramena les troupes européennes et, se mettant à leur tête, il emporta d'assaut le camp d'Anaverdi. Dans la mêlée qui suivit, le vieux nabab fut tué; son fils Maphuz, fait prisonnier; toute l'artillerie et les bagages tombèrent entre les mains des Français, et l'armée mogole débandée laissa le Carnate à la discrétion des vainqueurs. Joseph Patissier, marquis de Bussy-Castelnau, montra pour la première fois, dans cette circonstance l'énergie et les talents militaires que nous le verrons déployer plus tard dans l'Inde centrale.

Le lendemain de la bataille, Murzapha entra dans Arcate, capitale de la pro-



vince, se proclama soubah du Deckan et nomma Tchunda-Sahib soubah du Carnate.

Mohammed Ali, deuxième fils d'Anaverli, réussit cependant à fuir du champ de bataille d'Ambour et, avec quelques troupes échappées comme lui au désastre, se réfugia à Trichinopoly. Tant que ce prince, toujours à portée d'être soutenu par les Anglais, ne serait pas à la merci des alliés, la situation du nouveau soubah ne pouvait être sûre. Dupleix, qui le sentait bien, pressa vivement Tchunda-Sahib d'attaquer sans délai son rival ; et, pour en faciliter les moyens, il lui avança cent mille roupies et détermina les commerçants de Pondichéry à lui en prêter le double. Le gouverneur mettait en même temps à la disposition du nabab 800 Européens et 300 noirs qu'il plaça sous les ordres de Duquesne. La prise de Trichinopoly devint être le but de l'expédition. Malheureusement, Murzapha et Tchunda-Sahib, après avoir gaspillé les fonds que leur avait remis Dupleix, ne purent résister à la tentation de rançonner Tanjore dont les pagodes passaient pour contenir d'immenses richesses. Grâce au concours de Duquesne, les deux princes s'emparèrent, en effet, des ouvrages qui défendaient Tanjore et même d'une des portes de la ville ; mais, au lieu de pousser leur avantage, ils commirent la faute d'entrer en pourparlers avec Pertab-Singh. Après s'être d'abord engagé à payer à Murzapha sept millions de roupies et avoir donné quelques acomptes, l'astucieux nabab de Tanjore réussit à trainer les négociations en longueur jusqu'au moment où il apprit que Nazir Jung marchait à son secours à la tête d'une armée considérable. Ce bruit habilement répandu frappa de terreur les troupes de Murzapha ; elles se débandèrent subitement et se réfugièrent sous Pondichéry.

Un moment surpris par la brusque agression de son rival, Nazir Jung avait, en effet, réuni une immense armée avec laquelle il avait déjà repris Arcate. Aussitôt le siège de Tanjore levé, Morari Rao l'avait rejoint avec dix mille cavaliers mahrattes ; Mohammed Ali, de son côté, lui avait expédié de Trichinopoly un corps important. Et maintenant, à la tête de 320,000 hommes dans lesquels figuraient 800 Anglais commandés par Lawrence, Nazir Jung descendait lentement sur Pondichéry, reconquérant le Carnate.

Dans de pareilles extrémités, le génie de Dupleix semblait briller d'un plus vif éclat. L'intrepide gouverneur rallia devant Pondichéry les troupes affolées de Murzapha ; il paya de ses deniers leur solde arriérée, releva leur moral et, ayant porté à 2,000 hommes la force du contingent français, il plaça cette armée reconstituée sous le commandement de Combeau d'Auteuil et l'envoya à la rencontre de Nazir. Mais la fortune semblait s'acharner sur Dupleix. D'Auteuil était à peine en présence de l'ennemi que ses troupes se mutinaient. Une partie des officiers, ceux qui étaient présents au siège de Tanjore, avait reçu de Murzapha des sommes importantes. Mécontents de n'avoir pas eu part à ces largesses, les autres refusèrent tout service, remirent au commandant leurs commissions et entraînérent avec eux une partie des troupes. Vainement d'Auteuil essaya de faire rentrer dans le devoir ces indignes officiers ; ses remontrances et ses ordres furent également méconnus. Le commandant français ne pouvait songer à livrer bataille avec une armée mutinée ; il exposa sa situation à Murzapha et à Tchunda-Sahib, les laissant libres de le suivre ou de l'abandonner. Murzapha était déjà fatigué de la lutte ; il craignait, d'ailleurs, de se couvrir d'infamie près des Mogols en faisant prendre au grand étendard du Deckan qu'il portait avec lui, le chemin de la fuite ; il préféra se soumettre à son rival qui promettait de

lui rendre les nababes dont il avait été titulaire. Pour Tehunda-Sahib, fidèle à ses amitiés, il n'hésita pas à suivre la fortune de la France.

D'Auteuil leva son camp de nuit et, couvert par la cavalerie de Tehunda-Sahib, il put atteindre Pondichéry sans être sérieusement inquiété. Les combinaisons de Dupleix se trouvaient encore une fois déjouées ; mais, malgré sa surprise et sa juste douleur, son courage ne fut pas abattu. Les officiers, qui avaient aussi lâchement manqué à leurs devoirs, furent arrêtés ; d'Auteuil lui-même fut déferé à une cour martiale ; et, dans l'âme des soldats repentants de la désertion à laquelle ils avaient été entraînés, Dupleix fit passer une partie de l'énergie qui l'animaient.

En même temps, le gouverneur arrêtait la marche de Nazir Jung en négociant avec lui. Sans laisser paraître aucune inquiétude, prenant, au contraire, le ton de la remontrance, ses envoyés firent valoir près du soubab les droits de Murzapha et de Tehunda-Sahib et demandèrent qu'ils fussent rétablis dans leurs gouvernements. Ces demandes devaient être naturellement rejetées ; mais Dupleix avait gagné du temps et, au retour de ses délégués, il était prêt. Les soldats ramenés au devoir demandaient à marcher à l'ennemi. Ils furent replacés sous les ordres de d'Auteuil qui s'était facilement disculpé. L'avant-garde de Nazir Jung était déjà à cinq lieues de Pondichéry. D'Auteuil surprit dans une attaque de nuit cette armée alourdie par les fumées de l'opium, lui tua quatre fois plus d'hommes qu'il n'en comptait lui-même d'effectif et intimida tellement Nazir, que le soubab crut prudent de se replier sur Arcate, tandis que Lawrence, exaspéré de sa mollesse, rentrait au fort Saint-David.

Pondichéry ainsi dégagé, Dupleix se retourna sur Mohammed Ali et chargea encore d'Auteuil de s'emparer de Tiruvadi, point stratégique important de la vallée de Pounar. Cette opération réussit et, malgré son faible effectif, d'Auteuil, retranché sur le Pounar, repoussa ensuite toutes les attaques de Mohammed Ali et du capitaine anglais Cope venu à son aide. Dégoûtés de ces succès, les Anglais se retirèrent bientôt au fort Saint-David. D'Auteuil, renforcé de 1,300 Européens et de 2,500 cipayes, prit aussitôt l'offensive. Le 1<sup>er</sup> septembre 1750, il attaqua le camp de Mohammed établi entre ses propres positions et le Pounar, jeta l'ennemi dans la rivière et s'empara de son artillerie et de ses approvisionnements. Mohammed s'échappa à grand-peine du champ de bataille et, dans son affolement, ne s'arrêta qu'à Arcate, tandis que les débris de son armée se réfugiaient à Gingy.

La retraite de d'Auteuil devant Nazir et la lâche soumission de Murzapha avaient porté atteinte au prestige des Français : cette victoire rétablit complètement leur ascendant.

Poursuivant ces avantages avec son activité ordinaire, Dupleix prescrivit immédiatement à d'Auteuil de détacher Bussy sur Gingy pour y anéantir les dernières forces de Mohammed. Gingy commande le cours supérieur du petit fleuve qui vient se jeter à la mer à Pondichéry. Entourée de murs épais et située entre trois montagnes escarpées surmontées chacune d'une citadelle, cette ville passait dans l'Inde pour imprenable. Elle avait, en effet, résisté jusqu'alors à toutes les attaques et avait, notamment, arrêté pendant trois ans, la meilleure armée d'Aureng Zeb. C'était la place la plus forte de la péninsule.

De Bussy avait sous ses ordres 1,500 hommes, dont 250 Européens. D'Auteuil le suivait avec le gros de l'armée. Mille cipayes anglais et 12,000 Indiens défendaient la ville. Dans son mépris pour la petite troupe de Bussy, cette armée sortit à sa rencontre. Le commandant français se laissa envelopper et l'ennemi

arrivé à quarante mètres de ses lignes, il le reçut par des feux de salve qu'il fit suivre d'une attaque à la baïonnette. L'armée mogole ne put soutenir le choc des Français ; elle se replia en désordre sur Gingy. Bussy l'y suivit l'épée à la main et, après une lutte sanglante, s'empara de la ville. Les citadelles qui surplombent Gingy et toute la série d'ouvrages qui s'étagent sur les montagnes, couvrirent à ce moment les Français d'une grêle de projectiles, et Bussy fut forcé d'abriter ses troupes. A la nuit, il forma trois colonnes de ses meilleurs soldats, les munit d'échelles et les lança à l'assaut des forts. Je ne saurais mieux faire que d'emprunter ici le récit du colonel anglais Malleison. « Redoutes sur » redoutes, dit l'impartial historien, s'opposaient aux progrès des Français ; une » grêle de projectiles les accablait ; mais il n'était pas d'obstacles capables d'ar- » rêter Bussy et ses soldats. La prise d'assaut d'un ouvrage les excitait à la con- » quête d'un autre. Plus ils avançaient, plus ils terrifiaient l'ennemi découragé. » A force d'escalades, les colonnes françaises parvinrent enfin aux citadelles » Elles s'en emparèrent au matin et, à la lumière du jour naissant, les vain- » queurs, contemplant tous ces obstacles qui leur paraissaient maintenant insur- » montables, s'émerveillèrent d'avoir pu s'en emparer. »

Le retentissement de ce fait d'armes fut immense. Quelques jours après Nazir Jung, frappé de stupeur, apprenait, par surcroît, que d'Auteuil marchait sur Arcate. Le soubadhar avait déjà licencié en partie son armée ; il réunit cependant cent mille hommes, sept cents éléphants et cinq cents canons, et se porta sur Gingy où d'Auteuil, avisé de sa marche, s'était replié. Mais l'hivernage commençait, et des pluies diluviennes paralysèrent bientôt les mouvements des deux armées. Profitant de cette période d'inaction forcée, Dupleix reprit ses négociations avec Nazir pendant que la bégum Joanna entamait des pourparlers secrets avec les officiers de l'armée ennemie. Les menées de madame Dupleix eurent un succès plus prompt que les négociations ouvertes du gouverneur : bien des nababs et des officiers de Nazir s'étaient déjà engagés à l'abandonner, quand il se décida à son tour à entrer en arrangement avec les Français. Il offrait de remettre en liberté Murzapha, qu'il tenait emprisonné depuis que l'imprudent soubab s'était rendu à lui, de conférer à Tehunda la nababie de Carnate et de céder Mazulipatam à la France.

Il était trop tard. Les nababs conjurés contre Nadir, inquiets de ces négociations, avaient précipité l'exécution de leurs plans et fait brusquement appel à Le Prévost de la Touche, successeur de d'Auteuil, souffrant de continuelles attaques de gouttes.

Ditigé par un messenger des conjurés, de la Touche, que Dupleix n'avait pas encore pu prévenir ces négociations pendantes, se porta par une marche de nuit sur le camp de Nazir et, au jour, 800 Français et 3,000 cipayes se jetaient sur l'armée mogole. De la Touche renversa tout d'abord les corps ennemis qu'il avait devant lui ; mais, enveloppé de toutes parts et comme perdu dans cette foule immense de combattants, il allait se trouver dans une situation critique, lorsqu'il reconnut, flottant sur la deuxième ligne ennemie, jusqu'alors immobile, le drapeau blanc fleurdisé que portait un éléphant. C'était l'annonce du succès de la conjuration.

Nazir Jung, voyant l'inaction de sa réserve, avait soupçonné une trahison, et, donnant l'ordre de mettre à mort Murzapha qu'il traînait derrière lui, il se porta à l'arrière-garde de son armée pour l'entraîner au combat. Arrivé devant ses troupes hésitantes, Nazir accabla d'injures le nabab patane de Kuddapah qu'il rencontre d'abord. Le nabab répond insolemment, fait tirer sur son souve-

rain, et lui-même le frappe d'une balle au cœur. Un instant après la tête de Nazir était aux pieds de Murzapha échappé miraculeusement à la mort.

Aclamé vice-roi du Deekan par l'armée de Nazir, Murzapha entra dans Pondichéry le 15 décembre 1750. Quelques jours après, Dupleix faisait reconnaître le nouveau soubahdar. Le souvenir de cette cérémonie, à laquelle le gouverneur sut imprimer un caractère d'incomparable grandeur, est encore vivant dans l'Inde. Dans une tente magnifiquement décorée, quatre-vingts nababs ou radjahs vinrent féliciter le soubah. Dupleix à sa droite, Murzapha reçut le serment de tous ces princes. So tournant ensuite vers le représentant de la France, le soubah lui témoigne sa reconnaissance; s'engage à ne jamais prendre de décision sans son approbation, à toujours se laisser guider par ses avis, le nomme nabab de toute l'Inde méridionale; lui fait don de la ville de Valdaour, des terres qui en dépendent et d'une rente de cent mille roupies, et décrète que la monnaie de Pondichéry aura seule cours dans le Deekan. Dans la foule de princes réunis à pied du trône du soubah et du sien, Dupleix va chercher Tchunda-Sahib; il rappelle ses malheurs, ses services et sa fidélité et, refusant pour lui-même la nababie du Carnate, la demande pour l'ami de la France et l'héritier de Dost-Ali.

Il est aisé d'imaginer l'impression qu'une telle scène dut produire sur l'esprit de cette noble assistance. L'homme qui, du faite de la puissance, se souvenait de l'ami des jours difficiles pour le récompenser par le don d'un royaume, montrait à ce moment une grandeur d'âme d'autant plus faite pour captiver l'admiration de tous ces princes, qu'elle dépassait la portée de leur caractère. « Lors- » qu'il sortit de cette tente, Dupleix, dit Malleon, était reconnu par l'Inde » entière comme le supérieur du souverain qu'il venait de créer. »

Un demi-siècle à peine s'était écoulé depuis le jour où, de retour dans l'Inde après le traité de Ryswiel, Martin reprenait possession de son petit comptoir de Pondichéry, et quarante millions d'hommes obéissaient maintenant aux ordres du représentant de la France. Un résultat si surprenant n'était pas dû seulement au génie de Dupleix. Ses prédécesseurs avaient préparé son œuvre. Jamais, sans doute, colonie française n'aura dans l'avenir une telle succession d'utiles administrateurs; et la raison en est évidente. La science du gouvernement est une science d'expérience. Cette expérience, nécessaire surtout pour conduire des populations absolument dissemblables de celles d'Europe, les premiers gouverneurs de l'Inde la possédaient à un haut degré. Martin, Le Noir, Dumas, Dupleix, étaient tous de vieux serviteurs de la Compagnie quand ils furent appelés chacun pendant de nombreuses années, à gouverner Pondichéry. Leurs collaborateurs eux-mêmes avaient une longue pratique des affaires du pays. C'est cette connaissance profonde des hommes et des choses de l'Inde qui leur permit d'écarter de vaines apparences, pour apprécier sûrement ce qu'ils pouvaient tenter et ce dont ils devaient s'abstenir.

Ces traditions de l'ancien régime sont depuis longtemps perdues, et il ne paraît malheureusement pas que, du système actuel des gouvernements de courte durée confiés à des personnalités étrangères aux conditions d'existence du pays, les colonies aient jusqu'ici tiré de bien grands avantages

